

Rapport annuel 2022

ICE Groupe
Ingénierie, Conseil et Équipement Groupe



Un réseau d'experts à votre service



[illegible]

Sommaire

1 Présentation du groupe

1.1. Historique	4
1.2. Activités et organisation	5
1.3. Synthèse des résultats consolidés	31
1.4. Recherche et développement*	33
1.5. Facteurs de risque*	34

2 Gouvernement d'entreprise et capital social*

2.1. Rappel des principes de la gouvernance	43
2.2. Mandataires sociaux	44
2.3. Rapport du conseil de surveillance pour 2022	47
2.4. Informations concernant l'actionnariat	49

3 Chiffres clés et commentaires sur l'exercice 2022*

3.1. Situation et activité du groupe	51
3.2. Rapport sur les comptes sociaux	58
3.3. Faits marquants, événements récents, perspectives	59

4 Comptes consolidés

4.1. Comptes de résultat consolidés comparés	62
4.2. Bilans consolidés comparés	63
4.3. Tableaux de variations des capitaux propres consolidés	65
4.4. Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	66
4.5. Notes annexes	67
4.6. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2022	80
4.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	81

5 Comptes sociaux

5.1. Comptes de résultat comparés	84
5.2. Bilans comparés	85
5.3. Tableau des flux de trésorerie comparés	87
5.4. Notes annexes	88
5.5. Liste des filiales et participations au 31 décembre 2022	94
5.6. Résultats financiers sur cinq ans	95
5.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	96

6 Informations sociales, sociétales, et environnementales de l'entreprise*

6.1. Informations sociales	98
6.2. Informations sociétales	103
6.3. Informations environnementales	104

7 Assemblée générale 2023

7.1. Ordre du jour*	106
7.2. Résolutions présentées par le directoire*	107
7.3. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur 1) les conventions réglementées 2) l'autorisation d'attribution d'actions gratuites à émettre	110
7.4. Affectation du résultat	111

8 Annexes

8.1. Ruban bleu 2022	112
8.2. Organigramme financier	113
8.3. Table de concordance du rapport de gestion	114

* Ces informations font partie intégrante du rapport sur la situation de la société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé tel que prévu par les articles L225-100, al. 2 et L232-1, II du code de commerce.

1. Présentation du groupe

1.1. Historique

1947 Pour le compte d'EDF, création de Industrielle de Contrôle et d'Équipement (ICE), par Paul BOULARD et un associé. Fabrication de relais et protections de réseaux THT.

1979 Création de CEPA, Câblage électronique professionnelle et aéronautique.

1987 Création de OTN, Organisation des Travaux Nucléaires.

1989 Création de MÉDIANE SYSTEME par François BERTAULD et deux associés. ESN spécialisée dans l'informatique technique.

1991 Création de STILOG IST par François BERTHELOT et Christophe POIRMEUR. ESN spécialisée dans l'informatique technique puis également dans le logiciel.

2000 Reprise des activités de CEE et de trois de ses filiales étrangères. MÉDIANE SYSTEME (contrôle en 2005) et STIC rejoignent le groupe.

2007 Création de MÉDIAL CONCEPT. COMPELMA rejoint le groupe.

2009 Création de MÉDIANE INGÉNIERIE.

2010 EC2E rejoint le groupe.

2014 STILOG IST (avec *Visual Planning*®) rejoint le groupe.

2015 Avril : ISIT rejoint le groupe. Premiers salariés à STILOG Inc. (USA).

Scission de Industrielle de Contrôle et d'Équipement (ICE) qui devient Ingénierie, Conseil et Équipement Groupe (ICE Groupe). Octobre et novembre : OTN et m2es Technologies rejoignent le groupe.

2017 Janvier : m2es Technologies et MEDIAL CONCEPT fusionnent et deviennent WaT « We are Technologies ». Octobre : APILOG rejoint le groupe.

2018 Démarrage de WaT Portage et MÉDIANE BENELUX.

2020 Juin : Groupe CEPA, avec CEPA et TECHNICAM (Maroc), rejoignent le groupe. Décembre : OTN et Groupe CEPA reprennent C2E CABLURI (Roumanie) rebaptisé EMC.

2021 Création de MEDIANE ITALIA.

2022 Janvier : CEPA, Groupe CEPA et OTN fusionnent et deviennent MtC. Maintenance, travaux et Câblage.

ICE Groupe

Plus de 20 ans de croissance profitable

Avec 1 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires supérieur à 120 M€, le groupe a :

- plus que quadruplé de taille au cours des vingt dernières années,
- accueilli, par croissance externe, une vingtaine de sociétés aux métiers complémentaires,
- constitué, pour moitié par croissance interne, un ensemble à la solidité éprouvée.

Un périmètre en constante évolution, une politique attentive des ressources humaines et une confédération originale et attractive d'entrepreneurs associés constituent les fondements du succès de ICE Groupe. L'autonomie et la responsabilisation de nos équipes sur le terrain sont une des clés de la réussite.

122 M€

Chiffre d'affaires 2022

(+7,3% de croissance annuelle moyenne sur 10 ans)

47,5 M€

Trésorerie fin 2022

(20,3 M€ net d'endettement)

4,3 M€

Résultat net part du groupe 2022

(+1,6% de croissance annuelle moyenne sur 10 ans)

1 025

collaborateurs

(fin 2022 avec la participation MI)

1.2. Activités et organisation

1.2.1. ICE Groupe S.A.

ICE Groupe est une société française dont le siège se trouve en France et qui exerce une fonction de holding et de coordination stratégique et industrielle des filiales du groupe, en France et dans le monde.

Le groupe possède la totalité du capital de la grande majorité de ses filiales.

1.2.2. Organisation opérationnelle

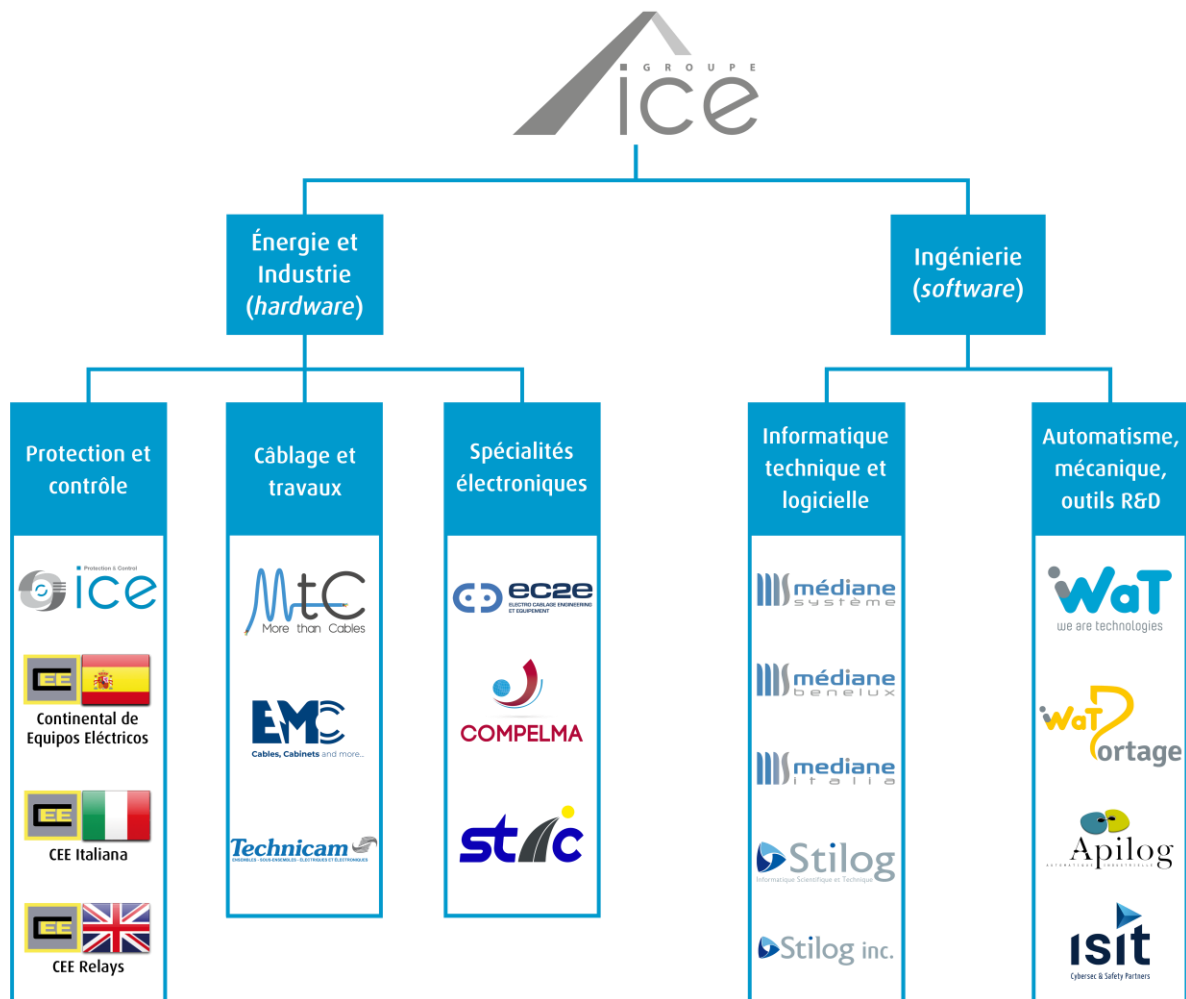
L'activité du groupe est répartie entre 2 grandes branches opérationnelles. Dans leurs marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble d'activités propres auprès des clients, généralement des entreprises liées à l'investissement industriel :

- La branche *Energie et Industrie* fournit des équipements (hardware) et des services associés.

Elle se développe autour de trois grandes activités : la protection et contrôle-commande des réseaux électriques de la moyenne à la très haute tension (ICE et les 3 CEE), le câblage et les travaux électriques (MtC, Technicam et EMC), et des niches dans des spécialités électroniques (EC2E, Compelma et STIC).

- La branche *Ingénierie* (software) propose des prestations dans les métiers de l'informatique technique, de l'électronique et des automatismes. L'activité est composée de prestations de R&D externalisée dans l'informatique technique, l'électronique et les calculs scientifiques (Médiane Système et Stillog IST) auxquelles s'ajoutent l'édition logicielle (Stillog IST et Stillog inc), les automatismes (WaT et Apilog), et les outils matériels et logiciels en R&D (ISIT).

Organigramme simplifié du groupe



1.2.3. Composition de la direction

Le Directoire

Sous le contrôle du Conseil de surveillance, le Directoire met en œuvre les orientations stratégiques et dirige l'ensemble des activités du groupe. En 2022, il était composé de 4 membres, Pierre Fustier, président, en charge de l'ensemble des sociétés du groupe, Didier Bantegnies, orienté vers les activités hardware, Bruce Hubert vers le câblage, et François Bertauld, vers l'ingénierie.

Les mandats de Didier Bantegnies et François Bertauld viennent à terme avec l'Assemblée générale 2023. Celui de François Bertauld serait renouvelé, Jean-Yves Fustier rejoignant le Directoire.

Les dirigeants des sociétés

Chaque société du groupe est sous la conduite d'un ou plusieurs dirigeants en charge des directions opérationnelles et fonctionnelles, responsable sur son périmètre et développant une expertise propre soit, au moment de l'assemblée générale :

Prénom/Nom	Fonction principale
Directoire	
Pierre Fustier ⁽¹⁾⁽²⁾	Président
Didier Bantegnies ⁽¹⁾	Membre, directeur général, ICE
François Bertauld ⁽¹⁾⁽²⁾	Membre, président, Médiane Système
Jean-Yves Fustier ⁽²⁾	Membre, secrétaire général
Bruce Hubert	Membre, vice-président, MtC
Dirigeants	
Jean-Luc Barreau	Directeur général, Compelma
Luca Bellotti	Directeur général, CEE Italiana
Tayeb Benslimane	Directeur comptable et consolidation, ICE Groupe
François Berthelot	Président, Stillog IST
Patrice Bibaut	Directeur d'exploitation, WaT
Olivier Chaland	Directeur général, WaT, et président, WaT Portage
Frédéric Czaikowski	Directeur général, Médiane Système
Robert Dickson	Director, CEE Relays
Philomène Gaspar	Directrice générale, WaT Portage
Shaunt Hosdagghian	Chief Revenue Officer, Stillog inc.
Régis Hubert	Président, MtC
Daniel Huitorel	Directeur R&D, ICE
Marion Lamy	Directrice générale, EC2E
Guy Le Marc	Directeur général, STIC
Dominique Lestrade	Directrice générale, ISIT
Philippe Malinvaud	Vice-Président, MtC
Florence Martineau	Présidente, EC2E
Sébastien Moulinot	Directeur de production, ICE
Juan Nuñez Recuero	Directeur général, CEE España Continental de Equipos Eléctricos
Christophe Poirmeur	Directeur général, Stillog IST
Catalin Popa	Directeur général, EMC
Christophe Reny	Gérant, Technicam
Véronique Taillanter	Directrice des ressources humaines, ICE/ICE Groupe
Emmanuel Thizon ⁽²⁾	Directeur général, ICE

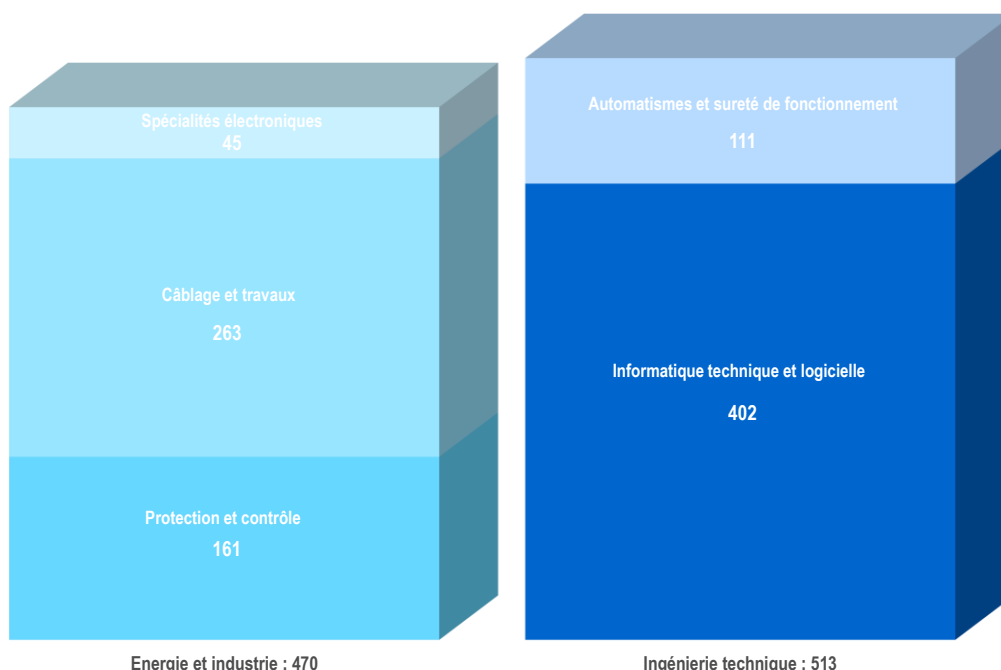
(1) Mandats venant à échéance le 28 avril 2023 (2) Renouvellement ou nouveaux mandats à compter du 28 avril 2023

Outre leurs relations directes, les dirigeants se réunissent au moins 3 fois par an. Ces rencontres permettent notamment le partage d'informations et les décisions sur les sujets communs ou transverses.



Les dirigeants du groupe en 2022 (quelques absents), avec Jacques et Matthieu Boulard, président et vice-président du Conseil de surveillance

Répartition des effectifs par activités (hors holding)



(Effectifs moyens 2022)

Nos implantations



ICE Groupe



Ingénierie, Conseil et Équipement Groupe est la société mère holding.

Implanté en proche banlieue de Paris à Alfortville (94), ICE Groupe gère et assiste les sociétés du groupe dans leurs fonctions opérationnelles, notamment industrielles et commerciales. Il assure également le secrétariat général, les fonctions comptables et financières ainsi que les conseils sociaux et juridiques.

Ses principaux dirigeants sont :

Pierre Fustier, président du directoire, mandat renouvelé le 28 avril 2023

Didier Bantegnies, membre du directoire, mandat venant à terme le 28 avril 2023, puis conseiller du président & censeur au Conseil de surveillance

François Bertauld, membre du directoire, mandat renouvelé le 28 avril 2023

Jean-Yves Fustier, membre du directoire à compter du 28 avril 2023

Bruce Hubert, membre du directoire

(voir détail dans §2.2. Mandataires sociaux), ainsi que :

Tayeb Benslimane



Maitrise en économie et gestion d'entreprise, DESCF, fin de cursus Diplôme d'Expertise Comptable.
Directeur de mission en cabinet d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes.
Entré à ICE Groupe en 2022, **Directeur comptable et consolidation**.

Plus d'informations sur <http://www.icegroupe.com>

Energie et industrie



Activités de ICE



Industrielle de Contrôle et d'Équipement est une société spécialisée dans les produits et systèmes assurant la protection, les automatismes et le contrôle-commande des réseaux électriques.

ICE commercialise ces équipements pour les réseaux de production, transport, distribution, ferroviaires et industriels sous les marques ICE, CEE et Technirel.

Implantée en banlieue de Paris à Alfortville (94) et Brie Comte Robert (77), elle réalise la conception, la production, la commercialisation, l'assistance technique de ses produits et systèmes. La gamme de produits est composée principalement d'appareils électroniques et numériques (relais de protection, centrales de mesure, automates spécialisés ou encore appareillages de synchro-couplage) et relais électromécaniques. Les systèmes de contrôle-commande et supervision sont adaptés à la conduite de réseaux de transport ou de distribution, ainsi qu'à celle des installations industrielles complexes.

Tous les services associés sont assurés : formation, études de réseaux, études d'application, mise en service, expertise, maintien en conditions opérationnelles et après-vente.

Ses principaux dirigeants sont :

Pierre Fustier **président** (et président du directoire de ICE Groupe),

Didier Bantegnies, **directeur général** (et membre du directoire de ICE Groupe), jusqu'au 28 avril 2023

(voir détail dans §2.2. Mandataires sociaux), ainsi que :

Emmanuel Thizon



Ingénieur des matériaux ISMANS & IFOCA.

Carrière technique en R&D, production et commercial commencée dans un groupe international de câbles.

Entré à ICE en juin 2022, directeur général adjoint en charge de la direction commerciale.

Directeur général à compter du 28 avril 2023.

Daniel Huitorel



Ingénieur ENSI Caen.

Entré à ICE en 1991, chef de projet, responsable puis

Directeur Recherche et Développement à compter de 2016.

Membre du comité de direction.

Sébastien Moulinot



Ingénieur. Carrière technique commencée dans l'automobile.

Entré à ICE en 2006, responsable industrialisation puis de la gestion de production.

Responsable production en 2013 puis **directeur de production** depuis 2018.

Membre du comité de direction.

Mutation à la direction générale de MtC à compter du 1^{er} mai 2023.

Véronique Taillanter



Maîtrise de Droit, diplômée de l'Institut français de Presse et DEA Sciences de l'Information.

Carrière commencée dans les services des ressources humaines de Domoservices, SNET et Air Liquide.

Entrée à ICE en 2019, responsable puis **directrice des ressources humaines** depuis 2020 et conseil en ressources humaines pour le Groupe.

Membre du comité de direction.

Plus d'informations sur <http://www.icelec.com>

Activités de CEE España



CEE España (Continental de Equipos Eléctricos, SA) est une société assurant une présence commerciale et technique dans le même métier que ICE.

Implantée en banlieue de Madrid, la société vise la clientèle espagnole et celle des pays hispaniques (pays d'Amérique du Sud). Elle y assure la distribution des produits commercialisés par ICE, à laquelle s'ajoutent des activités de négoce, de services (études de sélectivité, courts-circuits, mises en services, etc.) et de formation.

Sa clientèle est particulièrement concentrée dans l'industrie (raffineries et gaz, ses principaux clients étant Repsol et Cepsa), l'aéroportuaire et le ferroviaire.

Elle est dirigée par

Juan Núñez Recuero



Ingénieur technique industriel spécialité électricité, Université Polytechnique de Madrid.

Entré à CEE España en 1986, ingénieur applications, puis directeur technique.

Directeur général depuis 2001.

Plus d'informations sur <http://www.relescee.es>

Activités de CEE Italiana



CEE Italiana SRL est une société assurant une présence commerciale et technique dans le même métier que ICE.

Implantée en banlieue de Milan, la société vise la clientèle italienne. Elle y assure la distribution des produits commercialisés par ICE, à laquelle s'ajoutent des services (études de réseaux électriques, assistance sur site) et du négoce de produits associés (SKM, RS Isolsec).

Sa clientèle est particulièrement concentrée dans le pétrole et le gaz (ENI), la chimie et l'énergie.

Elle est dirigée par

Luca Bellotti



Ecole Polytechnique de Milan, electrical engineering.
Entré à CEE Italiana en 2010, ingénieur d'applications.
Directeur général adjoint en 2018.
Directeur général depuis 2019.

Plus d'informations sur <http://www.cceitaliana.com>

Activités de CEE Relays



CEE Relays Ltd est une société assurant une présence commerciale et technique dans le même métier que ICE.

Implantée en banlieue de Londres, la société vise la clientèle britannique, irlandaise et du Commonwealth. Elle y assure la distribution des produits commercialisés par ICE, à laquelle s'ajoutent des activités de négoce de produits associés et des prestations de services (ingénierie, assistance à application, tests et mises en service, formations).

Sa clientèle est particulièrement concentrée dans l'industrie pétrolière onshore et offshore (plateformes, raffineries).

Elle est dirigée par

Robert Dickson



Bath University, BSc, Bath University, MEng.
Electrical Engineer, London Electricity PLC (1995 – 1997).
Application Engineer, CEE Relays Ltd. (1997 – 2015).
Managing Director (2015 – present).

Plus d'informations sur <http://www.ceerelays.co.uk>

Activités de MtC



Maintenance, travaux et Câblage est une société ayant rassemblé le 1^{er} janvier 2022 deux sociétés du groupe, CEPA Câblage Électronique Professionnelle Aéronautique et OTN Organisation des Travaux Nucléaires, spécialisées notamment dans le câblage industriel et les travaux de maintenance industrielle, nucléaire et ferroviaire.

MtC est installée en Bretagne, à Questembert, et en Bourgogne sur deux sites de production, à Mâcon (siège) et au Creusot. Elle réalise après étude technique des kits de filerie, des faisceaux électriques et le câblage d'armoires complètes (câblage industriel), le maintien de systèmes électriques et électromécaniques installés sur bogies (câblage ferroviaire) et des travaux de maintenance nucléaire et d'installation industrielle sur site (maintenance).

Elle développe et commercialise des systèmes de détection d'obstacle et de surveillance de déraillement pour les matériels roulants ferroviaires, trains et métros, ainsi que pour la conduite assistée de tramways urbains.

MtC dispose pour cela d'infrastructures importantes avec des ateliers équipés de ponts roulants et matériels de levage, des équipements de cintrage de tube à commande numérique et soudure TIG (qualification EN15085), des automates de production de kits de filerie et des machines de coupe-dénudage de câbles.

Sa clientèle est concentrée sur de grands comptes leaders dans ces secteurs, tels Carrier et Schneider Electric (industrie électrique), Alstom (ferroviaire) et Framatome (ex AREVA, nucléaire).

Elle est dirigée par

Régis Hubert



Intègre OTN en 1993 et devient le directeur technique et responsable du pôle maintenance nucléaire et installations industrielles.

Président d'OTN de 2010 à 2021.

Président

Bruce Hubert



Formation expertise comptable. Carrière amorcée dans le contrôle de gestion (France, USA) puis la gestion d'entreprises à l'international (Mexique, Argentine).

Entré à OTN en 2010, il en devient le directeur général (et membre du directoire de ICE Groupe à compter de 2021).

Vice-président

Philippe Malinvaud



Ingénieur électronicien puis formation en gestion. Carrière dans les secteurs des machines spéciales et des équipementiers automobile (Valeo Eclairage), puis président d'une division du groupe Fayat.

Reprend CEPA en 2018 et en devient le président.

Vice-président

Plus d'informations sur <http://www.mtc.com>

Activités de Technicam



Technique Câblage Maroc, émanation de CEPA (devenue MtC).

Démarrée il y a une quinzaine d'années, la structure est basée à Mohammedia au Maroc, à une vingtaine de kilomètres au nord de Casablanca. Elle réalise du câblage électrique et l'intégration d'ensembles et de sous-ensembles électroniques et électrotechniques, câbles, cordons, faisceaux, coffrets et armoires destinés à des applications professionnelles dans les secteurs de la défense, l'industrie, l'aéronautique. Ses métiers très complémentaires lui permettent de maîtriser la totalité de la chaîne de fabrication.

Avec d'étroits échanges techniques, de matériels et de matières premières, elle réalise pour MtC et d'autres sociétés du Groupe des prestations reconnues pour leur fiabilité et des produits de qualité. La gestion des coûts, des délais et de la qualité est primordiale. La société propose un accompagnement clef en main, grâce à son expérience sur le sol marocain et européen.

Son effectif de plus de 100 personnes lui permet une forte réactivité.

Elle est dirigée par

Christophe Reny



Formation expertise comptable. Début de carrière en contrôle de gestion dans le domaine de la distribution. Puis gérant de sociétés de câblages (France-Maroc). Fondateur de la société Technicam, il en est le **gérant**.

Plus d'informations sur <http://technicam.net>

Activités de EMC



Electro Medias Confectii est une filiale de MtC.

Démarrée il y a six ans avant d'être reprise en décembre 2021, la structure est basée à Medias en Roumanie.

Permettant aux sociétés du Groupe de bénéficier des bonnes compétences techniques – notamment mécaniques – présentes dans les pays de l'Europe de l'Est et de répondre aux demandes de clients implantés localement, elle réalise des faisceaux électriques et des assemblages mécaniques.

Son effectif, proche de 40 personnes, est en forte croissance.

Sous la supervision de Bruce Hubert, gérant de la société, et de Philippe Malinvaud,
elle est dirigée par

Catalin Popa



Ingénieur électromécanique.

En charge de production / qualité et logistique de 2016 à 2018.

Directeur de site de 2018 à 2020, également responsable de production.

Directeur général

Plus d'informations sur <http://www.icegroupe.com>

Activités de EC2E



est une société spécialisée dans la conception, la production, la commercialisation et la maintenance d'équipements électroniques de gestion des matériels de manutention.

Implantée en banlieue parisienne à L'Isle Adam (95), elle est le leader national dans le domaine du contrôle d'accès des matériels de manutention. Elle a étendu son activité aux ralentisseurs électroniques limitant automatiquement la vitesse de ces matériels (dans les zones à risques, avec passage de piétons, approche de quais, etc.) et à la gestion à distance, par la technologie GPRS, des parcs correspondants.

Ses produits, à constante et forte innovation technologique, sont intégrés dans les chariots élévateurs, chariots de pistes d'aéroports, engins de conduite ou machines-outils. Sa clientèle se génère donc souvent via la distribution auprès de divers constructeurs, tels Fenwick, STILL et BT France, mais également directement auprès des clients finaux (Air France).

Elle fournit également des centrales de paiement (lecteur de billets, monnayeur) pour laverie automatique.

Elle est dirigée par

Florence Martineau



Entrée en 1999, Directrice des relations humaines et comptable.
Après le décès de son époux Didier Martineau en 2018, elle en devient la **présidente**.

Marion Lamy



Audencia
Entrée à EC2E en 2012, elle prend en charge le marketing.
Responsable d'exploitation à compter de 2018.
Directrice générale depuis avril 2022.

Plus d'informations sur <http://www.ec2e.com>

Activités de Compelma



est une société assurant la conception, la production et la commercialisation de produits assurant la compatibilité électromagnétique, la gestion thermique et des interconnexions spécifiques.

Implantée en banlieue parisienne aux Ulis (91), cette société commercialise des produits permettant aux matériels électroniques de lutter contre les perturbations CEM : produits de blindage, filtrages (entrées / sorties et sur cartes), dispositifs de mise à la masse. Elle a ensuite étendu ce concept à la gestion thermique, dissipation ou régulation (matelas souples thermo conducteurs, modules thermoélectriques) et complété son catalogue avec des produits d'interconnexions spécifiques (connecteurs spéciaux) et d'autres produits spéciaux (antennes Bluetooth, gel antivibratoire...).

La clientèle de COMPELMA est diversifiée : l'essentiel des ventes est réalisé auprès de grands comptes dans plusieurs secteurs d'activité : l'automobile (Lacroix Electronics, Magneti Marelli, Visteon), les télécoms (Nokia), l'aéronautique (Airbus, Safran), l'industrie (Schneider), la défense et la sécurité (Thales, Idemia) et le médical.

Elle est dirigée par :

Jean-Luc Barreau



Formation en électronique.

Entré à Compelma en 2001, ingénieur technico-commercial, puis directeur d'exploitation en mars 2020.

Directeur Général depuis 2021.

Plus d'informations sur <http://www.compelma.com>

Activités de STIC



SOCIÉTÉ TECHNIQUE D'INGÉNIERIE ET DE COOPÉRATION

est une société réalisant la conception, la production, la commercialisation et la maintenance d'équipements électriques de télécommunication.

Implantée en banlieue parisienne aux Ulis (91), elle est le leader national dans le domaine des techniques de communications HF et plus particulièrement dans la diffusion iso fréquence. Elle fournit les appareillages et les services nécessaires aux équipements d'émission des informations radio sur la fréquence FM 107.7 MHz.

Le 107.7 MHz est utilisé en France pour les informations radio autoroutières (trafic, bulletins d'alertes, météo, conseils, reportages touristiques et culturels...). La clientèle de STIC est donc particulièrement concentrée auprès des sociétés autoroutières, Cofiroute, Sanef, Aréa, Asf et Escota.

La forte accélération technologique de son secteur des télécommunications sur autoroute (radio numérique, autoroute intelligente, véhicules autonomes, etc.) s'accompagne de prestations d'assistance technique innovantes (par exemple au Centre d'Essai de Véhicules Autonomes de Montlhéry, l'installation d'émetteurs WIFI ITS-G5).

Elle est dirigée par

Guy Le Marc



Ecole d'Ingénieurs de Tours. M.Sc in MSE Hatfield Polytechnic.

Entré à la STIC en 1991, il en devient le directeur technique puis le directeur général adjoint.

Directeur général depuis 2002.

Rapprochement en cours (prévision 1^{er} juillet 2023)

Activités de WorldCast Systems



est une société assurant des solutions pour les médias et la diffusion radio & TV.

Implantée près de Bordeaux, elle fournit des produits et services qui couvrent l'ensemble de la chaîne de diffusion, de la collecte sur le terrain, à la distribution audio / vidéo sur IP, la transmission FM, l'encodage RDS, la mesure et la surveillance de la qualité du signal et la télémétrie. Elle dispose pour cela de 4 marques aux produits complémentaires : APT, codage et transport audio / vidéo sur IP ; Ereso, émetteurs FM ; Audemat, surveillance et encodage RDS et Kybio, système de surveillance centralisé d'équipements IP.

Avec plus de 85% de son chiffre d'affaires à l'international, la clientèle de WorldCast Systems est diversifiée : les opérateurs de réseaux, les autorités de régulation (CSA en France, Radio Authority en Angleterre, etc.) et les diffuseurs, nationaux et locaux (TDF en France, RAI en Italie, Deutsch Telekom en Allemagne, BBC en Angleterre, etc.)

Elle est dirigée par :

Christophe Poulain



Formation Centre d'Etudes Supérieures du Commerce International à Paris, entré dans la société en 1999, dirigea la filiale américaine pendant 8 ans.

Co-président en charge de la stratégie, des ventes monde et du marketing.

Actionnaire pour 19,75% du capital.

Nicolas Boulay



Ingénieur ENSEA et Toulouse Business School, entré au service R&D de la société en 2004.

Co-président en charge de la stratégie, de la R&D et du marketing produit.

Actionnaire pour 19,75% du capital.

Julien Chomat



Ingénieur AM entré dans la société par apprentissage en 2006.

Directeur général en charge de la Supply Chain, de la finance et des ressources humaines.

Actionnaire pour 16,52% du capital.

Plus d'informations sur <http://www.worldcastsystems.com>

Ingénierie technique



Activités de Médiane Système



est une société d'ingénierie et de conseil en électronique et informatique technique (ESN).

Implantée en banlieue parisienne à Le Pecq (78), ainsi qu'à Lyon (69), Grenoble (38) et Nantes (44), elle se spécialise dans la Recherche et Développement externalisée. Ses métiers sont fédérés autour de l'ingénierie de systèmes de hautes technologies : applications informatiques industrielles, temps réel, informatique embarquée, électronique numérique et analogique. Ses prestations se réalisent dans les locaux de Médiane Système (forfaits ou centre de services) ou directement dans ceux des clients, par détachement de personnel (assistance technique).

Médiane Système est présente dans plusieurs secteurs industriels ; les principaux sont les équipements électriques et industriels, le ferroviaire, l'automobile, le médical, les télécoms, la défense et la télévision numérique.

Elle détient 39% du capital de sa participation Médiane Ingénierie installée à Toulouse.

Ses principaux dirigeants sont :

François Bertauld



ISEP. Ingénieur développement puis chef de projet dans une ESN.
Fondateur de Médiane Système en 1989.
Directeur général, président-directeur général en 2010,
puis **président** à compter de 2020 (et membre du directoire de ICE Groupe depuis 2015, jusqu'au 28 avril 2023).

Frédéric Czaikowski



Ecole militaire Saint-Cyr Coëtquidan.
Entré à Médiane Système en 2013 comme directeur de la stratégie commerciale, il en devient directeur commercial en 2016, directeur opérationnel en 2018 et directeur général-adjoint en 2020.
Directeur général à compter de 2021.

Plus d'informations sur <http://www.medianesysteme.com>

Activités de Médiane Benelux



Médiane Benelux, filiale de Médiane Système, est une société d'ingénierie et de conseil en électronique et informatique technique (ESN).

Implantée au cœur de l'Europe, à Bruxelles, depuis décembre 2017, elle vise les marchés proches de l'Europe du Nord, Luxembourg, Pays-Bas et Allemagne.

Médiane Benelux est une entreprise qui privilégie l'évolution et l'accomplissement de ses clients, dans ses bureaux d'études et ceux de différents secteurs industriels. Elle délivre des prestations de haute technicité grâce à une sélection rigoureuse de ses collaborateurs et des méthodologies de développement de pointe.

Ses principaux dirigeants sont :

François Bertauld

Gérant (et président de Médiane Système)

Guillaume Hubert



Master Commerce - Marketing, Vente et Distribution, Arts et Métiers.

Entré en 2017 à Médiane Système

Ingénieur commercial. **Responsable du développement** et de l'implantation commerciale.

Plus d'informations sur <https://medianesysteme.com/fr/>

Activités de Stilog IST



IST est une société de services en informatique scientifique et technique, également éditrice de logiciels.

Implantée en banlieue parisienne à Nanterre (92) et à La Ciotat (13), elle se spécialise dans l'édition logicielle et l'externalisation de la Recherche et Développement.

Son progiciel  **VISUAL PLANNING®** est un outil de gestion de ressources et de planification opérationnelle. Sous la forme de tableau de bord, il permet de gérer les tâches et d'optimiser l'organisation des entreprises. Actuellement à sa 8^{ème} version, il s'agit d'un logiciel paramétrable, collaboratif, sécurisé et simple d'utilisation vendu à des milliers d'exemplaires auprès d'organisations de toutes tailles et de tous secteurs, tels la construction, l'énergie, les services, l'industrie et les transports. STILOG IST réalise elle-même l'ensemble des prestations : l'édition, la commercialisation, l'analyse préalable à l'installation, les prestations de paramétrage et de formations puis l'assistance technique, et l'hébergement dans le cloud.

Dans son autre métier, la R&D externalisée, STILOG IST intervient dans l'ingénierie de systèmes de très hautes technologies : développement de logiciels de calcul, simulation de comportement mécanique, analyses multi-physiques, applications informatiques industrielles et maintenance applicative. Dans ce métier, STILOG IST est présente dans plusieurs secteurs industriels notamment l'aéronautique et la mécanique. Simultanément, elle a développé une activité de TMA (Tierce Maintenance Applicative).

Ses principaux dirigeants sont :

François Berthelot



ENS, DEA et doctorat en géodynamique, ENSPM. Ingénieur développement puis chef de projet dans la société IPS Informatique Pétrolière Scientifique.

Fondateur de Stilog IST en 1991.

Président, expert senior et directeur technique.

Christophe Poirmeur



DEA et doctorat en physique théorique — option géophysique. Ingénieur recherche au BRGM Bureau de Recherche Géologiques et Minières, responsable ESN dans la société IPS Informatique Pétrolière Scientifique.

Fondateur de Stilog IST en 1991.

Directeur général, responsable activités R&D, créateur et responsable de Visual Planning®.

Plus d'informations sur <http://www.stilog.com> et <http://www.visual-planning.com>

Activités de Stilog inc.

 **Stilog inc.**, filiale américaine de STILOG IST, y assure l'implantation et le développement commercial du logiciel



Start up créée en 2012 à San Francisco (siège social), elle a installé en 2015 son second et aujourd'hui principal quartier général à Hoboken, New Jersey, en face de New York. Outre la commercialisation de Visual Planning, son équipe américaine offre des services de consulting, formation et assistance techniques directement liés.

Logiciel de planification et de gestion des ressources, Visual Planning se présente comme une boîte à outils entièrement paramétrable par l'utilisateur. Il permet de gérer la planification de projets, chantiers, parcs et activités telles que le service-après-vente ainsi que la gestion de ressources (personnel, temps, équipements, machines, salles...). De surcroît, Visual Planning possède de nombreuses fonctionnalités permettant le contrôle des coûts, l'évaluation de la charge de travail ainsi que la création de rapports et graphiques.

Stilog Inc. is a leading IT services and software company based in Hoboken, NJ, also editor of Visual Planning, a powerful, collaborative and tailor-made resources scheduling solution.

Visual Planning has now gathered more than 5,000 customers around the world and a 100,000+ user community. A dedicated team of consultants helps on each implementation to ensure that the system's capabilities are used at their best. At the same time, our world -class customized development services are praised by major global firms in the most demanding industries, from aeronautics to energy.

Ses principaux dirigeants sont :

Christophe Poirmeur

Chief Executive Officer (et directeur général de Stilog IST)

Shaunt Hosdaghian



Bachelor's Degree in business administration - Pace University, Lubin School of Business.

Entré en 2017 à Stilog Inc. comme Sales Engineer.

Chief Revenue Officer & Sales Manager depuis janvier 2022.

Adrian Trafidlo



Engineer's Degree: Information Technology - Polsko-Japońska Wyższa Szkoła Technik Komputerowych w Warszawie

Entré en 2015 à Stilog Inc. comme Implementation Consultant, il en devient le Consulting Lead en 2018.

Chief Technical Officer depuis janvier 2022.

Plus d'informations sur <http://www.visual-planning.com/en/>

Activités de WaT



WaT, née en 2017 de la fusion, à l'intérieur du groupe, de Médial Concept et m2es Technologies, est une société spécialisée en ingénierie et réalisations d'applications en automatisme et mécatronique.

Implantée sur cinq sites, près de Chambéry à Les Marches (73), Grenoble (38), Paris (78), Lyon (69) et Clermont-Ferrand (63), son activité est centrée sur l'étude et le choix de produits d'instrumentations, les armoires d'automatisme, la supervision et l'informatique industrielle. Elle intervient également sur l'ensemble des métiers du cycle de développement mécanique et de la réalisation d'un produit industriel.

Les prestations prennent la forme d'études de faisabilité, d'écriture de cahiers des charges, de management de projet, de contrats de maintenance et de formation : une partie sous forme de forfait (projet clés en main), le reste en assistance technique (régie).

Ses clients sont des centres de R&D, des sites de production de l'industrie, des constructeurs de machines (services au forfait et mises en service) des infrastructures. Ils se trouvent dans des secteurs similaires à ceux de Médiane Système, notamment les équipements électriques et industriels, le ferroviaire et l'automobile.

Elle est dirigée par

Olivier Chaland



POLYTECH Orléans. Carrière principalement exercée dans des sociétés de services et d'ingénierie à l'industrie, de la fonction commerciale à la direction d'agence.

Fondateur de Médial Concept en 2007.

Directeur général.

Patrice Bibaut



Maîtrise en électronique, électrotechnique et automatisme puis carrière d'ingénieur commercial.

Entré à m2es Technologie en 2011, ingénieur technico-commercial puis chef d'agence.

Directeur d'exploitation en 2018, puis **directeur général** depuis janvier 2023.

Plus d'informations sur <http://www.wat.digital>

Activités de WaT Portage



WaT Portage, filiale de WaT, née en 2017, est une société de portage salarial dédiée à l'industrie, en particulier dans les métiers de l'ingénierie, de l'informatique technique, de l'électronique, des automatismes et de la mécanique.

Implantée près de Chambéry à Les Marches, elle bénéficie des quatre autres sites de WaT, à Lyon, Grenoble, Paris, et Clermont-Ferrand.

Avec des contrats simples d'utilisation et offrant de bonnes protections et garanties aux salariés portés, elle apporte de la souplesse. Statut reconnu, le portage salarial est en effet un contrat tripartite permettant de sécuriser la relation entre les salariés, la société qui les porte et les clients.

Ses clients sont proches de ceux de WaT, tels des centres de R&D, des sites de production de l'industrie, des constructeurs de machines, des infrastructures. Ils se trouvent dans les secteurs des équipements électriques et industriels, du ferroviaire et de l'automobile.

Elle est dirigée par

Olivier Chaland



POLYTECH Orléans. Carrière principalement exercée dans des sociétés de services et d'ingénierie à l'industrie, de la fonction commerciale à la direction d'agence.

Fondateur de Médial Concept en 2007 et de WaT Portage en 2017.

Président.

Philomène Gaspar



Formation NRC négociation et relation client.

Entrée à m2es Technologie en 2013, commerciale et responsable du pôle recrutement.

En 2020 elle prend en charge le suivi et développement des grands comptes pour l'activité prestation.

Directrice générale depuis janvier 2021.

Plus d'informations sur <http://www.wat-portage.fr>

Activités d'Apilog



Apilog, filiale de WaT, est une société spécialisée dans les automatismes de commande.

Implantée à Chanteloup-les-Vignes (78), elle est en relation avec WaT, aux offres complémentaires.

Spécialisée dans l'automatique industrielle, elle a une expertise dans la maîtrise des automatismes regroupe une variété d'applications industrielles pour la création d'installations automatisées, allant d'un simple îlot robotisé à des process complexes.

Elle réalise ainsi des études d'automatismes (automate programmable et supervision) avec montage et câblage sur site. Son savoir-faire réside dans la fabrication en atelier et sur chantier, les études électriques (fabrication d'armoires), les logiciels et systèmes, le développement des automates et terminaux opérateurs, la communication et les réseaux, et le développement de systèmes de supervision.

Ses clients sont principalement concentrés dans les secteurs de l'automobile, des aéroports, du ferroviaire et des cosmétiques.

Elle est dirigée par

François Bertauld



ISEP. Ingénieur développement puis chef de projet dans une ESN.
Président-fondateur de Médiane Système en 1989, membre du directoire de ICE Groupe.
Président.

Patrice Bibaut



Maîtrise en électronique, électrotechnique et automatisation puis carrière d'ingénieur commercial.
Directeur général de WaT.
Directeur général depuis janvier 2023.

Dominique Roquelle



Master en qualité et environnement durable.
Entré à Apilog en 1994. Chargé d'affaires en 2007, puis directeur technique en 2021.
Directeur général-adjoint depuis avril 2022.

Plus d'informations sur <http://www.apilog.fr>

Activités de ISIT



est une société spécialisée dans les applications liées à l'assurance qualité logiciel, cybersécurité, sûreté de fonctionnement et aux systèmes embarqués.

Implantée à Toulouse depuis plus de 30 ans, elle est en relation avec Médiane Système et Médiane Ingénierie, aux offres complémentaires.

ISIT est spécialisée dans la commercialisation d'outils matériels et logiciels utilisés dans les bureaux d'études et de développement. Elle possède des contrats de revente et représente des marques dont certaines font l'objet d'une exclusivité de distribution en France.

Elle fournit des outils et des briques (IP) logiciels orientés qualité, safety et cybersécurité, des produits pour les réseaux industriels et la production, des prestations d'expertise et de conseil et des formations.

Le catalogue de produits est important et varié et touche aux domaines suivants : temps réel embarqué, génie logiciel et test & validation, informatique industrielle et réseaux de terrain, programmation et test de cartes. En plus des produits, ISIT propose des prestations d'accompagnement périphériques aux développements : expertise sur les produits, formation, aide à la mise en place, test et validation.

Particulièrement diversifiés, les clients d'ISIT ont comme point commun de posséder une cellule de développement dans les domaines électronique et informatique industrielle.

Elle est dirigée par

Dominique Lestrade

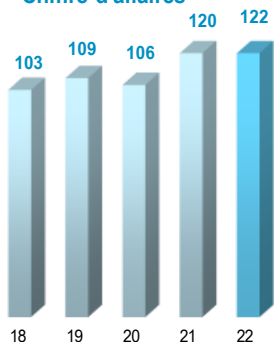


Ingénieur Techniques de l'Industrie, spécialité Electronique, IHEDN.
Carrière commencée dans le Groupe Cahors, Directeur Général Délégué CRDE.
Entrée à ISIT en 2020.
Directrice générale.

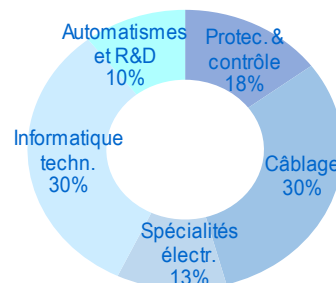
Plus d'informations sur <http://www.isit.fr>

1.3. Synthèse des résultats consolidés

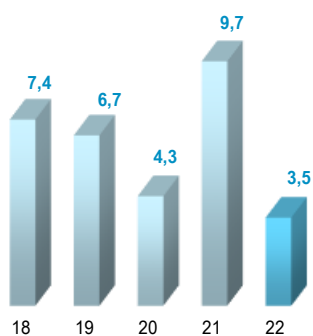
Chiffre d'affaires



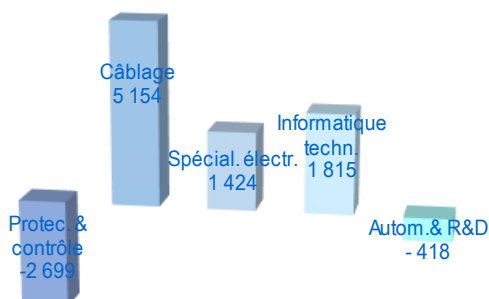
Chiffre d'affaires 2022 par secteur



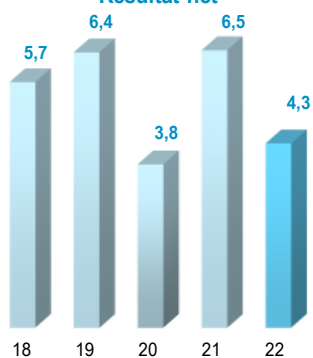
Résultat opérationnel



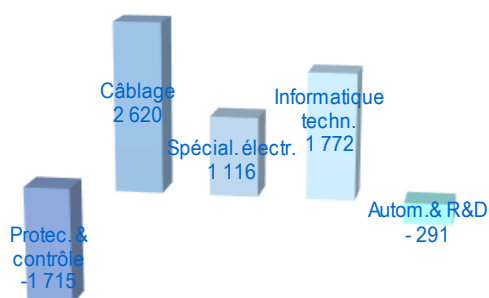
Résultat opérationnel 2022 par secteur



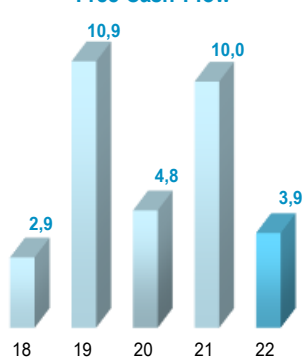
Résultat net



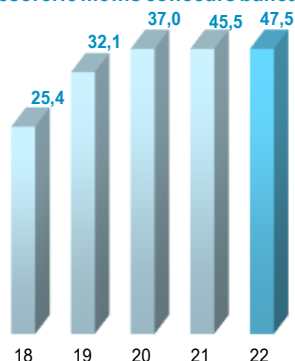
Résultat net 2022 par secteur



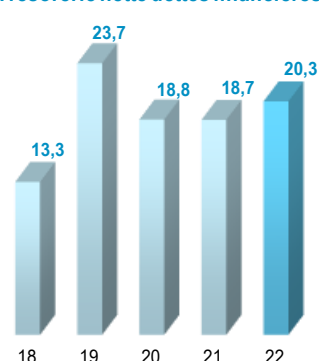
Free Cash Flow



Trésorerie moins concours bancaires



Trésorerie nette dettes financières*

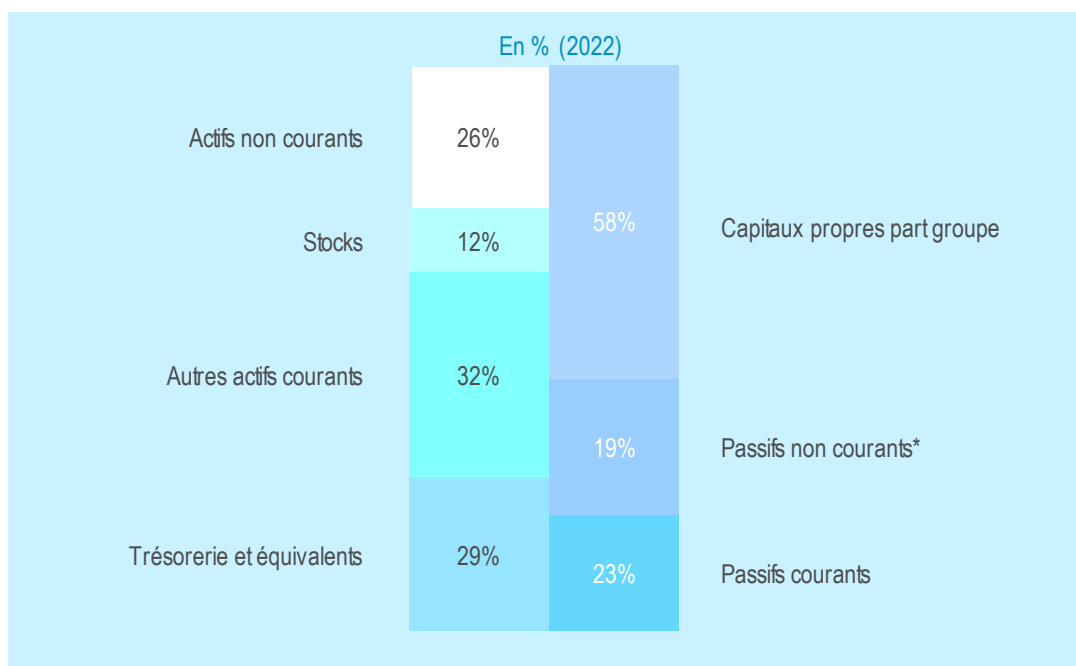


* et des compléments de prix à verser sur acquisition de filiales

Données exprimées en millions d'euro

Bilan simplifié consolidé

ACTIF	En milliers d'euro					
	2022	2021	PASSIF	2022	2021	
Actifs non courants	42 787	42 351	Capitaux propres part groupe	94 795	94 097	
Stocks	19 621	18 562	Passifs non courants*	30 655	30 342	
Autres actifs courants	52 658	52 617	Passifs courants	37 151	34 609	
Trésorerie et équivalents	47 548	45 519				
Total	162 614	159 048		162 601	159 048	



* dont intérêts minoritaires et autres fonds propres

1.4. Recherche et développement

1.4.1. La recherche dans les gènes du groupe

L'activité de *protection et contrôle*, qui est à l'origine du groupe, a pour ADN essentiel l'excellence technique, les évolutions technologiques et la qualité des produits.

L'élargissement progressif du groupe vers d'autres activités a été orienté de façon privilégiée vers des métiers technologiques proches, à haut niveau d'expertise, et notamment l'*ingénierie technique informatique*. D'une façon générale, le groupe est fortement marqué par une culture d'ingénieur accordant une importance primordiale à la Recherche et Développement.

1.4.2. Deux natures de Recherche et Développement

L'activité du groupe recouvre deux natures différentes de recherche et développement :

- Celle affectée aux **produits de série du groupe** : la *protection et contrôle* en absorbe naturellement une large partie. Augmentant de près de 10 points entre 2012 et 2020 où elle avait culminé à 26% des ventes, elle est restée encore élevée l'année dernière à 22,7% des ventes. Dans les autres activités, la progression avait été un peu moins importante, et a conservé l'année dernière également un niveau élevé, à 21% du chiffre d'affaires.

Frais (en % / CA)	2022	2021	2020
Produits de série protection et contrôle	22,7%	23,7%	25,9%
Produits de série du groupe	21,0%	21,2%	22,1%

- Celle pour le **compte de tiers** (R&D externalisée) : l'ingénierie technique en constitue la plus grande partie. Représentée par l'informatique technique, assurée par Médiane Système et par la part ESN de STILOG IST, les automatismes et l'ingénierie en contrôle commande par WaT et les automatismes d'Apilog, elle est complétée par des études spécifiques dans les protections et contrôle, en France et en UE, et dans les spécialités électriques et électroniques (couverture des autoroutes par la FM 107.7, etc.).

Au total, environ près de la moitié des effectifs du groupe étaient directement rattachés ces dernières années à ces deux natures de recherche.

Nombre de salariés de la recherche	2022	2021	2020
Produits de série du groupe	59	69	78
Pour le compte de tiers	399	404	378
Total	458	474	456

A près de 35 M€, l'ensemble des frais a retrouvé son niveau record de 2019, avant la pandémie qui avait particulièrement affecté les dépenses de recherche, en particulier celles sous-traitées (R&D externalisée). La tendance à la croissance de l'ingénierie technique ne cesse de se confirmer, année après année. L'orientation générale du groupe vers les services venant se substituer aux ventes de matériels s'est également affirmée.

Frais (en milliers d'euro)	2022	2021	2020
Produits de série du groupe	6 661	7 815	8 163
Pour le compte de tiers	28 304	25 164	24 558
Total	34 965	32 979	32 722

En contrepartie de cette activité de recherche et développement, le groupe obtient des aides significatives au travers du crédit d'impôt recherche. Après plusieurs années de baisses, les montants des CIR se sont stabilisés l'année dernière.

CIR	2022	2021	2020
Montant	2 658	2 610	3 285
En % / coûts	7,6%	7,9%	10%
N/n-1	1,9%	-21%	-4,0%

Cependant, ramenée aux coûts, l'aide fiscale globale pour la R&D a encore diminué à 7,6% des coûts, à comparer à une moyenne supérieure à 12% dans les 5 années 2012-2016.

1.5. Facteurs de risques

Le risque est constitué par l'éventualité de survenance d'un événement dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, la réputation du Groupe. Il peut également être constitué par le fait de manquer une opportunité. L'analyse des risques permet de les identifier, d'en mesurer l'impact et de les traiter en vue de les maintenir à un niveau acceptable.

L'objectif est de protéger les femmes et les hommes du Groupe, préserver la valeur, les actifs et la réputation du Groupe et enfin de créer de la valeur dans la durée pour l'ensemble des parties prenantes.

RISQUES AUXQUELS LE GROUPE ESTIME ÊTRE EXPOSÉ :

1.5.1. Risques liés à l'activité

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ / IMAGE ET RÉPUTATION

Identification du risque	Gestion du risque
La réputation et l'image des entreprises composant le groupe peuvent être rapidement compromises dans un monde où l'information circule facilement et rapidement ; elles dépendent du jugement des clients agissant dans un cadre professionnel et technique.	Afin de réduire les risques de tels événements, le Directoire assure une coordination entre les filiales déployant leur propre système de veille. Le déploiement de la Charte Éthique dans l'ensemble du groupe vise à donner des règles de conduite et à guider les actions et les comportements, inspirer les choix et faire vivre les valeurs du groupe dans les actes quotidiens de chacun des collaborateurs.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ / QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

Identification du risque	Gestion du risque
La qualité et la sécurité des produits et des interventions chez les clients sont essentielles pour le groupe en raison de son positionnement technique, lui-même accentué par ses métiers tels la protection des réseaux électriques (ICE et les sociétés CEE), l'informatique technique (Médiane Système et Stillog IST), les automatismes et l'ingénierie de contrôle commande (WaT), la sécurité autoroutière (STIC), les interventions dans les installations nucléaires (MtC) et le contrôle de l'accès et de la vitesse des chariots de manutention (EC2E).	Les principes qui régissent la politique de qualité et de sécurité du groupe sont : - la satisfaction des besoins des clients ; - la conformité aux exigences de sécurité et à la législation ; - la qualité et la conformité des produits. Outre la démarche de management de la qualité (la quasi-totalité des filiales les plus importantes sont certifiées ISO 9001), cela justifie la mise en place de contrôles de fabrication rigoureux, par exemple à ICE qui conçoit et fabrique ses propres bancs de contrôle final, ainsi que d'habilitations spécifiques. Les directions concernées de chaque filiale du groupe évaluent spécifiquement la sécurité de leurs matières premières et de leurs produits finis. Le groupe et ses filiales ont mis en place des couvertures d'assurance, notamment pour couvrir la responsabilité civile du fait des produits.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ / SAISONNALITÉ ET CONJONCTURE

Identification du risque	Gestion du risque
Les activités du groupe sont sensibles aux cycles économiques, à la conjoncture et à la saisonnalité de l'activité. Les ralentissements économiques conduisent à une baisse des investissements chez les clients du groupe, ce qui peut avoir un impact négatif significatif sur nos activités et nos résultats. Les dépenses d'investissement des clients ont un caractère saisonnier et dépendent notamment des conditions climatiques : ainsi à ICE, l'activité est en principe plus importante juste avant l'été, période propice aux travaux en extérieur, puis avant les froids de l'hiver ; de même, STIC a fréquemment beaucoup d'activité en fin d'année, moment où les conditions de circulation deviennent difficiles.	Le groupe s'efforce de pallier ces risques par la diversité et l'enrichissement de ses métiers. Sa trésorerie nette positive importante lui permet de financer la constitution saisonnière d'en-cours et/ou produits finis.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ / IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE ET ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Identification du risque	Gestion du risque
Le groupe est installé géographiquement dans plusieurs régions en France et dans 8 pays étrangers, totalisant 25 implantations. Néanmoins, les perturbations politiques, économiques ou sanitaires peuvent influencer sensiblement sur son activité.	La présence sur de multiples sites, qui accompagne ses métiers diversifiés, favorise l'équilibre des ventes et une compensation entre les zones géographiques. Longtemps exclusivement réalisés en France, l'ingénierie et le câblage électrique ont été développés dans d'autres pays avec STILOG inc, Médiane Benelux, Technicam et EMC. En cas de crise sanitaire, la forte proportion d'ingénieurs, cadres, techniciens et employés permet un recours important au télétravail.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ / CONCURRENCE

Identification du risque	Gestion du risque
Le groupe est soumis à une pression très différente selon les marchés diversifiés sur lesquels il opère : importante sur le marché des protections, automatismes et contrôle-commande des réseaux électriques français avec RTE et Enedis en situation de monopole-monopsonne, elle l'est moins dans le même métier à l'étranger (CEE), dans le câblage avec la constitution de MtC et dans les niches techniques électroniques. Dans l'ingénierie, malgré la présence de quelques grandes sociétés, le marché est fragmenté et plus ouvert.	Sur le marché des protections, automatismes et contrôle-commande en France, le développement vers d'autres clients, dans l'industrie, le ferroviaire et la production d'énergie, est activement recherché. Gagner des parts de marché, améliorer la rentabilité de l'exploitation et donc assurer la croissance sont des enjeux constants dans un contexte de lutte permanente pour des produits les plus attractifs et les plus performants, avec un rapport qualité-prix optimisé. Par ailleurs, dans toutes ses activités, le groupe investit beaucoup en matière de recherche, permettant de conserver une expertise technique de haut niveau par rapport à la concurrence.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ / INNOVATION ET ATTENTES DES CLIENTS

Identification du risque	Gestion du risque
La mise au point d'une offre de produits, biens et services, innovants et leur adaptation aux besoins du marché constituent une priorité permanente pour le Groupe. Si le Groupe ne parvenait pas à anticiper et interpréter l'évolution des attentes des clients et des nouvelles tendances, ses ventes pourraient être affectées.	Au-delà de la culture d'ingénieur marquant fortement le groupe et accordant une importance primordiale à la Recherche et Développement, l'innovation est une quête permanente : - A l'intérieur de sociétés du groupe, par exemple à ICE par la mise en place d'un département innovation-marketing chargé notamment d'identifier et anticiper les évolutions techniques des produits et des marchés. - La recherche externe entreprise depuis plusieurs années privilégie les sociétés dans les nouveaux secteurs économiques.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ / OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE

Identification du risque	Gestion du risque
Dans le cadre de sa stratégie de développement, ICE Groupe a réalisé et pourrait être amené à réaliser des acquisitions. La mise en œuvre de cette stratégie suppose néanmoins que ICE Groupe puisse trouver des opportunités de développement à un coût et à des conditions acceptables. Ces opérations sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur les résultats du groupe si celui-ci ne réussissait pas à intégrer dans les conditions prévues les sociétés acquises, leurs dirigeants et leur personnel, à atteindre les performances escomptées et à gérer des passifs qui n'auraient pas été anticipés au moment de la réalisation de l'opération et pour lesquels ICE Groupe n'aurait pas ou peu de protection de la part du cédant.	Dans ses opérations futures de croissance externe, comme par le passé, le groupe choisira de façon sélective des entreprises de taille moyenne dont les équipes pourront être aisément intégrées, avec une culture proche de celle des dirigeants actuels. Cela permettra la plupart du temps à ces entreprises de rester autonomes et à leurs dirigeants de rester aux commandes, tout en mettant en œuvre des synergies avec les autres sociétés du groupe. Par ailleurs, le groupe a mis en place un processus de contrôle de ces opérations qui inclut : - La participation de l'ensemble des membres du directoire à l'identification, l'évaluation économique, technique, commerciale et financière des opérations, ainsi que celle, ponctuelle, de dirigeants d'entreprises du Groupe issues du même secteur. - L'examen par le Conseil de surveillance, et en particulier son président, des opportunités d'acquisitions ou des prises de participation d'un montant significatif ou sortant des activités habituelles du groupe, ainsi que les conditions de leur mise en œuvre. Les acquisitions, validées par le Conseil de surveillance, font par la suite l'objet d'un examen régulier de la part du Conseil de surveillance qui est informé des conditions d'intégration et des performances réalisées.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ / GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Identification du risque	Gestion du risque
Une des clés de la réussite de ICE Groupe réside dans la qualité de ses collaborateurs et de ses dirigeants. Le groupe ne peut pas garantir qu'il aura la capacité de recruter et de fidéliser son personnel, en particulier les consultants, ingénieurs et techniciens qui lui sont nécessaires, notamment dès que survient une pénurie de cadres. Si le groupe ne parvenait pas à identifier, attirer, retenir et former des collaborateurs compétents, au comportement responsable, notamment dans le contexte des évolutions technologiques rapides dans lesquelles il opère, le développement de ses activités et de ses résultats pourrait être affecté. Il y a aussi en matière sociale le risque lié à la santé et sécurité et le risque de dégradation du climat social, même s'ils ne sont pas significatifs.	Bien qu'avec un reporting et suivi cadrés, le groupe accorde une très large autonomie à ses filiales pour la gestion opérationnelle. Cet environnement professionnel responsable encourage également l'attachement à ses valeurs, notamment celles portées par la Charte Éthique. Dans une démarche de fidélisation des dirigeants, le groupe met en place une politique de rémunération rétribuant les performances tant individuelles que collectives. Pour les personnes clés, une gestion très décentralisée, une surveillance médicale et l'intéressement aux résultats atténuent les risques de départ. Les contrats des filiales quant à la couverture des risques santé et prévoyance pour la quasi-totalité des collaborateurs répondent aux besoins essentiels de ces derniers et concourent à la compétitivité du groupe qui a la conviction que performance sociale et performance économique sont non seulement intimement liées mais se renforcent mutuellement. Malgré un turnover particulièrement élevé dans l'ingénierie, notamment en région parisienne, la capacité de ICE Groupe à recruter (sans assouplir les critères de recrutement) a été jusqu'à présent suffisante, y compris dans les périodes de forte tension.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ / SYSTÈMES D'INFORMATION

Identification du risque	Gestion du risque
La gestion quotidienne des activités du groupe incluant notamment des achats, la production (dont l'affectation des personnes réalisant des services), les opérations de facturation, de reporting et de consolidation et l'accès à l'information interne de chaque société, repose sur un bon fonctionnement de l'ensemble des infrastructures techniques et applications informatiques. Dans le contexte d'évolution constante des technologies de l'information et de leurs usages, les activités du groupe, ses savoir-faire dépendent d'un fonctionnement de plus en plus dématérialisé et numérique. Le règlement européen sur la protection des données personnelles applicable depuis mai 2018 prévoit des contrôles et des sanctions importantes. Le dysfonctionnement, l'arrêt des systèmes ou le détournement de données confidentielles prenant leur origine pour des motifs exogènes ou endogènes (dont les intrusions, malveillances, etc.) pourraient avoir un impact significatif (réputation, confiance des clients, etc.).	Outre les règles strictes de chaque société en matière de sauvegarde des données, de protection, d'accès, de sécurité aussi bien en ce qui concerne les matériels que les applications et les données, la protection des données des systèmes d'information est facilitée par leur répartition géographique minimisant l'impact que pourraient avoir le dysfonctionnement ou l'arrêt des systèmes. Les systèmes d'information intègrent notamment des « ERP » (Enterprise Resource Planning), logiciels de gestion utilisés par la grande majorité des sociétés. Le déploiement de ces progiciels intégrés contribue également à renforcer la fiabilité et la sécurisation du processus de production des informations, notamment comptables et financières. Les principes du groupe relatifs à la gestion des données à caractère personnel sont diffusés à toutes les sociétés européennes du groupe afin de sensibiliser tous les collaborateurs au respect des principes éthiques et aux exigences légales et réglementaires en la matière. Selon les situations des sociétés du groupe, les efforts de sécurité sont ajustés de façon permanente en fonction des nouvelles menaces de cyberattaques. Le responsable SI de la filiale ICE a été également désigné référent SI du groupe afin d'assurer une homogénéité de doctrine.

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ / DÉFAILLANCE DE CONTRÔLE INTERNE

Identification du risque	Gestion du risque
Les dispositifs de contrôle interne ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non pas une garantie absolue, quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise en raison des limites inhérentes à tout contrôle. Ainsi, le groupe ne peut pas exclure le risque d'une défaillance des contrôles internes susceptibles de l'exposer, notamment à un acte de fraude.	L'environnement de contrôle, essentiel au dispositif de contrôle interne, à la bonne gestion des risques et à l'application des procédures, s'appuie sur les comportements, l'organisation et les collaborateurs. A ICE Groupe, il s'inscrit dans une culture d'engagement et de rigueur transmise par les dirigeants et également dans la continuité des choix stratégiques du groupe. Le groupe met en œuvre les dispositions de la loi dite « Sapin 2 » en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence.

1.5.2. Risques juridiques**RISQUES JURIDIQUES / PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, MARQUES ET MODÈLES**

Identification du risque	Gestion du risque
Le groupe possède un portefeuille de marques et modèles qui constitue un de ses actifs. Le nom des marques, les produits eux-mêmes ainsi que les modèles qui peuvent être contrefaits, font l'objet de protections telles les dépôts de marque.	La recherche et l'innovation sont les piliers historiques du développement du groupe. Le détournement de la propriété industrielle sur les nouveaux produits tirés de la recherche est un risque qu'il faut citer pour être exhaustif mais dont la probabilité d'occurrence est faible. Néanmoins, le système d'enveloppes Soleau est ponctuellement utilisé.

RISQUES JURIDIQUES / ÉVOLUTION DES RÉGLEMENTATIONS

Identification du risque	Gestion du risque
Le groupe est soumis à l'évolution des réglementations qui s'imposent à toutes les sociétés. Certains pays font l'objet de contrôle des exportations, d'embargos, de sanctions économiques ou d'autres formes de restrictions commerciales imposées par l'Union-Européenne, les États-Unis ou d'autres états ou organisations.	ICE Groupe cherche à avoir une attitude irréprochable et exige de toutes les entreprises qui le composent le respect des réglementations des pays dans lesquels elles interviennent.

RISQUES JURIDIQUES / AUTRES RISQUES JURIDIQUES ET LITIGES

Identification du risque	Gestion du risque
Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe et ses filiales sont susceptibles d'être impliqués dans tout type de litige et soumis à des contrôles fiscaux, douaniers et administratifs.	Une provision est constituée dans les comptes sociaux et consolidés chaque fois que le groupe a une obligation vis-à-vis d'un tiers et devra faire face à une sortie de ressources probable dont le coût peut être estimé de manière fiable. Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel ni procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage risquant d'affecter ou ayant récemment affecté significativement et avec une probabilité sérieuse les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la société et du groupe.

1.5.3. Risques industriels et environnementaux

RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX / PRODUCTION

Identification du risque	Gestion du risque
Les produits et services doivent être disponibles à des dates respectant les demandes des clients. De ce fait, un retard majeur de livraison de produits ou de services pourrait être préjudiciable à la réalisation des objectifs commerciaux.	Afin de prévenir ce risque, la plupart des filiales ont recours à des ERP. Le logiciel <i>Visual Planning</i> développé par Stillog IST est également utilisé. Les produits et services doivent être disponibles à des dates respectant les demandes des clients.

RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX / DÉPENDANCE VIS-A-VIS DES FOURNISSEURS

Identification du risque	Gestion du risque
Le groupe est tributaire de ses fournisseurs externes pour la livraison des matières premières, marchandises et sous-traitances de biens et services indispensables à la fabrication et livraison des produits finis (biens et services), lesquelles peuvent donc être perturbées par la défaillance d'un fournisseur important.	La diversité des secteurs d'activité dans lesquels le groupe intervient induit corrélativement celle de ses fournisseurs. Néanmoins, chaque filiale analyse régulièrement les risques de ses filières d'achats et de ses fournisseurs et développe si besoin des sources alternatives. Les tensions actuelles sur les importations d'énergies, de matières premières et de composants ainsi que le renchérissement des transports et l'allongement de leurs délais constituent un aléa suivi de près par chaque société du groupe.

RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX / ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

Identification du risque	Gestion du risque
Les activités du groupe sont soumises à des lois et des règlements imposant de respecter des normes toujours plus strictes en matière d'environnement, de santé et de sécurité, lesquels pourraient augmenter le coût de mise en conformité.	Le groupe développe des formations aux risques (humains, informatiques, environnementaux, éthiques...) pour ses collaborateurs en France. Il recherche l'amélioration du pilotage des performances environnementales des activités grâce à la mise en place d'indicateurs clés : - Incitation des collaborateurs aux éco-gestes, - Réduction des émissions de CO2 liées aux déplacements, - Réduction de la consommation de papier liée aux impressions, - Maintien des certifications ISO 14 001. Compte tenu du positionnement vers des produits de plus en plus immatériels, la fabrication de la plupart de ces produits n'a pas recours à des substances chimiques requérant des manipulations et précautions spécifiques. En particulier le groupe n'est a priori pas ou très peu impacté par les substances interdites ou préoccupantes de la réglementation REACH.

1.5.4. Risques financiers

RISQUES FINANCIERS / CONTREPARTIE, ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DE TIERS

Identification du risque	Gestion du risque
Le groupe est exposé au risque de contrepartie pour des engagements de rachat existant à l'égard d'actionnaires minoritaires de sociétés du groupe.	Les engagements vis-à-vis d'actionnaires minoritaires sont indexés sur les résultats d'exploitation et parfois en partie sur les chiffres d'affaires des entreprises concernées ; estimés à environ 0,35 M€, ils ne représentent donc pas de risque significatif, en particulier au regard de la situation financière de ICE Groupe. Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes consolidés car leur réalisation est incertaine.

RISQUES FINANCIERS / CLIENT

Identification du risque	Gestion du risque
Le risque client peut-être matérialisé par le non-recouvrement des créances du fait de difficultés de trésorerie de la clientèle ou de la disparition de clients.	Compte tenu de la variété et de la multiplicité des clientèles, le risque pour le groupe est disséminé et la probabilité d'occurrence d'un dommage significatif à l'échelle du groupe reste limitée. Les plus grands comptes du groupe sont Schneider, Carrier et Alstom. Le montant considéré comme supportant un risque de non-recouvrement et provisionné à ce titre est indiqué dans la note 13 de l'annexe. Il représente 1,7% de la créance client brute.

RISQUES FINANCIERS / LIQUIDITÉ

Identification du risque	Gestion du risque
Le manque de liquidité pourrait affecter la pérennité et l'indépendance du groupe et de ses sociétés.	L'objectif prioritaire du groupe est de garantir sa pérennité et son indépendance. Le groupe a mis en place un cadre de gestion financière centralisée pour toutes ses entités françaises : elle s'applique notamment à la tenue comptable — dont les paiements — et la gestion de trésorerie. Il vise à disposer à tout moment des ressources suffisantes pour financer l'activité courante et également pour faire face à tout événement exceptionnel — dont des « trous d'air » de plusieurs mois d'activité. Il cherche également à assurer la continuité de ses financements et à optimiser le coût financier de la dette. Outre sa trésorerie nette positive, le groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées auprès de plusieurs banques de premier plan.

RISQUES FINANCIERS / TAUX D'INTÉRÊT

Identification du risque	Gestion du risque
ICE Groupe a recours à des emprunts. La difficulté ou même l'impossibilité d'en obtenir en raison d'une mauvaise image du groupe ou de taux d'intérêt élevés pourrait affecter son développement, ses investissements et sa politique financière.	ICE Groupe a un recours modéré à des emprunts. Le groupe se refinance maintenant essentiellement par taux fixes. Aucune de ses dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers. En termes d'image financière, ICE Groupe et ses sociétés françaises sont notés par la Banque de France, qui leur a attribué au cours des dernières années les notes oscillant généralement entre 3+ et 3++ (note maximale, devenue C1+ en 2022).

RISQUES FINANCIERS / TAUX DE CHANGE

Identification du risque	Gestion du risque
Du fait de ses activités internationales, le groupe est exposé aux variations des cours des devises. Cela se concentre essentiellement sur ses filiales américaine STILOG Inc., anglaise CEE Relays, marocaine Technicam et roumaine EMC, ainsi que l'activité de négoce international de Compelma. Les fluctuations notamment entre l'Euro, l'US Dollar, le Dirham marocain et la Livre Sterling peuvent donc influencer les résultats du groupe	Afin de limiter le risque de change, le groupe interdit à ses filiales de spéculer sur les devises et adopte à ce sujet une politique prudente. La plus grande partie de ses facturations à l'export est réalisée en euro.

RISQUES FINANCIERS / ACTIONS

Identification du risque	Gestion du risque
Le groupe s'interdit d'investir directement sa trésorerie en actions. Néanmoins, une partie considérée "à long terme" est investie sur des supports OPCVM pouvant en détenir. Les fluctuations des marchés financiers peuvent donc à court terme influencer les résultats du groupe.	La part des placements de trésorerie du groupe dans des fonds diversifiés à long terme ne dépasse pas 30%. Longtemps pratiquée, la conservation de plus-values latentes permettant de lisser les fluctuations à court terme des performances des placements ne peut malheureusement se poursuivre depuis le récent changement des règles comptables (remplacement de la norme IAS 39 par la norme IFRS 9). Le risque sur ces placements est essentiellement supporté par la société mère.

RISQUES FINANCIERS / ACTIFS DE COUVERTURE DES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Identification du risque	Gestion du risque
Les actifs affectés à la couverture financière des engagements sociaux sont par nature exposés aux variations des marchés sur lesquels ces actifs sont investis. Une baisse forte et durable des marchés financiers peut avoir un impact sur la valeur des portefeuilles constitués (voir note 16 des comptes consolidés relativement aux indemnités de fin de carrière).	Comme la politique de prudence du groupe dans ses placements, la répartition par classe d'actifs dédiés à la couverture des engagements sociaux du groupe vise à réduire notamment les risques de volatilité : sélectionnés chez des assureurs et dépositaires disposant de notations robustes, ceux dans des fonds diversifiés à long terme ne dépassent pas le tiers.

RISQUES FINANCIERS / ÉVOLUTION DES RÉGLEMENTATIONS FISCALES ET SOCIALES

Identification du risque	Gestion du risque
Le groupe est exposé aux risques d'évolution des réglementations fiscale et sociale ou de leur interprétation. L'alourdissement des taxes et cotisations existantes, l'instauration de nouvelles taxes et cotisations, ou la double imposition concernant par exemple l'impôt sur les sociétés, le rapatriement des dividendes ou les prélèvements sociaux, pourraient avoir un impact défavorable sur le résultat de la société.	La direction comptable et la direction juridique, assistées le cas échéant de conseils externes, suivent ces évolutions pour assurer la conformité du groupe à ces réglementations. En cas de litige ou de différence d'interprétation avec les administrations fiscales et sociales, ICE Groupe peut défendre sa position par des recours en justice.

1.5.5. Assurance

ASSURANCE / POLITIQUE GÉNÉRALE

Identification du risque	Gestion du risque
L'absence de couverture des risques principaux des entreprises du groupe pourrait, en cas de sinistre et compte tenu des montants financiers très importants en jeu, gravement affecter les résultats ou même la pérennité des sociétés du groupe.	L'objectif de la politique générale d'assurance est de protéger au mieux les personnes et le patrimoine du groupe contre la survenance de risques significatifs identifiés et assurables qui pourraient l'affecter. A cette fin, le groupe a mis en place pour ses sociétés françaises des contrats d'assurance, notamment pour les risques de dommages et pertes d'exploitation, responsabilité civile et transport, permettant une homogénéisation des couvertures et une maîtrise des garanties. - Au niveau central, le groupe a négocié avec des assureurs de 1er plan des programmes généraux d'assurances pour couvrir les expositions centrales (la grande taille optimisant les coûts induits). - Par ailleurs, selon ses besoins particuliers, chaque filiale peut souscrire des couvertures d'assurance spécifiques.

ASSURANCE / RESPONSABILITÉ CIVILE

Identification du risque	Gestion du risque
L'exploitation et les produits vendus peuvent être à l'origine de dommages majeurs envers les tiers. Ces dommages sont donc susceptibles de représenter des montants très importants pouvant fortement affecter les résultats, voire la pérennité des entreprises du groupe.	Les sociétés du groupe ont étendu depuis plusieurs années une couverture des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile. Elle couvre notamment la responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile du fait des produits. Cette garantie n'a jamais fait l'objet d'une sinistralité significative, ce qui traduit la haute exigence de qualité et de sécurité dans la conception et la fabrication des produits et des services.

ASSURANCE / DOMMAGE AUX BIENS ET PERTES D'EXPLOITATION

Identification du risque	Gestion du risque
Les risques sont l'incendie, foudre, explosion, vol et événements naturels affectant les biens, principalement les immobilisations et stocks. Les risques sont également les pertes d'exploitation consécutives à un dommage matériel.	Les risques pouvant affecter les biens et pertes d'exploitation sont assurés à l'intérieur de plafonds, dans la limite des offres disponibles sur le marché des assurances. Des visites de prévention sont réalisées par les services spécialisés de l'assureur leader dans des sites du groupe.

ASSURANCE / TRANSPORT, AUTOMOBILE

Identification du risque	Gestion du risque
Les risques concernent les transports de biens ainsi que les déplacements automobiles des collaborateurs dans le cadre de missions.	Les sociétés concernées par le transport de biens ont mis en place des couvertures particulières et le groupe offre une assurance pour les déplacements automobiles de ses collaborateurs.

En conclusion, globalement faibles, les risques du groupe peuvent être résumés sous la forme suivante :

COTATION DES RISQUES		GRAVITÉ (1) Mineure=1 Significative=4 Majeure=16 Critique=64	PROBABILITÉ (2) Très peu probable=1 Peu probable=2 Probable=4 Très probable=8	COTATION (1x2) Mineure Tpp=1-4 Significative Pp=8-16 Majeure P=32-64 Critique Tp=128-512
1. Activité	Image et réputation	4	1	4
	Qualité et sécurité des produits	4	2	8
	Saisonnalité et conjoncture	4	2	8
	Implantation géographique et environnement économique	16	4	64
	Concurrence	16	4	64
	Innovation et attentes des clients	4	2	8
	Opérations de croissance externe	4	2	8
	Risques liés à la gestion des ressources humaines	4	2	8
	Systèmes d'information	4	2	8
	Risque de défaillance du contrôle interne	4	1	4
2. Juridiques	Propriété industrielle, marques et modèles	1	1	1
	Évolutions des réglementations	4	2	8
	Autres risques juridiques et litiges	4	1	4
3. Industriels et environnementaux	Production	1	1	1
	Dépendance vis-à-vis de fournisseurs	1	1	1
	Environnement et sécurité	1	1	1
4. Risques financiers	Contrepartie, engagements vis-à-vis de minoritaires	1	4	4
	Client	4	1	4
	Liquidité	4	1	4
	Taux d'intérêt	1	2	2
	Taux de change	1	2	2
	Actions	1	4	4
	Actifs de couverture des engagements sociaux	1	4	4
	Évolutions des réglementations fiscales et sociales	4	4	16
5. Assurance	Politique générale	4	1	4
	Responsabilité civile	4	1	4
	Dommages aux biens et pertes d'exploitation	1	1	1
	Transport, automobile	1	1	1
	Médiane	4	2	4
Moyenne		4	2	9

2. Gouvernement d'entreprise et capital social

2.1. Rappel des principes de la gouvernance

L'organisation de la gouvernance de ICE Groupe avec un Directoire et un Conseil de surveillance est adaptée aux spécificités de l'entreprise.

- L'équilibre des pouvoirs

L'équilibre des pouvoirs au sein des mandataires sociaux est assuré avec une définition et un partage très précis des missions de chacun, avec d'un côté un directoire composé de quatre personnes alliant expertise et longue connaissance des sociétés du groupe et d'un autre côté six membres du Conseil de surveillance contrôlant le capital et libres de jugement.

- Des membres du Conseil informés et indépendants

Les membres du Conseil sont régulièrement informés de l'ensemble des aspects de la marche de la société et de ses performances. Ce contrôle est facilité par une information constante (notamment via l'intranet du groupe) de son Président – actionnaire majoritaire – au sein de la société lui permettant d'accéder directement aux informations internes, dont les nombreux comptes rendus de réunions et tableaux de bord.

Au-delà même de leur présence, les membres du Conseil sont très engagés, avec des expériences complémentaires (expertises industrielles, juridiques, financières, etc.), et pour beaucoup d'entre eux, une mémoire historique, c'est-à-dire une connaissance ancienne et approfondie de l'entreprise et de son environnement.

Les membres du Conseil sont tous assidus (90% de participation en présentiel ou visioconférence en 2022) et vigilants. Les travaux et les délibérations du Conseil se font de manière parfaitement indépendante des engagements opérationnels du Directoire.

- Un Conseil qui dispose d'une large palette de moyens

Le Conseil dispose des moyens qui lui permettent de traiter en toute liberté des questions qui le concernent, notamment quand il s'agit de contrôler la bonne gestion et les orientations stratégiques de l'entreprise et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre. Le Directoire communique en transparence et a le soutien du Conseil dans les choix stratégiques qu'il lui propose et qui sont contrôlés par ce dernier. Le Président du conseil conduit les travaux du Conseil pour permettre cette adhésion, sans laquelle le Directoire ne saurait totalement s'impliquer et assurer en toute confiance et sérénité le développement de l'entreprise.

2.2. Mandataires sociaux

2.2.1. Composition du Directoire

Depuis 2021, le Directoire comprend 4 membres, un président, M. Pierre Fustier, et 3 membres, MM. François Bertauld, Didier Bantegnies et Bruce Hubert.

Renouvelés en 2019 pour 4 ans, les mandats des trois premiers membres viennent à échéance avec l'assemblée générale de cette année.

MM. Pierre Fustier et François Bertauld sont candidats au renouvellement de leurs mandats.

M. Didier Bantegnies, qui a souhaité mettre un terme à son mandat de Directeur général à ICE amorcé en 2015, quitterait le Directoire pour une fonction de conseiller auprès du président. Simultanément, comme indiqué ci-après, il participerait aux réunions du Conseil de surveillance en tant que censeur.

Amorcé en 2021, le mandat de M. Bruce Hubert a pour échéance l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2024.

M. Jean-Yves Fustier, secrétaire général d'ICE Groupe depuis 7 ans, est candidat pour rejoindre le Directoire.

2.2.2. Composition du Conseil de surveillance

Au 31 décembre 2022, le Conseil de surveillance comprenait 6 membres :

- deux membres (dont l'un est président du Conseil, l'autre vice-président), issus de la famille de M. Jacques Boulard, qui détient 52,06% du capital – M. Jacques Boulard et M. Matthieu Boulard ;
- deux membres issus de la famille Neveu, qui détient 6,43% du capital – M. François Neveu et Mme Marie-Laure Neveu-Gohier ;
- deux membres, issus de la famille de M. Daniel Boulard, qui détient 5,58% du capital – Mme Laurence Boulard et M. Arnaud Boulard.

Le mandat de M. Jacques Boulard, Président du conseil, a été renouvelé en 2018 et court jusqu'en 2024.

Les mandats de membre du conseil de surveillance de Mmes Marie-Laure Neveu-Gohier et Laurence Boulard ont été renouvelés en 2019 et courent jusqu'en 2025. Celui de M. Arnaud Boulard nommé en 2019 court jusqu'en 2025, celui de M. François Neveu nommé en 2021 court jusqu'en 2027 et celui de M. Matthieu Boulard a été renouvelé en 2021.

Monsieur Gérard Neveu, qui avait participé à la vie sociale de l'entreprise pendant quarante ans, est décédé fin janvier. Entré en 1980 au conseil d'administration de ICE, puis membre du conseil de surveillance à compter de 1995, il en était devenu vice-président entre 2001 et 2020. La société formule ses profondes condoléances envers sa famille et ses proches.

Une représentation des femmes et des hommes conforme aux dispositions de la loi

Depuis 2013, le Conseil a recherché une représentation équilibrée des femmes et des hommes telle que prévue dans les grandes sociétés. Après le départ du Conseil de Mme Kim Fustier, le Conseil de surveillance de 6 membres, 2 femmes et 4 hommes, continue de respecter la loi du 4 août 2014 (Copé-Zimmermann) relative à la parité homme-femmes.

2.2.3. Censeur

Nommé par l'assemblée générale, au côté du Conseil de surveillance et participant à ses réunions avec voix consultative, M. Didier Bantegnies exercerait auprès de la Société une mission générale et permanente de surveillance et de conseil, non rémunérée.

Cette fonction de censeur étant nouvelle dans notre société, elle fait préalablement l'objet d'un ajout correspondant dans nos statuts. A cette fin, une résolution est prévue dans la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale.

Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux le 28 avril 2023

Directoire



Pierre Fustier

Docteur en économie & administration des entreprises, IAE, DECS. Directeur financier, directeur administratif et financier adjoint au PDG, puis directeur général du directoire. **Président du directoire** à compter de 2009. Son mandat, renouvelé en 2019, vient à échéance avec l'assemblée générale annuelle. Il est candidat à son renouvellement pour une échéance à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2026.

Autres mandats et fonctions en cours

- Président de CEE Italiana srl, COMPELMA S.A.S., ICE S.A.S., ICELIA S.A.S., STIC Société Technique d'Ingénierie et de Coopération S.A.S. et WaT S.A.S.

- Directeur général de Apilog S.A.S., EC2E S.A.S., ISIT S.A.S., Le Génévrier S.A.S., Médiane Système S.A.S., MtC S.A.S., STILOG IST S.A.S. et WaT Portage S.A.S.

- Gérant de ABCR S.C.I., Domus Effectus S.C.I.

- Administrateur de CEE Relays Ltd et Continental de Equipos Eléctricos S.A.

Détient 41.866 actions ICE Groupe en toute propriété et 113.758 en nue-propriété dans la société ICELIA qu'il préside.



François Bertauld

ISEP. Ingénieur développement puis chef de projet. Fondateur de Médiane Système. Directeur général, président-directeur général en 2010, puis président depuis avril 2020. **Membre du directoire** depuis 2015, son mandat a été renouvelé en 2019 et vient à échéance avec l'assemblée générale annuelle. Il est candidat à son renouvellement pour une échéance à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2026.

Autres mandats et fonctions en cours

- Président du Conseil de surveillance de STILOG IST S.A.S.

- Président d'ISIT S.A.S. et de MLD S.A.S.

- Gérant de CAVIST S.A.R.L. et Médiane Benelux Sprl.

- Cogérant de MELUDEL S.C.



Jean-Yves Fustier

ESSEC. Carrière amorcée dans la banque d'affaires et l'investissement dans les sociétés cotées. Secrétaire général d'ICE Groupe depuis avril 2016. Candidat à l'assemblée du 28 avril 2023 pour un mandat de membre du directoire à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2026.

Autres mandats et fonctions en cours

- Membre des Conseils de surveillance de Médiane Système S.A.S., MtC S.A.S. et STILOG IST S.A.S.

- Administrateur de Mediane Italia srl

- Directeur général d'ICELIA S.A.S.



Bruce Hubert

Formation d'expertise comptable. Carrière amorcée dans le contrôle de gestion (France, USA) puis la gestion d'entreprises à l'international (Mexique, Argentine).

Entré à OTN en 2010, il en devient le directeur général puis, en 2022, vice-président de MtC.

Membre du directoire depuis 2021 pour un mandat à l'échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2025.

Autres mandats et fonctions en cours

- Président de HBR Invest S.A.S.

- Vice-Président de H2H S.A.S.

- Gérant de Hirist S.C.I. et EMC - Electro Medias Confectii, S.R.L.

Conseil de surveillance

**Jacques Boulard**

Fils de Paul Boulard, principal fondateur de ICE en 1947. X-Ponts, IEP Paris, IHEDN. Ingénieur général des Travaux Maritimes de la Marine Nationale.

Vice-président du Conseil de surveillance, puis membre du Directoire. **Président du Conseil de surveillance** depuis 2006.

Nommé le 27 avril 2018, mandat à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2023.

Autres mandats et fonctions en cours

Président du Conseil de surveillance de MtC S.A.S.

Détient 242.832 actions ICE Groupe en toute propriété et 170.000 en droit aux bénéfices (contrôle majoritaire avec ses enfants).

**Arnaud Boulard**

ESIEE. Carrière industrielle chez Schneider Automation, Alcatel Space et GFI Consulting (programme Airbus), puis gérant de sociétés dans le domaine de l'immobilier.

Nommé à l'assemblée du 26 avril 2019 pour un mandat à l'échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2024.

Autres mandats et fonctions en cours

Gérant de DAJIMMO Sarl, Le Dauphiné Sarl, Abfinlauz Sarl et cogérant de Joly Sarl.

Détient 5 actions ICE Groupe en toute propriété et 21.687 en nue-propriété.

**Laurence Boulard**

EBS. Carrière commencée en entreprises, banques et cabinets de conseil et d'audit, puis expert-comptable.

Membre du Conseil de surveillance depuis 2013, son mandat a été renouvelé en 2019, à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2024.

Autres mandats et fonctions en cours

Gérante de ARLAJE S.C.I., LBO Consulting Eurl et LBO Expertise Sarl.

Détient 5 actions ICE Groupe en toute propriété et 43.374 en nue-propriété.

**Matthieu Boulard**

Fils de Jacques Boulard.

ISC. Carrière chez l'éditeur de logiciels informatiques UBISOFT puis artiste plasticien et responsable pédagogique du Mastère production de JV - ISART Digital.

Membre du Conseil de surveillance depuis 2003, **Vice-président** à compter du 30 avril 2021, où son mandat a été renouvelé à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2026.

Détient 122.000 actions ICE Groupe en toute propriété et 105.000 en nue-propriété.

**Marie-Laure Neveu-Gohier**

DESS droit notarial, Diplôme Supérieur du Notariat DSN. Notaire salariée. Spécialisation en droit de l'immobilier.

Membre du Conseil de surveillance depuis 2013, son mandat a été renouvelé en 2019, à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2024.

Détient 5 actions ICE Groupe en toute propriété et 24.942 en nue-propriété.

**François Neveu**

MSc PGE Business Administration & Management, NEOMA Reims Business School.

Ancien auditeur interne financier senior, puis Finance Business Partner Manager. Actuellement Business Process Improvement Director de ADP Automatic Data Processing.

Nommé le 30 avril 2021, mandat à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2026.

Prêt par son père Alain Neveu de 5 actions ICE Groupe.

Censeur

**Didier Bantegnies**

AM. Carrière entièrement à ICE : initialement au service méthode puis en charge de la qualité, directeur de production, directeur de division. A compter d'avril 2015, directeur général de ICE. Membre du directoire depuis 2015, son mandat vient à échéance à l'assemblée générale de cette année. Il est candidat à l'assemblée du 28 avril 2023 pour un mandat de censeur à échéance de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2026.

Autres mandats et fonctions en cours

- Administrateur de CEE Italiana srl, CEE Relays Ltd, Continental de Equipos Eléctricos SA.

- Président de D3CN S.A.S.

- Président du Conseil de surveillance de Médiane Système S.A.S.

- Vice-Président des Conseils de surveillance de MtC S.A.S. et STILOG IST S.A.S.

2.2.4. Rémunération des dirigeants et jetons de présence

Intégrant la part de son président, la rémunération globale versée au Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2022 a été de 89.444 euro.

Comme les dividendes, les jetons de présence avaient été légèrement augmentés l'année dernière par rapport à leur niveau avant la diminution de l'année précédente. Cette année, à l'instar des dividendes, il vous est proposé une augmentation des jetons de présence du Conseil de surveillance d'un point supérieure à la hausse générale des prix.

Cela correspondrait globalement à des jetons de 46.320 euro.

2.2.5. Commissariat aux comptes

Les mandats de la SOCAUDIT, représentée par M. Pierre-Jean Frison, en tant que commissaire aux comptes titulaire, et de J. Causse et associés, en tant que commissaire aux comptes suppléant, ont été renouvelés lors de l'assemblée de 2018 et courent jusqu'en 2024.

Le mandat de SKA Serge Kubryk Audit, représenté par M. Daniel Mimoun, en tant que commissaire aux comptes titulaire a été renouvelé en 2020 et court avec pour échéance l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2025.

2.3. Rapport du conseil de surveillance pour 2022

Conformément à la réglementation, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de votre Conseil de surveillance sur l'exercice 2022.

Observations sur le groupe ICE

Evolution de la structure

Le pôle "Câblage" du groupe a été regroupé au tout début de 2022 dans MtC, avec ses filiales à 100% ECI et EMC (société roumaine) et sa participation à 34% Technicam (société marocaine, dont MtC a vocation à racheter à terme les 66% restants à ICE Groupe). Le groupe ICE repose ainsi dorénavant sur trois pôles d'importances comparables : câblage ; autres hardware et ingénierie.

Par ailleurs, la société Apilog a été rattachée à WaT suite au départ en retraite de son dirigeant, et le fonds de commerce de la petite société ECI, filiale de MtC dont les déficits s'amplifiaient, a été cédé à un confrère de la profession fin 2022, sa disparition du groupe s'achevant par la récupération par MtC début 2023 de ses actifs subsistants.

Relations internes au groupe

Les contacts intra-groupe ont continué à prospecter les projets pouvant être réalisés en partenariat interne et à développer les sous-traitances à l'intérieur du groupe. Notamment la réduction drastique des prestations sous-traitées par ICE SAS à Médiane, liée à l'achèvement des grosses études "Smart Electre" pour le client RTE, a été largement compensée par la montée en puissance des sous-traitances de câblage à Technicam et EMC par MtC. En définitive, le chiffre d'affaires intra-groupe 2022, en excluant les portages et les redevances pour services rendus par la maison mère, c'est-à-dire traduisant de réelles prestations marchandes, est de 6,7% du chiffre d'affaires consolidé, contre 5,0% en 2021, rejoignant ainsi le niveau de 6,5% atteint en 2019. Ces chiffres sont respectivement de 9,5%, 7,9% et 8,5% si on inclut les redevances. Des synergies commencent à apparaître également dans le domaine de l'ingénierie. Cependant, ces activités internes peuvent dans certains cas détourner les sociétés "sous-traitantes" de la recherche systématique de clients extérieurs au groupe. Il conviendrait donc probablement d'en limiter l'ordre de grandeur à une proportion raisonnable.

Observations sur l'activité du groupe

L'activité et les résultats ont été impactés en 2022 par les perturbations apportées par l'inflation, les pénuries de composants et la tension du marché du travail mais, grâce aux efforts des dirigeants, le chiffre d'affaires consolidé du groupe (122 M€) dépasse légèrement celui de 2021. Le résultat net part du groupe de 4,3 M€, bien que bénéficiant des revenus des placements financiers, est cependant en recul important par rapport à celui "record" de 6,5 M€ en 2021.

Comme signalé dans le rapport du directoire, les résultats sont à peu près équilibrés entre les piliers "hardware" (1,8 M€) et "software" (1,5 M€), ce dernier ayant réalisé l'effort de rattrapage demandé il y a un an.

Perspectives 2023

La grande résilience dont le groupe a fait preuve pendant les perturbations depuis 2020 laisse penser qu'il pourra également passer un creux conjoncturel éventuel en 2023, dû aux conséquences non seulement de la reprise de l'inflation, mais aussi aux conséquences de la guerre en Ukraine et du désenchantement du monde du travail. Il dispose pour cela d'une trésorerie appréciable de 47,5 M€ (dont 20 M€ nette de dettes financières) fin 2022. Cependant, les perspectives pour 2023 sont pour l'instant plutôt favorables, y compris l'acquisition prévue de 61% du groupe WorldCast Systems redevenu profitable.

Observations sur l'activité de votre société ICE Groupe

L'exercice 2022 a un excédent brut d'exploitation de +20 k€, et un résultat d'exploitation de -9 k€, les frais de gestion imputés aux sociétés du groupe couvrant pratiquement les dépenses d'exploitation constituées essentiellement de salaires. A ce sujet, les bonnes pratiques recommandées par les commissaires aux comptes imposent une exploitation bénéficiaire ou au moins en équilibre, ce qui fait qu'en réalité les frais de gestion sont ajustés chaque année de façon à réaliser cet objectif.

Le résultat net de 4,9 M€ est le plus grand historique des dix dernières années, cela étant dû pour près d'un tiers au produit des placements de trésorerie, ainsi que pour le reste aux dividendes reçus des sociétés du groupe, en augmentation sur 2021 et dont notamment ICE SAS est de nouveau absente. Ici encore, ce chiffre dépend essentiellement de la politique de remontée de dividendes depuis les sociétés du groupe, qui jusqu'ici a consisté à laisser dans ces dernières un maximum des profits qu'elles réalisent et une trésorerie généreuse. Les montants des dividendes prélevés sont discutés avec les dirigeants de chaque société concernée, puis soumis pour celles dont les statuts le prévoient à l'accord du président de votre Conseil de Surveillance, avant d'être arrêtés par chaque assemblée des associés (généralement réduite au représentant de l'associé unique ICE Groupe), puis d'être soumis à votre approbation au titre de la résolution de l'assemblée générale approuvant les comptes.

Organisation des travaux de contrôle

Votre Conseil a suivi l'évolution du groupe au long de l'exercice 2022. Son président a continué de recevoir régulièrement les informations et comptes rendus internes pertinents, y compris pendant ses indispositions pour raisons de santé. Son mandat de président du Conseil de surveillance de MtC lui ont par ailleurs permis de se tenir au courant plus précisément de la marche du pôle câblage.

A l'occasion des cinq réunions de 2022 (dont une en visioconférence), votre Conseil a été informé par le Directoire, au moyen de rapports d'étape très détaillés, des performances des sociétés et de l'évolution de la politique du groupe, le tout à sa satisfaction et dans le respect de la loi et des statuts.

Votre Conseil a, conformément à la loi, examiné les comptes de l'exercice 2022 arrêtés par le Directoire. Il a également examiné les comptes consolidés. Il n'a aucune observation à formuler sur ces documents.

Proposition d'affectation des résultats

Le Directoire propose de verser en 2023 un dividende par action en progression de 6,97% sur celui versé en 2022, ce qui correspond, compte tenu de la reprise de l'inflation, à une évolution sur les cinq dernières années très proche de celle de l'indice général des prix de l'INSEE (hors tabac).

Cela représente 22% du résultat social net, 25% du résultat net consolidé et, avec le report à nouveau, 17% des bénéfices distribuables, dans la continuité de la politique industrielle de réinvestissement, notamment par croissance externe, menée depuis plusieurs années et de maintien d'une trésorerie abondante pour parer à un éventuel retournement conjoncturel.

Par ailleurs, la comparaison sur une longue période (depuis 1992) des dividendes et de l'indice général des prix donne en 2022 les majorations suivantes :

- | | |
|--------------|--------|
| • Dividendes | +97,1% |
| • Prix | +58,5% |

La trésorerie disponible permettant largement le versement de ce dividende, votre Conseil considère que cette proposition d'affectation est raisonnable.

Attribution d'actions de performance au président du Directoire

La proposition vise à reconduire la possibilité d'atteindre les 80.000 actions prévues par les quatre tranches précédentes, avec des modalités analogues concernant les critères d'attribution liés aux performances du groupe résultant des comptes consolidés.

Compte tenu des perturbations économiques et sanitaires qui ont limité ces dernières pendant les périodes correspondant aux trois dernières tranches, sans que la gestion du groupe en soit responsable, il semble équitable d'ouvrir cette nouvelle possibilité qui conduit à une situation gagnant-gagnant dans tous les cas où le groupe est performant.

Acquisition de 61% des actions du groupe WorldCast (concerne l'exercice 2023)

Compte tenu de son intérêt pour le développement du groupe, le Conseil de surveillance a autorisé cette opération en séance du 24 mars 2023.

Conclusion

Nous vous proposons d'approuver l'ensemble des résolutions telles qu'elles vous sont proposées par le Directoire.

Le Conseil de surveillance

2.4. Informations concernant l'actionnariat et l'attribution d'actions de performance

2.4.1. Montant et répartition

Un actionnariat fidèle

Le 16 juin 2022, le montant du capital a été majoré de 42.090 euro pour permettre l'attribution gratuite d'actions ordinaires de la société au profit du Président du directoire, conséquence de l'autorisation consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2018. Le capital social est donc passé de 11.614.160 euro à 11.656.250 euro.

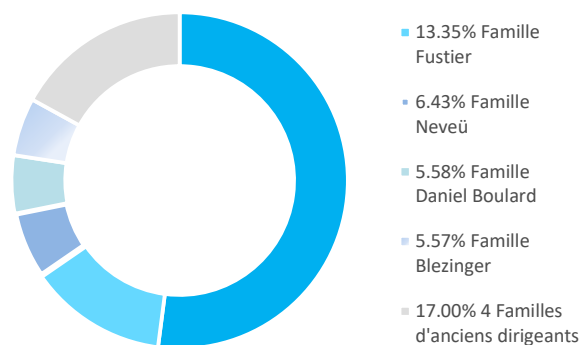
Il n'y a pas eu en 2022 d'autre modification dans le capital et dans sa répartition.

Au moment de la rédaction de ce rapport, et conformément aux dispositions de l'article 233-13 de la Loi sur les sociétés commerciales, nous vous indiquons ci-après l'identité des titulaires de participations directes ou indirectes significatives du capital social prévu lors de l'assemblée générale annuelle :

- M. Jacques Boulard : plus du cinquième.
- M. Matthieu Boulard : plus des trois vingtièmes.

- MM. Thomas Boulard et Pierre Fustier-ICELIA : plus du dixième.
- Mme Carine Vaquette, MM. Jean-Baptiste Colombel et Daniel Boulard : plus du vingtième.

Composition actionnariat ICE Groupe
28/04/2023



2.4.2. Projet d'attribution d'actions de performance (ACAs – Attributions Conditionnelles d'Actions)

Nous vous rappelons que les assemblées générales extraordinaires (AGE) du 27 avril 2018 et 26 avril 2019 avaient autorisé le Directoire, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la société à émettre au profit du président du directoire.

Ayant pour but d'encourager la réalisation des objectifs de long terme du Groupe et la création de valeur qui doit en découler pour les actionnaires, ces deux attributions permettaient d'atteindre un plafond maximum de $40.000 \times 2 = 80.000$ actions de performance (soit 6,6% du nouveau nombre d'actions). Au terme de ces deux autorisations, chacune comprenant deux tranches de 20.000 actions, 37.418 actions ont été ou devraient être définitivement attribuées. Nous vous proposons que l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2023 décide d'attribuer le solde non attribué, soit 42.582 actions de performance, de nouveau au président du directoire, Monsieur Pierre Fustier, selon des règles et critères de performance inchangés par rapport à ceux adoptés lors des AG de 2018 et 2019.

Rappel des règles régissant les attributions consenties aux dirigeants mandataires sociaux

Le nombre total d'actions attribuées gratuitement aux dirigeants mandataires sociaux au cours d'un exercice ne peut pas représenter plus de 10 % du capital social. Chaque bénéficiaire ne doit pas détenir plus de 10% de ce dernier, avant et après attribution gratuite.

Modalités de l'attribution des actions de performance

Dans le cadre de la réglementation, l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2023 pourrait décider d'attribuer au maximum 42.582 actions de performance au président du directoire, Monsieur Pierre Fustier, dès lors qu'il serait resté en fonction et que les deux critères de performance ci-dessous seraient simultanément satisfaits. La dilution maximale des actions existantes serait dans ces conditions de 3,51%, ce qui serait largement compensé par les hausses

de valeur et de profitabilité résultant des critères de performance ci-dessous, qui conditionnent l'attribution elle-même.

L'attribution pourrait être fractionnée par tranches, au nombre de deux au maximum, couvrant une période correspondant aux exercices 2024 et 2025. La tranche de l'exercice n serait attribuée lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de ce dernier, soit l'année n+1.

La première tranche ne pourrait être antérieure à l'exercice 2024 (attribution définitive en 2025), la dernière tranche correspondrait à l'exercice 2025 (attribution définitive en 2026).

Le bénéficiaire devrait conserver les actions attribuées définitivement, pendant une durée minimale de deux ans à compter de leur attribution.

Formellement, l'Assemblée Générale extraordinaire pourrait donner son autorisation en fixant le bénéficiaire, le délai de la période d'acquisition, le délai de la période de conservation, le nombre maximal des actions gratuites de cette attribution (42.582), et en décidant que ces actions ne pourraient être cédées par l'intéressé avant la cessation de ses fonctions. Il appartiendrait ensuite au directoire d'utiliser cette autorisation de l'AGE dans le délai imparti.

Critères de performance

Ils prendraient en compte, à la date n de chaque tranche, d'une part l'évolution du chiffre d'affaires consolidé (CA) ; et d'autre part le niveau du résultat courant avant impôts consolidé (RCAl) exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires. L'attribution de la tranche d'actions correspondante serait subordonnée à la satisfaction simultanée des deux conditions suivantes :

- CA : il devrait être supérieur à une valeur, fixée pour la tranche par le Conseil de surveillance et non rendue publique pour des raisons de confidentialité ;
- RCAl : sa valeur moyenne sur les 3 années n, n-1 et n-2 devrait être supérieure à un seuil identique pour chaque tranche, fixé par le Conseil de surveillance et non rendu public pour des raisons de confidentialité.

Conditions d'attribution définitive

La quotité d'actions de chaque tranche serait définitivement acquise si les deux critères correspondants étaient simultanément

satisfaits. Si cela n'était pas le cas, elle pourrait néanmoins être acquise à la date de la dernière tranche si les deux critères correspondant à cette dernière tranche étaient en définitive satisfaits.

2.4.3. Rapport spécial du Directoire sur les attributions réalisées

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport spécial a pour objet de décrire à votre assemblée, conformément au premier alinéa de l'article L. 225-197-4 du code de commerce (les autres alinéas ne s'appliquant pas), les opérations d'attribution gratuite d'actions ordinaires de la société, réalisées par le Directoire jusqu'à ce jour, en vertu des autorisations consenties par les assemblées générales extraordinaires (AGE) en date du 27 avril 2018 et du 26 avril 2019.

Nous vous rappelons que ces assemblées générales extraordinaires ont autorisé le Directoire, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la société à émettre au profit du Président du directoire, et cela pendant une durée maximum de 38 mois à compter de la date de l'assemblée.

Les assemblées générales du 27 avril 2018 et du 26 avril 2019 ont fixé à un an la durée minimale de la période d'acquisition à l'issue de laquelle chaque attribution des actions ordinaires aux bénéficiaires deviendra définitive, sous réserve de respecter des conditions à déterminer par le Directoire et a fixé la durée minimale de la période de conservation des actions par le bénéficiaire à deux ans à compter de la date d'attribution définitive des actions ; elle a précisé de surcroît que le bénéficiaire étant mandataire social, il ne pourra pas céder ces actions avant la cessation de sa fonction.

Le nombre maximum d'actions ordinaires de la société susceptibles d'être attribuées gratuitement en vertu de ces deux mêmes autorisations a été fixé par chaque assemblée générale à 40.000 actions (soit un total de 80.000 actions, sous le plafond de 10% du capital de la société à la date de chaque décision d'attribution conditionnelle d'actions par le Directoire).

Par ailleurs, si les critères correspondant à la dernière tranche étaient déjà satisfaits pour une tranche antérieure à la dernière, la quotité d'actions correspondante serait déterminée de façon à porter à 42.582 le total des actions attribuées, mettant ainsi fin à l'attribution.

Modalités définies par le directoire pour les attributions d'actions gratuites

Lors de sa réunion du 17 juin 2019, le Directoire a décidé d'attribuer un nombre maximal total de 80.000 actions gratuites (chaque action de valeur nominale de 10 €), selon les modalités et conditions définies dans le Règlement du plan d'attribution d'actions gratuites.

Détermination des bénéficiaires de l'attribution d'actions gratuites

Le Directoire, à l'unanimité, a suivi les recommandations faites aux assemblées générales du 27 avril 2018 et 26 avril 2019 par le Conseil de surveillance, en décidant que l'attributaire serait Monsieur Pierre Fustier, président du directoire.

Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif "Plan 2018" correspondant à l'autorisation donnée par l'AGE de 2018. Il rend compte du nombre et de la valeur des actions conditionnelles qui ont été attribuées gratuitement au bénéficiaire durant les années 2019 et 2020. Ce tableau, ainsi que celui "Plan 2019" ci-après relatif à l'autorisation de l'AGE de 2019, mentionnent également le calendrier relatif aux tranches ultérieures, tel que retenu dans le Règlement du plan d'attribution d'actions gratuites approuvé par le directoire le 17 juin 2019.

- Le 17 juin 2020, la première tranche de 20.000 actions du "Plan 2018" avait été définitivement attribuée à Monsieur Pierre Fustier, président du directoire.

- Le 17 juin 2021, 9.016 actions de la deuxième tranche de 20.000 actions du "Plan 2018" avaient été définitivement attribuées à Monsieur Pierre Fustier, président du directoire.

- Le 17 juin 2022, 4.209 actions de la première tranche de 20.000 actions du "Plan 2019" ont été définitivement attribuées à Monsieur Pierre Fustier, président du directoire.

Attributions réalisées (ou prévues d'être prochainement réalisées – 4^{ème} tranche*)

Attribution d'actions gratuites ICE Groupe			
Plan 2018			
Date d'AG	27-avr-18		
Valeur nominale d'une action	10 €		
Nombre d'actions attribuées à M Pierre Fustier	20 000 (1 ^e tranche)	20 000 (2 ^e tranche)	40 000 (total)
Nombre d'actions définitivement attribuées à M Pierre Fustier	20 000 (1 ^e tranche)	9 016 (2 ^e tranche)	29 016 (total)
Date d'attribution conditionnelle (début de la période d'acquisition)	17-juin-19	17-juin-20	
Date d'attribution définitive, sous réserve de respect des conditions fixées	17-juin-20	17-juin-21	
Cession possible à compter du (fin de la période d'obligation de conservation)	17-juin-22	17-juin-23	
(toutefois, le bénéficiaire étant mandataire social, il ne pourra pas les céder avant la cessation de ses fonctions)			
Attribution d'actions gratuites ICE Groupe			
Plan 2019			
Date d'AG	26-avr-19		
Valeur nominale d'une action	10 €		
Nombre d'actions attribuées à M Pierre Fustier	20 000 (3 ^e tranche)	20 000 (4 ^e tranche)	40 000 (total)
Nombre d'actions définitivement attribuées à M Pierre Fustier	4 209 (3 ^e tranche)	4 193 (4 ^e tranche)*	8 402 (total)
Date d'attribution conditionnelle (début de la période d'acquisition)	17-juin-21	17-juin-22	
Date d'attribution définitive, sous réserve de respect des conditions fixées	17-juin-22	17-juin-23	
Cession possible à compter du (fin de la période d'obligation de conservation)	17-juin-24	17-juin-25	
(toutefois, le bénéficiaire étant mandataire social, il ne pourra pas les céder avant la cessation de ses fonctions)			
Nombre total d'actions attribuées à M Pierre Fustier (plans 2018 et 2019)			80 000 (total)
Nombre total d'actions définitivement attribuées à M Pierre Fustier (plans 2018 et 2019)			37 418 (total)

3. Chiffres clés et commentaires sur l'exercice 2022

3.1. Situation et activité du groupe

3.1.1. Synthèse des résultats 2022

Après le rebond post covid-19 de 2021, notre groupe a été affecté l'année dernière par un ralentissement d'activité :

- Les entrées de commandes et le **chiffre d'affaires** ont progressé de +3,2% (124,7 M€) et **+1,4% (122 M€)** sur un an et de +15% et +12% sur 2019 (avant pandémie).
- Le **résultat d'exploitation**, qui avait atteint un record en 2021, a nettement diminué, à **3,85 M€**, ainsi que le **résultat courant**, à **4,98 M€** (-50%).
- Le **résultat net part du groupe** a également fléchi, à **4,31 M€** (-33,5%).
- Alors que la **trésorerie** courante atteignait **47,5 M€**, un plus haut historique en fin d'année, la **trésorerie nette** des dettes financières a également augmenté, dépassant les **20 M€**.

3.1.2. Entrées de commandes consolidées

Les prises de commandes ont progressé de +3,2% l'année dernière, à près de 125 M€.

Au contraire des deux années précédentes, la croissance a été concentrée sur l'*ingénierie* technique (+10%), alors que la partie *hardware*, qui avait fortement progressé l'année précédente (+19%), s'est stabilisée (+0,6%).

3.1.3. Chiffre d'affaires consolidé

Comme les commandes, la croissance de +1,44%, à 121,96 M€, a concerné tout spécialement l'*ingénierie* technique (+10%), en progression globalement homogène alors que la partie *hardware* s'est consolidée (-4,5%) avec beaucoup d'hétérogénéité interne. En effet, pour cette dernière, la progression du *câblage* (+5,3%) a été absorbée par une nouvelle baisse de la branche *protection et contrôle* (-16%) et un fléchissement des *spécialités électroniques* (-11%).

Les ventes à l'*international* ont bien progressé (+15%), représentant 15,3% des ventes totales. Le développement du groupe vers l'*international* s'appuie sur les huit filiales étrangères.

En milliers d'euro	2022			2021		2020
Chiffre d'affaires par secteur d'activité et zone géographique	Milliers d'euro	Poids en %	Croissance en %	Milliers d'euro	Croissance en %	Milliers d'euro
Protection et contrôle (a)	18 006	15%	-16%	21 454	-7,1%	23 089
Câblage (b)	37 791	31%	+5,3%	35 901	+43%	25 020
Énergie (c=a+b)	55 797	46%	-2,7%	57 355	+19%	48 108
Industrie - spécialités électroniques (d)	13 745	11%	-11%	15 437	+12%	13 785
Hardware - Energie et industrie (e=c+d)	69 543	57%	-4,5%	72 792	+18%	61 893
Informatique technique & édition logicielle (f)	39 490	65%	+11%	35 660	+15%	31 102
Automatismes et sûreté de fonctionnement (g)	12 876	41%	+9,7%	11 735	-6,5%	12 556
Ingénierie technique (h=f+g)	52 365	43%	+10%	47 396	+8,6%	43 658
Groupe*	121 960	100%	+1,4%	120 224	+14%	105 588
* dont France	103 270	85%	-0,7%	104 017	+16%	89 439
* dont international	18 689	15%	+15%	16 207	+0,4%	16 148

Énergie et industrie (hardware) -4,5%

Cette branche d'activité, qui comprend le secteur *Protection et contrôle* à l'origine du groupe, le *câblage électrique* – en fort développement – et les *spécialités électriques et électroniques*, a représenté 57% des ventes totales, se consolidant globalement de -4,5%.

Protection et contrôle -16%



Le chiffre d'affaires de la partie **Protection et contrôle** réalisé en France par ICE, qui s'était stabilisé en 2021 après sa forte diminution des deux années précédentes (sortie du PCCN d'Enedis), s'est de nouveau nettement contracté l'année dernière : avec ce dernier client (-42%), mais également avec RTE (-15%) bien que s'approchait le terme de la grosse étude *Smart Electre* qui étend le contrôle-commande numérique à tous les postes sources et les grands postes THT. Dans le même temps, l'activité dans l'*industrie*, en France et à l'exportation, s'est consolidée. Les ventes de relais pour le nucléaire et le ferroviaire, qui avaient bien progressé en 2021, ont chuté.

Bien que leurs entrées de commandes globales aient nettement repris (+19%), les ventes des autres sociétés du secteur **Protection et contrôle**, fortement impactées durant la période du Covid-19 par les faibles investissements dans le secteur du pétrole, ont été stables.



Après leur net recul de 2020 puis leur reprise l'année suivante, les prises de commandes de CEE España ont nettement accéléré leur croissance, avec +50%. Son chiffre d'affaires, qui avait baissé les deux années précédentes, a progressé de +21%. Les *relais* ont le plus augmenté (doublement), représentant 47% des commandes, alors que les *services* (52%) progressaient de +21%, s'ajoutant à leur fort rebond de 2021. Les prises de commandes ont notamment bénéficié de la poursuite du rebond des clients Oil & Gas (+48%), représentant 55% des commandes, complété par des affaires dans le nucléaire, qui avaient chuté en 2020-21.



Après une affaire exceptionnelle de négoce en 2020 puis son retour à ses niveaux antérieurs en 2021, l'activité de CEE Italiana a été contrastée l'année dernière : ainsi, ses commandes ont un peu augmenté (+2,4%) mais le chiffre d'affaires, qui avait été nettement supérieur en 2021 aux commandes, n'a pas pu maintenir son précédent niveau : réaligné avec les commandes, il était en baisse de -10% par rapport à 2021. Les *relais* et les *services* ont été stables, alors que le *négoce* s'est repris (+13%). Le fléchissement des *services sur site* (-14%) a été amorti par l'évolution favorable de l'activité d'*ingénierie* (+48%).



Après deux exercices de stabilité, l'activité de CEE Relays a été en retrait en 2022 : ses entrées de commandes ont diminué de -15%, alors que le chiffre d'affaires a légèrement progressé (+3%). Les *relais* ont reculé, le *négoce* s'est stabilisé et les *services* ont légèrement progressé.

Câblage +5,2%



Essentiellement spécialisée dans le **câblage**, mais également dans les activités **ferroviaires** et les **travaux électriques**, MtC, société issue du mariage en janvier 2022 de CEPA et d'OTN, a poursuivi sa croissance l'année dernière, avec +7,5% pour les entrées de commandes et +3,6% pour le chiffre d'affaires. Le *câblage industriel* a été le moteur de la croissance de l'activité : il a représenté 80% des ventes, contre respectivement 11% et 9% pour les activités *ferroviaires* et *travaux*. Le *câblage industriel*, en croissance de +10%, s'est réparti à 27%-73% entre les sites de Mâcon et Questembert, qui ont progressé respectivement de +17% et +8%. D'une façon générale, de nombreuses opportunités ont été refusées en raison de capacités insuffisantes de production, d'étude et de chiffrage. Inversement, les ventes de *câblage*, *équipement* et *maintenance ferroviaire* se sont tassées de -14%. Simultanément, le chiffre d'affaires des *travaux* a diminué de -15% : bien que bénéficiant de nombreux arrêts de centrales nucléaires, le rebond de +27% des *travaux nucléaires* n'a pas compensé la rechute de -43% des *installations industrielles*. Le potentiel de croissance de ces deux activités de service est particulièrement freiné par les difficultés de recrutement.



Dédiée à l'activité de **câblage électrique** (en particulier de faisceaux), la filiale marocaine Technicam a continué d'accompagner les besoins importants de MtC à Questembert : ainsi, son chiffre d'affaires a augmenté de près de +4% (+3,5% en euro) d'une année sur l'autre. Outre la qualité de ses productions, sa capacité à absorber les variations des besoins de son client principal sont des atouts majeurs.



Depuis fin 2020, la montée en charge de cette filiale roumaine de MtC spécialisée dans le **câblage électrique** a été particulièrement importante, avec la progression l'année dernière de +130% de son chiffre d'affaires. Au-delà de la sous-traitance réalisée pour MtC, son axe de développement est de servir directement les clients de cette dernière en Europe de l'Est : à ce sujet, leurs fortes demandes (qui ont déjà excédé sa capacité de production) ont conduit à une réduction de la part réalisée en sous-traitance pour MtC : celle-ci est ainsi passée d'une année sur l'autre de près de 90% à moins de 70%.



Après son rattachement à MtC à compter de janvier 2022, le chiffre d'affaires de ECI spécialisée dans le **câblage électrique** et l'intégration de matériel électrotechnique a sensiblement progressé (+28%), comme escompté. Cependant, l'activité a été fortement affectée par des conditions d'achat défavorables auxquelles s'est ajoutée un important turnover entraînant une mauvaise productivité. Dans ces conditions et sans perspective raisonnable d'amélioration rapide des conditions d'exploitation, le fonds de commerce a été cédé (pour un montant symbolique) en fin d'année à un confrère de la profession. Les actifs restants de la société, rebaptisée MtCM au début 2023, seront absorbés dans les prochains mois par sa société mère MtC.

Spécialités électriques et électroniques -11%



Après leur rebond de +34% en 2021, les commandes d'EC2E ont fléchi l'année dernière de -18%. Dans ces conditions, le chiffre d'affaires a faiblement progressé (+0,8%), ce léger accroissement étant réalisé dans le cœur de métier de la **manutention**, en progression de +9,4% : en particulier avec les produits de **communication** (+12%) et de **sécurité** (+57%). Simultanément, son activité de négoce de ces produits, qui avait rebondi de +45% en 2021, a fléchi de -17%. De même, la gamme **monétique** (centrales de paiement), qui avait bien progressé les années précédentes (dont +40% en 2021), a été fortement impactée (-36%) par l'indisponibilité de composants bloquant la production des cartes électroniques. L'ambition de croissance demeure forte avec des effectifs encore renforcés de +15% l'année dernière afin de permettre à l'entreprise de franchir de futures étapes.



L'activité de **blindage électromagnétique et dissipation thermique** de Compelma, qui avait fortement rebondi en 2021 (+31%), a poursuivi une croissance un peu plus modérée l'année dernière : ses commandes et ses ventes ont ainsi progressé de +17% et +15%. La croissance a été particulièrement forte en fin d'année, avec +21% pour les commandes au dernier trimestre. Le carnet de commandes à fin décembre était à un niveau record, dépassant de +36% celui d'un an plus tôt. La progression a été réalisée malgré le contexte de pénurie de composants et de demandes de reports de livraisons. Le cœur de métier, les deux principales familles de produits le **blindage CEM** et les produits **thermiques**, a bien progressé, respectivement de +25% et +11% alors que les produits **divers** se sont consolidés de -4%. Le secteur de l'automobile a sensiblement augmenté, mais encadré d'une politique réussie de diversification de la clientèle sur plusieurs autres grands comptes et secteurs d'activité. Les perspectives sont excellentes, avec au début 2023 une accélération des commandes et un portefeuille très élevé.



Après les trois exercices exceptionnels 2019 à 2021, 2022 a été une année de net recul pour l'activité de **télécommunications FM107.7** sur **autoroute** assurée par STIC : ainsi les facturations et le chiffre d'affaires 2022 ont diminué respectivement de -37% et de -47%. Après son haut niveau des précédents exercices, la facturation de **matériels** a nettement chuté (-74%), alors que les **services** ont poursuivi leur progression (+4,5%). Alors que **Cofiroute**, client historiquement dominant, poursuivait son tassement, la diminution du chiffre d'affaires a essentiellement résulté de la fin des rénovations des réseaux **SANEF** et **ARÉA** et de la disparition des affaires exceptionnelles **Cegelec Mobility** et **Clemessy**. Les perspectives à moyen terme sont plus favorables, avec de nouvelles affaires importantes escomptées notamment pour des rénovations sur de grands axes autoroutiers.

Ingénierie (software) +10%

Ingénierie technique et logiciel +11%

Après leur rebond de +15% en 2021, les ventes de *l'ingénierie technique et logiciel* ont donc poursuivi leur croissance.



Les intentions de commandes et le chiffre d'affaires (hors portage) de Médiane Système, spécialisée dans **l'informatique technique**, ont bien progressé, avec +12% et +6,3%. Les effectifs ont malheureusement peu augmenté (+2,2% en moyenne mais -2,4% en fin d'année), avec toutefois un taux d'intercontrat encore amélioré de 1,4 point. L'évolution comparée des activités a différé de celle de 2021 : *l'assistance technique* a été impactée par la pénurie de personnel et la conversion de prestations d'assistance par des centres de service : sa croissance annuelle a ainsi été limitée à +2,1%. Simultanément, les *centres de services* (plateau), qui avaient nettement diminué en 2020 et 2021, se sont donc bien repris avec +14%, alors que les *forfaits* (14% des facturations) ont poursuivi leur belle progression, avec +17%. La croissance des ventes s'est concentrée dans *l'équipement électrique* (41% des ventes, en augmentation de +40%), absorbant la contraction du secteur de *l'énergie* (-26%). Le secteur *ferroviaire* (33% des ventes) a repris sa croissance, avec +3,5%, accompagnant *Alstom*, toujours premier client. Le *médical* a bien progressé, avec +16%, alors que les *autres secteurs* (incluant *l'automobile*) se sont contractés de -32%. Par ailleurs, la croissance de l'activité a été obtenue en province, en particulier *Grenoble* (+16%), et *Lyon* (+7,7%), alors que l'agence de *Paris* s'est consolidée en raison du manque de personnel. La nouvelle agence de *Nantes* a amorcé son activité d'assistance technique avec un effectif encore insuffisant, mais une nette accélération est escomptée en 2023.



Après que son activité a été très affectée par la Covid entre les mi-2020 et 2021, cette filiale d'**informatique technique** a repris l'année dernière sa forte croissance. Ainsi, le chiffre d'affaires a progressé de +78%, avec cependant un ralentissement marqué au fil de l'année en raison d'une pénurie de ressources. En effet, comme dans les autres sociétés d'ingénierie du groupe, le frein à la croissance a été le recrutement insuffisant de nouveaux salariés, dans un contexte généralisé de pénurie aiguë de jeunes ingénieurs. La part des ventes constituée de portages clients par Médiane Système a de nouveau diminué l'année dernière, à 29%, à rapprocher de 44% en 2021.



Le démarrage de cette nouvelle filiale à Milan dédiée à l'activité d'**assistance technique**, identique à celle du Benelux, a été différé dans l'attente de l'arrivée en début 2023 d'un commercial italien sur place pour remplacer l'ancien VIE.



Médiane Ingénierie, participation de Médiane Système détenue à 39% dans le même métier de **l'informatique technique** à Toulouse, qui s'était bien reprise en 2021 (+32%), a poursuivi l'année dernière la croissance de son chiffre d'affaires avec +17%, avec un effectif parvenant à progresser dans les mêmes proportions.



Après son rebond de +21% en 2021, le chiffre d'affaires de Stilog IST a encore progressé de +15% en 2022. Les effectifs en fin d'exercice ont augmenté dans les mêmes proportions, la totalité de la croissance étant obtenue par le site de *La Ciotat* dédié à l'activité **ESN** spécialisée en **informatique scientifique**. Cette branche, qui avait vivement rebondi (+28%) en 2021 après être particulièrement impactée en 2020 par la crise du secteur *aéronautique*, a encore fortement progressé (+33%). Cela a résulté principalement du développement des activités de forfaits ainsi que de la tierce maintenance applicative auprès du groupe Safran (+28%). Cependant, de nouveaux marchés ont été acquis en fin d'année permettant une diversification stratégique. Après sa belle croissance en 2021 (+16%), l'activité d'**édition de logiciel** (*Visual Planning*) a faiblement progressé (+1,3%) : les ventes de *licences* ont poursuivi leur croissance (+10%), mais les *prestations de conseil* chez les clients, qui s'étaient bien reprises en 2021 (+26%), se sont tassées de -5% ainsi que la *maintenance* (-3%) en raison de la migration de clients vers le mode SaaS. Les ventes en France se sont consolidées de -2% mais l'international a progressé de +11%, représentant ainsi 27% du chiffre d'affaires annuel de VP. En définitive, les parts respectives de l'ESN et de VP se sont établies à 48% et 52%, à comparer à 39% et 61% deux ans auparavant.



L'activité de Stilog Inc. commercialisant le **logiciel** *Visual Planning* sur le marché américain a été décevante en 2022 : le chiffre d'affaires a diminué de -8% en USD (+3,3% en Euro compte tenu de la hausse de +12% du USD). L'effectif, qui avait fortement augmenté en 2021 (+30% en moyenne annuelle), s'est tassé de -21% (mais seulement -7% en fin d'année). La baisse de -14% des facturations (en USD) s'est répartie en -10% dans les ventes de licences et -25% dans les services (dont -33% dans le consulting et -8,7% dans la maintenance). Les perspectives sont complexes : la faiblesse de l'activité, les récentes modifications locales de travail (changement de dirigeants et des équipes, télétravail massif) et les difficultés à élargir les ventes auprès de nouveaux clients questionnent quant au modèle de développement.

Automatismes et outils de R&D, +9,7%



Après un exercice 2021 marqué par la disparition d'affaires en mécanique et des prix de vente trop faibles, l'activité de WaT, bureau d'études spécialisé dans les **automatismes** et l'**ingénierie**, a réalisé l'année dernière un net redressement de son activité : ainsi, ses intentions de commandes ont augmenté de +14% et la facturation interne (hors portage) de +13%. Au total, avec le portage, le chiffre d'affaires global a progressé de +23%.

Cependant, l'*effectif* a été particulièrement impacté par un fort turnover, dont beaucoup d'embauches par les clients. Malgré un nombre d'embauches dépassant celles de l'année précédente (19 personnes contre 15), les départs ont été supérieurs aux entrées : 23 personnes, à comparer à 22 en 2021. Dans ces conditions, les effectifs ont donc poursuivi leur baisse, même s'ils ont continué d'être complétés par de nombreux sous-traitants, permettant au nombre total de personnes de légèrement progresser. L'*assistance technique*, qui a représenté plus des trois-quarts de l'activité interne, a progressé de +11%, l'activité *forfaits* progressant sensiblement plus rapidement (+21%). Les trois plus grosses agences de *Lyon*, *Chambéry* et *Grenoble* ont bien progressé (+39%, +18% et +24%) alors que *Paris* et l'*Auvergne* poursuivaient leurs baisses (-31% et -3%). Sur son marché porteur, la croissance future dépendra de la possibilité à faire croître les effectifs.



La croissance de WaT Portage, spécialisée dans l'activité de **portage salarial**, qui avait été particulièrement importante en 2021 (+50%), a été plus modérée l'année dernière (+35%). Son effectif a peu varié : +1 sur un an, et +5 en moyenne annuelle. Les affaires hors portage pour WaT ont progressé de +29%, représentant 22% du CA global. L'affectation d'une responsable dédiée à plein temps à cette activité à compter de 2023 devrait fortement accélérer sa croissance.



Après un exercice 2021 où ses commandes s'étaient fortement contractées, l'activité d'Apilog, spécialisée dans l'intégration d'**automatismes industriels** pour l'*automobile* et des travaux de **câblage électrique** dans les *aéroports*, a été faible l'année dernière : le chiffre d'affaires a baissé de -26% (dont -37% avec des *produits* mais +32% pour les *services*). L'activité a été majoritairement réalisée avec du câblage dans les aéroports, un quart dans le secteur automobile et le reste dans les autres secteurs. En octobre, la société est devenue une filiale directe de WaT, sous la direction du même directeur général. Outre cette nouvelle organisation, les perspectives sont plus favorables en 2023 avec une reprise escomptée des investissements dans l'automobile.



Après avoir fortement rebondi en 2021, l'activité d'ISIT, spécialisée dans la **sûreté de fonctionnement** et la **cybersécurité**, a de nouveau bien évolué l'année dernière : ainsi, ses commandes ont progressé de +18% et le chiffre d'affaires de +16%. Les ventes de *prestations* ont progressé beaucoup plus vite que celles de *marchandises*, respectivement +43% et +10%. Deux des activités les plus importantes, l'*assurance qualité* (qui s'approche de la moitié des ventes) et les *réseaux* (20% des ventes) ont poursuivi leurs fortes progressions (+19% et +28%), le *temps réel embarqué* (21% des ventes) étant stable. Les autres activités plus marginales, *production et test* et ventes catalogue, ont reculé. L'année 2023 a démarré avec un très haut niveau d'activité.

3.1.4. Résultats

Compte de résultat consolidé 2022, du chiffre d'affaires au résultat opérationnel

Après l'augmentation de 5,3 M€ du résultat opérationnel en 2021, la diminution de 6,4 M€ de l'année dernière s'explique notamment

par la variation des éléments suivants (rubriques ou montants significatifs) :

Résultat opérationnel par nature de charges	2022			2021		
	En milliers d'euro	Contribution	Croissance en %	En milliers d'euro	Croissance en %	En milliers d'euro
Chiffre d'affaires	121 960	100%	+1.4%	120 224	+14%	105 587
Production stockée & immobilisée	-480	-0.4%	-	1 232	-	-545
Coût d'achat des biens produits	-26 313	-22%	+7.0%	-24 589	-17%	-29 722
Marge brute	95 167	78%	-1.8%	96 866	+29%	75 336
Consommation en provenance de tiers	-31 233	-26%	+2.8%	-30 387	+68%	-18 045
Valeur ajoutée	63 934	52%	-3.8%	66 480	+16%	57 291
Charges de personnel ⁽¹⁾	-60 683	-50%	+7.6%	-56 410	+7.0%	-52 735
Charges fiscales ⁽²⁾	1 347	1.1%	-4.6%	1 413	-0.5%	1 420
Charges calculées ⁽³⁾	-1 185	-1.0%	-31%	-1 718	+8.2%	-1 589
Résultat opérationnel	3 485	2.9%	-64%	9 667	x2.2	4 334

(1) Incluant la participation des salariés (637 k€ en 2021, contre 450 k€ en 2021, 188 k€ en 2020).

(2) Impôts et taxes nets des subventions d'exploitation

(3) Amortissements et provisions nets de reprises

Au total, l'exploitation du groupe peut se résumer ainsi :

- le chiffre d'affaires a atteint 121 960 milliers d'euro, en progression de +1,4%,
- représentant 78% des ventes, la marge brute s'est consolidée (-1,8%), à 95 167 milliers d'euro,

- La nette majoration des consommations et surtout des charges de personnel s'est ajoutée à l'érosion de la marge brute : le résultat d'exploitation en a été fortement affecté : à 3,5 M€, il était en retrait de -64% sur son niveau record de 2021.

Résultats d'exploitation par secteur d'activité

En milliers d'euro	2022			2021		
Résultat opérationnel par secteur d'activité	Milliers d'euro	Marge en %	Croissance en %	Milliers d'euro	Croissance en %	Milliers d'euro
Protection et contrôle (a)	-2 699	-15,0%	-	1 203	-	-1 194
Câblage (b)	3 364	8,9%	-35%	5 154	+62%	3 186
Énergie (c=a+b)	664	1,2%	-90%	6 357	x3,2	1 991
Industrie - spécialités électroniques (d)	1 424	10,4%	-52%	2 989	+22%	2 452
Hardware - Énergie et industrie (e=c+d)	2 089	3,0%	-78%	9 346	x2,1	4 443
Informatique technique & édition logicielle (f)	1 815	4,6%	x4,4	415	-	-20
Automatismes et sûreté de fonctionnement (g)	-418	-3,2%	x4,1	-102	-41%	-173
Ingénierie technique (h=f+g)	1 397	2,7%	x4,5	313	-	-194
Groupe*	3 485	2,9%	-64%	9 667	x2,2	4 334

* Les résultats de la holding et de la SCI qui hébergeait une activité abandonnée ne sont pas détaillés.

Le recul du résultat d'exploitation a résulté de la chute de ceux du *Hardware*, toutes les activités y étant en retrait – à l'exception de Compelma et Technicam – notamment ICE et STIC, alors que les résultats de l'*ingénierie*, particulièrement faibles dans les deux années précédentes, ont augmenté. En définitive, le niveau des marges des deux branches, auparavant très dissemblable, s'est rapproché, à un niveau trop faible.

La crise du secteur *protection et contrôle*, qui s'était atténuée en 2021, a été de nouveau particulièrement marquée l'année dernière. Dans l'activité *protection et contrôle* en France, la nouvelle

baisse des volumes avec le groupe EDF (-24% en 2022 et -53% en trois ans, dont -75% *Enedis* et -25% *RTE*) avec un niveau toujours très élevé de dépenses en R&D (34% des ventes) n'a malheureusement pas été compensé comme en 2021 par d'importantes affaires avec l'industrie, le nucléaire et le ferroviaire. Par ailleurs, l'aide du crédit d'impôt recherche a encore diminué (-19%). Dans le même métier de la protection et contrôle, les marges des sociétés réalisant cette activité dans des pays proches se sont globalement tassées, représentant en moyenne 10% de leurs ventes, contre 14% en 2021. Au total, la marge de ce secteur, positive de 5% en 2021, est devenue négative l'année dernière de 15%. Une

amélioration sensible est escomptée en 2023, notamment en raison d'un accroissement de l'activité.

Après ses marges élevées de 2021 (14% en moyenne), la rentabilité du *câblage* s'est tassée en raison des coûts induits par la structuration de l'activité à l'intérieur de MtC. Par ailleurs, les pertes de ECI, dont le fonds de commerce a été cédé en fin d'année, ont pesé sur l'ensemble, absorbant l'essentiel des excellents résultats de Technicam. En définitive, bien que diminuée d'une année sur l'autre, la contribution du câblage aux résultats du groupe est restée très importante. Les perspectives d'activité sont favorables et devraient permettre une progression de ses résultats futurs.

Après leur forte reprise de 2021 (+28%) aboutissant à la meilleure marge moyenne du groupe (près de 20%), le résultat des niches des *spécialités électroniques* s'est contracté de moitié : compte tenu du trou d'air de leur activité, les *télécommunications FM sur autoroute* qui obtenaient une marge record, à près de 29% en 2021, ont subi une marge légèrement négative l'année dernière. Simultanément, les résultats de la *gestion des matériels de maintenance + monétique* ont diminué (-38%) et seule l'activité de *blindage électromagnétique et dissipation thermique* a favorablement

Progression du résultat net part du groupe

La diminution du *résultat opérationnel* a été un peu atténuée au niveau du *résultat courant avant impôt* par une amélioration du *résultat financier*, principalement constitué par les revenus de nos placements de trésorerie.

Ces derniers, affectés en 2020 par la chute des cours de bourses puis bénéficiant l'année suivante des reprises de ces dernières, a de nouveau subi l'année dernière l'évolution défavorable des marchés financiers. Toutefois, contrairement au précédent exercice où seule une partie des plus-values était comptabilisée (l'essentiel, 2,38 M€, étant conservé en plus-values latentes apparaissant en capitaux propres – et non en résultat), celles de 2022 ont été majoritairement comptabilisées. Cela résulte notamment d'un changement des règles de comptabilisation des plus-values latentes sur les placements (passage de la norme IAS 39 « valorisation des OPCVM » remplacée par la norme IFRS 9 « instruments financiers ») : nos titres de placement ont donc été largement cédés en fin d'année – avant d'être rachetés en janvier 2023.

Ces placements financiers cherchent à pallier l'absence de rémunération de notre trésorerie, conséquence des taux à court terme longtemps négatifs ou proches de zéro. L'année dernière, la baisse des indices boursiers a pesé sur les rendements de nos placements : globalement, ils ont été négatifs de 5%. La partie affectée en *placements dynamiques* (dont OPCVM *actions*) a représenté en moyenne 17% (13%) de la trésorerie.

Au total, cela a bénéficié au résultat financier, passant d'une année à l'autre de +0,3 M€ à +1,5 M€. Alors que les moins-values latentes faisaient l'objet de provisions (-215 k€), les plus-values latentes

évolué, poursuivant la croissance de ses marges, relatives (+2 points, à près de 20% des ventes) et en montant (+26%).

En conclusion, à l'inverse de 2021 où toutes les activités de la branche *Hardware - Énergie et industrie* avaient des marges positives (moyenne de 13%), l'exercice 2022 a été décevant avec des pertes dans plusieurs segments et une marge globale seulement de 3%.

La poursuite de la croissance de la branche *Software – ingénierie* (+10% du chiffre d'affaires) a permis d'accélérer l'amélioration de sa rentabilité. Mais, malgré son triplement, la modestie de son point de départ en 2021 l'a contenue l'année dernière à un niveau globalement faible (marge de 2,7%). L'activité ESN en *informatique scientifique et édition logiciel* a accéléré sa nette amélioration (quadruplement), assurant l'ensemble du résultat de la branche. Toutes les activités de la branche *automatismes et outils R&D* ont été proches de l'équilibre, à l'exception d'Apilog supportant une perte importante.

subsistantes, non encore comptabilisées en résultat, s'élevaient à 123 k€. En définitive, le résultat courant avant impôts a été de 4,98 M€, en baisse de -49,9%.

Par la suite, ce résultat a supporté une charge d'impôt de 0,7 M€, correspondant à un taux d'imposition 13,5%. C'est moins que le record de l'année précédente (22,6%), mais sensiblement plus que 2020 (-0,4%). Cela a ramené la diminution du *résultat net* à -44%. Addition faite de la part des minoritaires en forte contraction, passant de -1,4 M€ à +0,14 M€, le *résultat net part du groupe* a été de 4,31 M€, en diminution de -33,57%.

Cette baisse peut être relativisée par un rapprochement avec les exercices antérieurs : ainsi, le résultat de cette année reste supérieur à cinq des dix années passées, dont 2020 (3,82 M€, +13%) et 2017 (3,89 M€, +11%). Pour autant, par rapport à l'année précédente dont le résultat avait été le meilleur de notre histoire, c'est une déception. La rentabilité par rapport aux capitaux propres a été de 4,6%, à rapprocher de 7,4% en 2021 et 4,5% en 2020.

Comme le résultat d'exploitation, la diminution du résultat net a été concentrée par la branche *hardware – matériel* (-70%), avec une marge nette moyenne de 2,6% (8,2% l'année précédente). Malgré sa vive progression (+200%), la marge de la branche *software-ingénierie* a été à un niveau proche (2,8%, à rapprocher de 1% en 2021). Cette rentabilité avait été bien supérieure dans le passé (6,2% dix ans auparavant) et, simultanément à la forte croissance tendancielle de ses ventes, une nette amélioration doit être impérativement visée dans l'avenir.

En milliers d'euro	2022			2021		2020
Résultat net par secteur d'activité	Milliers d'euro	Poids en %	Croissance en %	Milliers d'euro	Croissance en %	Milliers d'euro
Protection et contrôle (a)	-1 715	-40%	-	1 190	-	-299
Câblage (b)	2 401	56%	-8,4%	2 620	+45%	1 806
Énergie (c=a+b)	686	16%	-82%	3 810	x2,5	1 507
Industrie - spécialités électroniques (d)	1 116	26%	-48%	2 148	+28%	1 676
Hardware - Energie et industrie (e=c+d)	1 802	42%	-70%	5 959	+87%	3 183
Informatique technique & édition logicielle (f)	1 772	41%	x2,9	609	+7,2%	568
Automatismes et sûreté de fonctionnement (g)	-291	-6,7%	x2,6	-113	-	3
Ingénierie technique (h=f+g)	1 482	34%	x3,0	495	-13%	571
ICE Groupe + divers (sci & mise en équivalence)	1 024	24%	x34	30	-52%	62
Groupe*	4 307	100%	-34%	6 484	+70%	3 817

Majoration du dividende proposé

La diminution – inattendue – de nos résultats l'année dernière, considérée comme accidentelle, et l'amélioration escomptée cette année et les exercices suivants font partie, avec le niveau de la trésorerie nette, des éléments essentiels de notre politique de dividende. Dans ce sens, le directoire propose à l'Assemblée Générale d'approuver un dividende de 0,92 euro par action, à rapprocher de 0,86 euro pour 2021 (+6,97%, soit 1 point au-delà de l'indice géné-

ral des prix, correspondant à la moyenne des dix dernières années – respectivement +2,36% et +1,36%).

Le montant global correspondant de 1.072.375 euro (+7,36% en intégrant la légère majoration du nombre d'actions) représenterait 21,8% du bénéfice social (35,4% l'année précédente) et un peu moins du quart (24,9%) du bénéfice consolidé.

3.1.5. Trésorerie

Toujours nettement positive et permettant la poursuite de l'élargissement du groupe

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placements	8 209	10 169	9 659
Comptes bancaires et autres disponibilités	39 339	35 350	27 363
Total (actif du bilan)	47 548	45 519	37 022
- Concours bancaires courants (au passif du bilan)	-36	-29	-32
Trésorerie	47 512	45 490	36 989
Fournisseurs d'immobilisations financières	678	1 206	143
Emprunts et dettes financières non courants	26 496	25 558	18 093
Trésorerie nette de dettes financières	20 339	18 726	18 754

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des OPCVM ainsi que des placements à court terme. Elles sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente.

Les gains latents sur OPCVM à fin 2022 s'élèvent à 123 milliers d'euro, contre 2 384 et 1 151 milliers d'euro respectivement fin 2021 et fin 2020. A compter de 2022, ils ont cessé d'être enregistrés directement en capitaux propres.

Bien qu'en diminution, le *Free Cash Flow* de 3,9 M€ en 2022 a dépassé la moitié de ceux des dix dernières années (comme le résultat net).

Il a permis une croissance de la trésorerie, permettant le financement d'un nouvel élargissement du groupe.

3.2. Rapport sur les comptes sociaux

Les comptes sociaux de ICE Groupe ont été arrêtés par le Directoire puis examinés par le Conseil de surveillance dans leurs réunions du 24 mars 2023, avec les deux Commissaires aux Comptes.

3.2.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est essentiellement composé des portages pour le compte des filiales ainsi que des services que le Groupe leur rend.

3.2.2. Bilan et compte de résultat de ICE Groupe

Les comptes sociaux, bilan et compte de résultat, de ICE Groupe figurent dans le chapitre « Comptes sociaux » des comptes annuels.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan s'élève à 108.088 milliers d'euro contre 100.762 milliers d'euro au 31 décembre 2021.

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis. Ils n'ont pas subi de changement de méthode significatif.

Au 31 décembre 2022, le capital social est composé de 1.165.625 titres de 10 euro de nominal.

L'annexe comptable fait partie intégrante des comptes annuels.

Le compte de résultat fait ressortir un bénéfice social net de 4.307,3 milliers d'euro contre 2.817,5 milliers d'euro au 31 décembre 2021, la différence résultant de la majoration (+25%) des dividendes reçues des filiales sur leurs bons résultats en 2021 ainsi que la comptabilisation de résultats financiers sur les placements.

3.2.3. Décomposition des dettes fournisseurs et créances clients

Conformément à la loi, nous vous indiquons le nombre et le montant total hors taxe au 31-12-2022 des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

En keuro	Montant	Nombre	%/achats
0 jour (indicatif.)	684,0	43	6,0%
1 à 30 jours	-		-
31 à 60 jours	64,3		0,6%
61 à 90 jours	18,0		0,2%
91 jours et +	57,5		0,5%
Total hors délai	139,8	17	1,2%

De même, le nombre et le montant total hors taxe des factures émises non réglées au 31-12-2022 étaient ainsi répartis :

En keuro	Montant	Nombre	%/ventes
0 jour (indicatif.)	430,7	15	3,4%
1 à 30 jours	-		-
31 à 60 jours	56,0		0,4%
61 à 90 jours	18,0		0,1%
91 jours et +	42,4		0,3%
Total hors délai	116,4	10	0,9%

3.2.4. Résultats financiers sur 5 ans

Le tableau des résultats financiers sur 5 ans fait partie intégrante des comptes sociaux.

3.2.5. Filiales et participations

Les informations relatives à l'activité des filiales sont notamment mentionnées au début de ce rapport et, pour les comptes annuels, dans le descriptif du secteur d'activité dont elles relèvent. Des données financières les concernant sont également contenues dans le tableau des filiales et participations au 31 décembre 2022, annexé aux comptes sociaux.

3.3. Faits marquants, événements récents et perspectives

3.3.1. Faits marquants de l'exercice 2022

- Après avoir bien rebondi en 2021 avec l'atténuation de la crise de la Covid-19, le groupe a eu globalement une faible croissance en 2022, ce qui a été une déception et a pesé sur ses résultats.
- Le groupe a continué d'être nettement affecté par la perte d'affaires avec un de ses premiers anciens clients, Enedis. Compte tenu des fortes particularités techniques de ces marchés étroitement liés à ce client, la substitution entreprise pour son remplacement est difficile et prendra plusieurs années.
- En janvier, OTN, CEPA et Groupe CEPA, ont fusionné sous l'appellation MtC. En fin d'année, le fonds de commerce d'ECI a été cédé. La structure restante de cette société sera absorbée par sa société mère MtC en 2023 via une TUP.

3.3.2. Événements importants survenus depuis le début de l'exercice 2023

Au moment où ce rapport est rédigé, l'inflation, en particulier sur les matières premières et l'énergie, et les pénuries de personnels demeurent significatives et limitent la croissance du groupe. Par ailleurs, l'environnement général est difficile à anticiper : intensité de la croissance économique mondiale, européenne et française ? niveau de remontée des taux d'intérêt, ? éventuelles répercussions du conflit en Ukraine (intensité, durée) ? etc.

Depuis 2020 et la constitution d'un pôle de câblage puissant grâce au rapprochement avec CEPA et Technicam et la création d'EMC, les dossiers de croissance externe examinés avaient été décevants : aucun n'a pu aboutir en raison de la complexité ou faible attractivité des cibles et de leurs prix élevés (concurrence croissante du Private Equity et faibles taux d'intérêt encourageant l'endettement). La récente remontée des taux d'intérêt, qui se poursuit actuellement malgré des niveaux déjà devenus élevés, est maintenant plus favorable à notre mode de croissance externe financée par nos ressources internes (capitaux propres) et non par la dette. Quoiqu'il en soit, le cœur de notre politique demeure de privilégier les croissances de nos résultats et de notre trésorerie et non celle des ventes.

Au 1^{er} juillet prochain, un rapprochement devrait être réalisé avec la société WorldCast Systems (WCS) implantée à Bordeaux-Mérignac, spécialisée dans la diffusion radio & TV. Au travers de ses quatre marques, APT, Ereso, Audemat et Kybio, ses produits et services couvrent l'ensemble de la chaîne de diffusion : collecte, distribution, transmission, encodage, mesure et surveillance. Réalisé à 85% à l'international, son chiffre d'affaires de 12,2 M€ en 2022 a généré un résultat de 0,6 M€. Notre première acquisition porterait sur 61% du capital, les trois dirigeants pouvant céder le solde ultérieurement. La famille des spécialités électroniques de notre branche hardware s'en trouvera nettement confortée, équilibrant sa part relative au même niveau que les protections et contrôle et le câblage.

Aucun autre événement important n'est intervenu depuis le début de l'exercice 2023.

3.3.3. Perspectives

Le Groupe considère l'avenir avec confiance, porté par les bonnes perspectives de ses marchés de l'équipement industriel : les investissements technologiques, la recherche et développement et la sous-traitance devraient continuer à bénéficier d'une tendance de fond favorable, peut-être un peu lentement à court terme, mais plus vigoureusement ensuite. La mue vers l'économie numérique dans laquelle le groupe est situé s'accélère, ce qui poussera beaucoup d'entreprises à investir dans ce domaine. Ces investissements ont des obsolescences rapides et donc des remplacements plus fréquents.

Dans le détail, le groupe escompte une stabilité globale des marchés des protections des réseaux électriques en France et à l'étranger (marchés ayant largement perdu leur ancien caractère de niche pour devenir souvent très concurrentiels), une nette progression du câblage électrique, une progression soutenue des spécialités en électricité et électronique et la poursuite des forts développements de l'ingénierie technique & logiciel (sous la limitation de parvenir à faire croire les effectifs) et des automatismes.

Vision des croissances escomptées à moyen et long terme

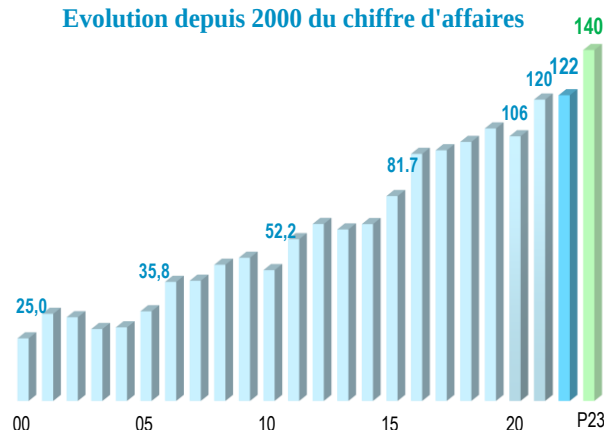
Protection et contrôle	→
Câblage	↗↗
Industrie - spécialités électroniques	↗
Hardware - Energie et industrie	↗
Informatique technique & édition logicielle	↗↗↗
Automatismes et sûreté de fonctionnement	↗↗
Ingénierie technique	↗↗
Groupe*	↗↗

La confiance du groupe est confortée par son business model de long terme d'élargissement de ses activités, créateur de croissance et de forte baisse globale du risque, que conforte le niveau élevé de la trésorerie conservée en interne.

Enfin, la confiance du groupe est renforcée par ses fondamentaux : ses hommes et ses femmes, sa recherche, sa capacité à innover et à proposer des produits et services de qualité au plus près des besoins des clients.

La constitution progressive du groupe depuis 2000 et la croissance des sociétés qui l'ont rejoint constituent l'illustration de cette politique passée et qui sera poursuivie dans les prochaines années :

Evolution depuis 2000 du chiffre d'affaires



Après une progression du PIB estimée à +2,6% en 2022, les prévisions macroéconomiques pour la France sont légèrement positives, tablant sur une croissance de +0,6% en 2023 (source : Commission Européenne).

Les grandes difficultés d'approvisionnement qui ont fortement pesé sur l'activité industrielle en 2021 et au début 2022 se sont nettement atténuées (touchant 33% des entreprises industrielles en ce début d'année, à rapprocher de 60% un an auparavant) mais les difficultés de recrutement, qui touchent une proportion toujours élevée d'entreprises industrielles (42% en février 2023) et de services (55%), devraient perdurer et constituent un frein majeur à la croissance.

Face à cette pénurie de personnel, la forte inflation en 2022 (+5,9%) a entraîné une augmentation des rémunérations estimée à +3,8% (salaire mensuel de base du secteur privé). En 2023, l'inflation d'ensemble devrait légèrement ralentir (vers +5%) mais continuer d'influer sur les salaires.

Dans l'industrie, les carnets de commandes sont proches de la moyenne de long terme et les chefs d'entreprises anticipent des progressions dans l'électronique, la pharmacie et l'automobile.

Le secteur des services numériques, qui a vu sa croissance accélérer à +7,5% en France en 2022 (source : Numeum) dont +11% pour les éditeurs de logiciels et plateformes cloud et +5% pour les ESN, devrait connaître une croissance de 5,9% cette année, les investissements portant notamment sur le cloud, le big data et la cybersécurité. Toutefois, les entreprises sont confrontées à une intensification de la guerre des talents, la pénurie de compétences et le turnover étant devenus des freins à la croissance du secteur.

Associée au solide équilibre financier du groupe, cette situation pourrait nous être favorable : les dernières prévisions tablaient ainsi sur un chiffre d'affaires 2023 proche de 140 M€.

En 2023, bien qu'impactée par le nouveau besoin de financement des importantes croissances interne et externe, la trésorerie demeurerait nettement positive.



Comptes consolidés au 31 décembre 2022

Les comptes détaillés dans ce chapitre présentent les résultats de ICE Groupe dans leur intégralité, toutes filiales confondues.

4. Comptes consolidés

4.1. Comptes de résultat consolidés comparés

En milliers d'euro	2022		2021		2020	
		Règ. ANC 2020-01		Règ. ANC 2020-01		Règles 99-02
Chiffre d'affaires (note 3)	121 960	121 960	120 224	120 224	105 587	105 587
Production stockée	-480	-480	1 232	1 232	-545	-545
Production immobilisée	-	-	-	-	15	15
Production de l'exercice	121 480	121 480	121 455	121 455	105 057	105 057
Coût d'achat des biens produits	-26 313	-26 313	-24 589	-24 589	-29 722	-29 722
Marge brute	95 167	95 167	96 866	96 866	75 336	75 336
Consommation en provenance de tiers	-31 233	-31 233	-30 387	-30 387	-18 045	-18 045
Valeur ajoutée	63 934	63 934	66 480	66 480	57 291	57 291
Subventions d'exploitation	3 042	349	2 925	392	3 304	20
Impôts et taxes	-1 695	-1 695	-1 513	-1 513	-1 884	-1 884
Charges de personnel (note 4)	-60 683	-60 683	-56 410	-56 410	-52 735	-52 735
Excédent brut d'exploitation	4 598	1 906	11 482	8 948	5 975	2 691
Reprises et transferts de charges	1 555	1 555	884	884	1 159	1 159
Amortissements et provisions	-2 739	-2 739	-2 602	-2 602	-2 748	-2 748
Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition	-	-470	-	-470	-	-621
Résultat d'exploitation	3 414	251	9 764	6 760	4 387	481
Autres produits et charges (note 5)	72	72	-97	-97	-53	-53
Résultat opérationnel	3 485	323	9 667	6 663	4 334	429
Produits financiers	2 126	2 126	499	499	235	235
Charges financières	-628	-628	-222	-222	-299	-299
Résultat financier (note 6)	1 498	1 498	276	276	-64	-64
Résultat courant avant impôts	4 983	1 820	9 943	6 939	4 270	365
Résultat exceptionnel (note 5)	112	138	82	374	206	34
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	50	50	150	150	63	63
Impôts sur les résultats (note 8)	-695	1 998	-2 295	-27	18	3 347
Résultat net	4 451	4 007	7 880	7 436	4 556	3 809
Dont :						
- part du groupe	4 307	3 864	6 484	6 040	3 817	3 069
- part des minoritaires	144	144	1 397	1 397	740	740
Résultat net par action part du groupe (euro)	3,70	3,33	5,58	5,20	3,31	2,66

4.2. Bilans consolidés comparés

En milliers d'euro	31/12/2022		31/12/2021		31/12/2020	
		Règ. ANC 2020-01		Règ. ANC 2020-01		Règles 99-02
Actifs non courants	42 787	28 688	42 351	28 722	34 570	21 412
Ecart d'acquisition (note 7)	32 810	19 029	32 132	18 821	24 227	11 386
Autres immobilisations incorporelles (note 9)	628	310	723	406	883	566
Immobilisations corporelles (note 10)	4 435	4 435	4 145	4 145	3 569	3 569
Actifs financiers non courants (note 11)	823	823	832	832	847	847
Titres mis en équivalence	380	380	360	360	620	620
Impôts différés actifs (note 8)	3 711	3 711	4 158	4 158	4 424	4 424
Actifs courants	119 827	119 827	116 698	114 313	107 673	106 522
Stocks (note 12)	19 621	19 621	18 562	18 562	15 213	15 213
Créances clients (note 13)	36 168	36 168	34 918	34 918	35 487	35 487
Autres actifs courants (note 14)	4 777	4 777	4 944	4 944	4 210	4 210
Créances fiscales (hors TVA)	11 713	11 713	12 756	12 756	15 741	15 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 15)	47 548	47 548	45 519	43 135	37 022	35 871
Total de l'actif	162 614	148 515	159 048	143 036	142 243	127 934

Passif

En milliers d'euro	31/12/2022		31/12/2021		31/12/2020	
		Règ. ANC 2020-01		Règ. ANC 2020-01		Règles 99-02
Fonds propres	96 879	82 706	95 932	79 819	89 981	75 528
Capital	11 656	11 656	11 614	11 614	11 524	11 524
Réserves	65 339	65 339	60 442	60 442	58 373	58 373
Ecart d'acquisition et fonds de commerce amortis	13 729	-	13 285	-	12 554	-
Eléments constatés directement en capitaux propres (note 15)	-	-	2 384	-	1 151	-
Réserve de conversion	-237	-237	-112	-112	-142	-142
Résultat	4 307	3 864	6 484	6 040	3 817	3 069
Capitaux propres - part du groupe	94 795	80 622	94 097	77 984	87 277	72 825
Intérêts minoritaires	2 071	2 071	1 835	1 835	2 442	2 442
Autres fonds propres	13	13	-	-	262	262
Passifs non courants	28 584	28 584	28 507	28 507	19 670	19 670
Provisions pour retraites (note 16)	1 371	1 371	1 699	1 699	1 432	1 432
Impôts différés passifs (note 8)	39	39	44	44	2	2
Fournisseurs d'immobilisations financières	678	678	1 206	1 206	143	143
Emprunts et dettes financières non courants (note 17)	26 496	26 496	25 558	25 558	18 093	18 093
Passifs courants	37 151	37 225	34 609	34 709	32 609	32 736
Dettes fournisseurs	11 425	11 425	8 488	8 488	8 001	8 001
Provisions pour risques et charges	57	131	165	266	257	384
Autres passifs courants (note 18)	25 632	25 632	25 926	25 926	24 319	24 319
Emprunts et dettes financières courants	36	36	29	29	32	32
Total du passif	162 614	148 515	159 048	143 036	142 260	127 934

4.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Variation des capitaux propres part du groupe, contribution de chaque société aux capitaux propres et au résultat consolidé

En milliers d'euro	Capitaux propres N-1	Divi- dendes versés	Divi- dendes reçus	Résultat	Ecarts convers. & autres mouvmt	Capitaux propres N
2022						
Apiloq	338	-	-	-212	-	126
CEE España	1 555	-380	-	395	0	1 570
CEE Italiana	752	-144	-	41	-	649
CEE Relays	15	-	-	-1	-13	1
CEPA	1 100	-	-	-	-1 100	-
Compelma	-14	-725	-	988	-62	187
Domus Effectus	-105	-	-	7	-0	-99
EC2E	730	-	-	161	-	891
ECI	-344	-	-	-393	-93	-830
EMC	-99	-	-	-125	-45	-270
Groupe CEPA	1 055	-	-	-	-1 055	-
ICE Groupe	69 165	-999	3 606	941	-2 167	70 547
ICE	832	-	-	-2 150	-0	-1 319
ISIT	-258	-	-	6	-	-252
Médiane Benelux	-27	-	-	-52	-0	-79
Médiane Ingénierie	340	-31	-	50	-	359
Médiane Italia	-	-	-	-12	-	-12
Médiane Système	6 314	-	31	172	-0	6 517
MtC (OTN jusqu'en 2021)	4 781	-400	75	2 346	1 451	8 253
STIC	1 679	-1 000	-	-33	0	646
Stiloq IST	6 140	-813	-	2 071	-155	7 244
Stiloq Inc.	-1 319	-	-	-407	-44	-1 770
Technicam	164	-215	-	573	668	1 190
WaT	1 229	-	30	-62	0	1 197
WaT Portage	75	-30	-	3	-	48
Groupe	94 097	-4 737	3 742	4 307	-2 615	94 795
2021						
Apiloq	170	-	-	168	0	338
CEE España	1 545	-375	-	384	-	1 555
CEE Italiana	775	-168	-	145	0	752
CEE Relays	-8	-	-	8	16	15
CEPA	50	-510	-	1 560	0	1 100
Compelma	-456	-375	-	756	62	-14
Domus Effectus	-113	-	-	8	0	-105
EC2E	665	-153	-	218	-0	730
ECI	-244	-	-	-101	0	-344
EMC	-17	-	-	-97	14	-99
Groupe CEPA	511	-	519	24	-0	1 055
ICE Groupe	66 139	-922	2 891	-5	1 062	69 165
ICE	179	-	-	652	-	832
ISIT	-182	-	-	-76	-0	-258
Médiane Benelux	-16	-	-	-11	0	-27
Médiane Ingénierie	314	-	-	26	-	340
Médiane Système	7 034	-	-	-703	-17	6 314
OTN	4 340	-670	-	1 111	-	4 781
STIC	1 294	-790	-	1 175	-0	1 679
Stiloq IST	4 681	-360	-	1 709	110	6 140
Stiloq Inc.	-900	-	-	-387	-31	-1 319
Technicam	8	-15	-	122	48	164
WaT	1 445	-	30	-246	-0	1 229
WaT Portage	65	-30	-	40	-	75
Groupe	87 277	-4 368	3 440	6 484	1 263	94 097
2022 selon règlement ANC 2020-01						
Apiloq	237	-	-	-212	-	26
CEE España	1 545	-380	-	395	0	1 560
CEE Italiana	752	-144	-	41	-	649
CEE Relays	15	-	-	-1	-13	1
CEPA	1 100	-	-	-	-1 100	-
Compelma	-2 218	-725	-	988	-	-1 955
Domus Effectus	-105	-	-	7	-0	-99
EC2E	-377	-	-	161	-	-216
ECI	-344	-	-	-393	-93	-830
EMC	-99	-	-	-125	-45	-270
Groupe CEPA	1 055	-	-	-	-1 055	-
ICE Groupe	66 998	-999	3 606	967	0	70 573
ICE	832	-	-	-2 150	-0	-1 319
ISIT	-402	-	-	-15	-	-418
Médiane Benelux	-27	-	-	-52	-0	-79
Médiane Ingénierie	340	-31	-	50	-	359
Médiane Italia	-	-	-	-12	-	-12
Médiane Système	365	-	31	172	-0	567
MtC (OTN jusqu'en 2021)	3 683	-400	75	2 170	1 451	6 979
STIC	729	-1 000	-	-33	0	-304
Stiloq IST	4 942	-813	-	1 937	-	6 067
Stiloq Inc.	-1 319	-	-	-407	-44	-1 770
Technicam	164	-215	-	573	668	1 190
WaT	44	-	30	-200	0	-126
WaT Portage	75	-30	-	3	-	48
Groupe	77 984	-4 737	3 742	3 864	-231	80 622

4.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés comparés

En milliers d'euro	2022		2021		2020	
		Règ. ANC 2020-01		Règ. ANC 2020-01		Règles 99-02
Résultat net part du groupe	4 307	3 864	6 484	6 040	3 817	3 069
Intérêts minoritaires	144	144	1 397	1 397	740	740
Amortissements et provisions	966	1 410	1 509	1 953	1 235	1 983
Variation des impôts différés	458	458	307	307	-948	-948
Plus ou moins-values de cession	-101	-101	-120	-120	30	30
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	-50	-50	-150	-150	-63	-63
Marge brute d'autofinancement	5 724	5 724	9 426	9 426	4 812	4 812
Dividendes reçus sociétés en équivalence	31	31	19	19	44	44
Variation du besoin en fonds de roulement (note 19)	1 534	1 534	2 104	2 104	-42	-42
Flux de trésorerie généré par l'activité (A)	7 289	7 289	11 549	11 549	4 813	4 813
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (1)	-1 779	-1 779	-1 438	-1 438	-1 263	-1 263
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (2)	207	207	191	191	100	100
Acquisition et cession de filiales et participations	-1 206	-1 206	-8 873	-8 873	-2 356	-2 356
Variation des autres actifs financiers	8	8	79	79	14	14
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-2 769	-2 769	-10 041	-10 041	-3 505	-3 505
Dividendes versés	-999	-999	-1 069	-1 069	-1 233	-1 233
Variation des comptes courants d'associés	-	-	-421	-421	399	399
Encaissements provenant d'emprunts	8 149	8 149	13 520	13 520	9 265	9 265
Remboursement d'emprunts (3)	-7 199	-7 199	-6 322	-6 322	-5 109	-5 109
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-48	-48	5 708	5 708	3 323	3 323
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)	-2 450	-66	1 285	52	234	-35
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	2 022	4 406	8 500	7 267	4 865	4 596
Trésorerie d'ouverture (E)	45 490	43 106	36 989	35 839	32 125	31 243
Trésorerie de clôture (A+B+C+D+E) (note 15)	47 512	47 512	45 490	43 106	36 989	35 839

4.5. Notes annexes

Le Groupe ne constate pas d'impact direct significatif en lien avec la guerre en Ukraine. Les effets de l'actuelle poussée inflationniste, ainsi que les autres impacts indirects du conflit en Ukraine, notamment le coût de l'énergie et la hausse des matières premières n'ont qu'un impact mineur sur les marges des sociétés intégrées.

Note 1 Principes comptables

Le Directoire a arrêté le 24 mars 2023 les états financiers consolidés au 31 décembre 2022. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 28 avril 2023.

Les comptes consolidés de ICE Groupe et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2022 sont établis conformément aux règles comptables françaises en vigueur selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés. Non coté et de petite taille, ICE Groupe n'a pas à mettre en œuvre les normes IFRS, International Financial Reporting Standards, adoptées par l'Union Européenne.

Le groupe prévoyait néanmoins l'utilisation de ce référentiel IFRS dans ses comptes dès l'exercice 2009. Dans ce cadre, il avait anticipé dès les comptes de l'exercice 2008 l'**utilisation de cinq normes** et interprétations IFRS ayant un impact majeur dans ses comptes. Cependant en juillet 2009, l'IASB International Accounting Standards Board a publié de nouvelles normes IFRS simplifiées destinées aux sociétés n'ayant pas de responsabilité publique (non cotées ou ne détenant pas d'actifs à titre fiduciaire). Toutefois, l'ANC, l'Autorité des normes comptables, a indiqué ne pas être favorable à l'introduction de ce nouveau référentiel. Dans l'attente d'une stabilisation de ces normes et afin d'assurer une bonne continuité de présentation, notre groupe, qui a donc le choix entre l'utilisation du règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés ou l'application des « full IFRS », a utilisé jusqu'à 2021 cinq normes et interprétations IFRS suivantes :

✓ **Écarts d'acquisition (IFRS 3 et IAS 36)**

Un écart d'acquisition (ou « goodwill ») est la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation comptable à la juste valeur des actifs et passifs identifiés, après prise en compte le cas échéant des impôts différés à la date d'acquisition. Il est comptabilisé à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition d'une société mise en équivalence sont présentés sur la ligne *Titres mis en équivalence*.

Jusqu'en 2015, le référentiel français 99-02 amortissait systématiquement ces écarts d'acquisition linéairement sur une durée entre 5 et 20 ans, prenant en compte les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition. A compter des exercices ouverts en 2016, le règlement 2015-07 de l'ANC stipule que l'amortissement systématique du goodwill cesse de l'être en l'absence de limite prévisible à sa durée d'utilisation. Lors de la première application du nouveau règlement, l'ANC a laissé, au choix de l'entreprise, la possibilité de poursuivre le plan initial d'amortissement des écarts d'acquisition existant ou d'effectuer une nouvelle analyse de la durée d'utilisation limitée ou non de ces derniers. Par souci de simplification et afin de ne pas changer de méthode, le groupe a choisi de poursuivre les plans d'amortissement initiaux.

A partir de 2017, les goodwills dégagés lors de nouvelles acquisitions (nouvelles sociétés ou acquisitions complémentaires de titres de sociétés existantes) ne sont pas amortis.

Les normes et interprétations IFRS remplacent l'amortissement des goodwills par un test de valeur (« Impairment test ») chaque année : lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable du goodwill et sa juste valeur est comptabilisé en dépréciation des écarts d'acquisition de l'exercice.

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables y compris les écarts d'acquisition et la valeur recouvrable des titres. Cette dernière est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée d'au moins 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût du capital, ajusté d'une prime de risque selon le secteur d'activité. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché observées.

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, à défaut de référence de transactions récentes similaires facilement disponibles.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Malgré quelques difficultés, compte tenu des perspectives satisfaisantes ou favorables dans l'ensemble des sociétés du groupe, aucune dépréciation d'écarts d'acquisition n'a été réalisée l'année dernière.

✓ **Fonds commerciaux (IAS 38)**

Les fonds commerciaux présents dans les comptes des filiales correspondent à des éléments non identifiables et doivent selon les normes IFRS être assimilés à des écarts d'acquisition. Ces fonds commerciaux ont donc été intégrés dans les écarts d'acquisition des filiales concernées et subissent les mêmes retraitements (annulation des amortissements antérieurs, etc.).

Le fonds commercial présent dans les comptes d'ICE et totalement amorti n'est pas retraité. Le fonds commercial d'ECI avait été totalement déprécié en 2013.

✓ **CIR / subvention d'exploitation (IAS 20)**

Le CIR (crédit d'impôt recherche), incitation fiscale à la recherche — sans ciblage sectoriel ou technologique — pour développer la capacité d'innovation et renforcer la compétitivité des entreprises, est assimilé à une subvention d'exploitation en raison de son importance accrue, passant en quelques années de 5% à 10%, puis à 30% des dépenses de recherche et développement.

Les crédits d'impôt ainsi obtenus n'apparaissent donc pas dans la ligne *Impôts sur les résultats* mais sont intégrés à la ligne *Subventions d'exploitation*.

✓ Valorisation des OPCVM (IAS 39)

Cette cinquième norme a été abandonnée à compter de 2022 en raison du passage de la norme IAS 39 « valorisation des OPCVM » remplacée par la norme IFRS 9 « instruments financiers » : les plus-values latentes sur les placements (OPCVM qualifiées d'actifs disponibles à la vente) ne sont plus valorisées au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture mais à leur prix d'achat. Les gains latents ne sont plus enregistrés en contrepartie au passif dans les capitaux propres sur la ligne *Eléments constatés directement en capitaux propres*.

1.1. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables, nécessite que le groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les provisions, les engagements de retraite, les impôts différés et la valorisation des compléments de prix. Les estimations utilisées par le groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques.

1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice au 31 décembre.

Les sociétés du groupe dans lesquelles la société mère ICE Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale avec dégagement des intérêts minoritaires.

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les autres intérêts dans Cervicem ne sont pas consolidés car cette société est d'une importance non significative et le groupe n'y exerce pas d'influence.

1.3. Conversion des états financiers (filiales et participation étrangères)

Les actifs et passifs en devises des filiales et participations étrangères aux Etats-Unis, Maroc, Roumanie et Royaume-Uni, sont convertis sur la base du cours de change constaté à la clôture. Les éléments des comptes de résultats des filiales sont convertis au cours moyen de la période.

La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste *Réserve de conversion*, pour la part revenant au groupe et au poste *Intérêts minoritaires*, pour la part revenant aux tiers. Cette différence n'impacte le résultat qu'au moment de la cession de la société.

1.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou services ont été transférés au client.

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires.

1.5. Frais de recherche et de développement

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet, sont démontrées,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles,
- le groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet, ou son utilité en interne est démontrée.

Compte tenu du nombre actuellement important de projets en développement et des aléas liés à la décision du lancement des produits concernés par ces projets, le groupe considère que certains critères d'activation ne sont dès lors pas remplis.

1.6. Immobilisations incorporelles

Elles figurent au bilan à leur prix de revient.

Il s'agissait principalement des frais de recherche et développement correspondant à l'immobilisation entre 2000 et 2004 d'une partie des frais de l'étude du PCCN pour les postes électriques de Enedis. Ces frais ont fini d'être totalement amortis en 2006.

Les concessions, brevets et droits similaires sont essentiellement constitués de logiciels maintenant amortis sur trois ans.

L'écart d'évaluation du logiciel Visual Planning lié à l'acquisition de Stillog IST en mars 2014 fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans.

1.7. Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissements des immobilisations sont les suivantes :

Installations techniques, matériel et outillage industriels	5/10 ans
Autres immobilisations corporelles	3/10 ans

Les amortissements linéaires et dégressifs comptabilisés sont calculés selon la durée d'utilisation estimée d'après les usages.

1.8. Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix moyen pondéré ou du « premier entré, premier sorti ».

Les en-cours et les produits finis sont évalués au coût de production qui comprend les consommations, les charges directes de production ainsi qu'une quote-part de frais généraux.

Les provisions pour dépréciation prennent en considération les perspectives d'écoulement des produits, dépendant soit de l'évolution de la demande soit d'une obsolescence.

1.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La *trésorerie et équivalents de trésorerie* comprennent des liquidités en comptes bancaires et des parts d'OPCVM de trésorerie.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les *Emprunts et Dettes financières courants*.

Comme indiqué précédemment, jusqu'en 2021 les parts d'OPCVM étaient valorisées au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture et les gains latents ainsi dégagés étaient enregistrés directement dans les capitaux propres. Il n'y a plus de retraitement à compter de 2022, les parts d'OPCVM sont maintenant valorisées à leur prix d'achat historique.

1.10. Provisions pour retraites

L'engagement en matière de retraites correspond à l'indemnité de fin de carrière à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite. Elle est fonction des conventions collectives ou accords internes des sociétés françaises.

Cet engagement fait l'objet pour ces salariés d'un calcul statistique actuariel selon la méthode « rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière ».

Cette valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

La plus grande partie de ces indemnités de retraites est couverte auprès de compagnies d'assurance. Les charges patronales sociales et fiscales de ces engagements sont gérées par des provisions.

La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice intègre donc :

- les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice,
- la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,
- le produit escompté du fond externe calculé sur la base du rendement de placements à long terme,
- l'incidence des modifications éventuelles de régimes sur les années antérieures ou de nouveaux régimes.

La dette relative à l'engagement net de la société concernant le personnel est constatée au passif du bilan, dans la rubrique *Provisions pour retraites*.

1.11. Impôts sur les résultats

L'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées des sociétés françaises intégrées.

Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs.

Elles sont évaluées en utilisant les règles fiscales en vigueur à la clôture et le taux d'impôt de l'exercice suivant.

Les impôts différés – actif – ne sont constatés que s'il est probable qu'ils pourront être récupérés.

Note 2_Variations de périmètre

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu dans l'exercice 2022.

Les opérations ci-dessous sont intervenues entre les sociétés du Groupe et donc sans impact sur le périmètre de consolidation :

Au 1^{er} janvier 2022, ECI avait été cédée par EC2E à MtC.

Au 1^{er} octobre 2022, Apilog détenue à 95,34% est devenue une filiale directement rattachée à WaT.

Au 1^{er} janvier 2023, ECI a cédé son fonds de commerce à la société AZ Elec. Les éléments restants de la société rebaptisée MtCM feront l'objet d'une absorption par MtC dans les prochaines semaines via une TUP Transmission Universelle de Patrimoine.

Note 3_ Information sectorielle

3.1. Informations par secteur d'activité

Nombre ou milliers d'euro (proratisé)	Effectifs moyens	Entrées de com- mandes	Chiffre d'affaires	Résultat opéra- tionnel	Actif opéra- tionnel (A)	Passif opéra- tionnel (B)
2022						
Protection et contrôle (1)	161	20 460	18 006	-2 699	16 131	6 749
Câblage (2)	263	37 223	37 791	3 364	41 584	9 164
<i>Energie (3=1+2)</i>	<i>425</i>	<i>57 683</i>	<i>55 797</i>	<i>664</i>	<i>57 716</i>	<i>15 913</i>
Industrie - Spécialités électroniques (4)	45	14 503	13 745	1 424	11 844	2 659
<i>Hardware - Energie et industrie (5=3+4)</i>	<i>470</i>	<i>72 186</i>	<i>69 543</i>	<i>2 089</i>	<i>69 560</i>	<i>18 573</i>
Informatique technique & édition logicielle (6)	402	39 267	39 490	1 815	25 597	14 873
Automatismes et sûreté de fonctionnement (7)	111	13 211	12 876	-418	7 840	3 919
<i>Ingénierie technique & logiciel (8=6+7)</i>	<i>513</i>	<i>52 478</i>	<i>52 365</i>	<i>1 397</i>	<i>33 437</i>	<i>18 791</i>
Groupe	994	124 716	121 960	3 485	113 912	39 152
2021						
Protection et contrôle (1)	179	21 343	21 454	1 203	17 764	6 102
Câblage (2)	206	33 884	35 901	5 154	36 329	8 300
<i>Energie (3=1+2)</i>	<i>386</i>	<i>55 227</i>	<i>57 355</i>	<i>6 357</i>	<i>54 092</i>	<i>14 401</i>
Industrie - Spécialités électroniques (4)	44	16 527	15 437	2 989	12 716	3 109
<i>Hardware - Energie et industrie (5=3+4)</i>	<i>430</i>	<i>71 754</i>	<i>72 792</i>	<i>9 346</i>	<i>66 809</i>	<i>17 510</i>
Informatique technique & édition logicielle (6)	373	35 710	35 660	415	25 962	13 333
Automatismes et sûreté de fonctionnement (7)	106	11 972	11 735	-102	8 199	4 127
<i>Ingénierie technique & logiciel (8=6+7)</i>	<i>479</i>	<i>47 682</i>	<i>47 396</i>	<i>313</i>	<i>34 161</i>	<i>17 460</i>
Groupe	920	119 472	120 224	9 667	112 308	37 526
2020						
Protection et contrôle (1)	200	22 661	23 089	-1 194	21 332	7 366
Câblage (2)	157	24 752	25 020	3 186	23 193	6 614
<i>Energie (3=1+2)</i>	<i>357</i>	<i>47 414</i>	<i>48 108</i>	<i>1 991</i>	<i>44 525</i>	<i>13 980</i>
Industrie - Spécialités électroniques (4)	40	13 017	13 785	2 452	12 038	2 863
<i>Hardware - Energie et industrie (5=3+4)</i>	<i>397</i>	<i>60 430</i>	<i>61 893</i>	<i>4 443</i>	<i>56 563</i>	<i>16 843</i>
Informatique technique & édition logicielle (6)	367	31 486	31 102	-20	26 594	11 408
Automatismes et sûreté de fonctionnement (7)	120	12 506	12 556	-173	8 683	4 152
<i>Ingénierie technique & logiciel (8=6+7)</i>	<i>487</i>	<i>43 992</i>	<i>43 658</i>	<i>-194</i>	<i>35 277</i>	<i>15 560</i>
Groupe	894	104 459	105 587	4 334	103 562	34 154

(A) L'actif opérationnel comprend les écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles, créances d'exploitation et stocks.

(B) Le passif opérationnel comprend les provisions pour risques et charges et les dettes d'exploitation.

3.2. Informations par zone géographique

	2022			2021	2020
Chiffre d'affaires	En milliers d'euro	Poids en %	Croissan- ce en %	En milliers d'euro	En milliers d'euro
France	103 270	85%	-0,7%	104 017	89 439
International	18 689	15%	+15%	16 207	16 148
Groupe	121 960	100%	+1.4%	120 224	105 587

3.3. Informations par nature

	2022			2021	2020
Chiffre d'affaires	En milliers d'euro	Poids en %	Croissan- ce en %	En milliers d'euro	En milliers d'euro
Marchandises	10 403	8,5%	+11%	9 402	8 874
Biens ⁽¹⁾	53 663	44%	-9,6%	59 391	50 312
Services ⁽¹⁾	57 894	47%	+13%	51 430	46 402
Groupe	121 960	100%	+1.4%	120 224	105 587

(1) Certains services étant regroupés avec des biens, le montant des services est minoré.

Note 4_Frais de personnel et effectifs

4.1. Effectifs ⁽¹⁾

	2022 ⁽²⁾	2021	2020
Ingénieurs et cadres	566	522	521
Agents de maîtrise	47	41	33
Employés et techniciens	162	179	206
Ouvriers	220	177	135
Total	994	920	894

(1) Moyenne annuelle. Cet effectif était complété par 151 indépendants en sous-traitance, intérimaires et apprentis (86 en 2021).

(2) 977 salariés au 31/12/2022 hors Médiane Ingénierie (33) et indépendants, intérimaires et apprentis (168)

4.2. Frais de personnel

En milliers d'euro	2022	2021	2020
Rémunération du personnel	42 709	39 555	37 076
Charges sociales	17 337	16 405	15 471
Participation des salariés	637	450	188
Total	60 683	56 410	52 735

4.3. Rémunération des dirigeants

En milliers d'euro	2022	2021	2020
Salaires versés ⁽¹⁾	6 011	4 756	4 837
Salaires passés en charge	5 821	5 304	4 562
Salaires passés en charge hors indemnités de départ en retraite	5 484	5 304	4 562

(1) ou équivalent dans les cas de rémunération par honoraires. Les indemnités versées lors de retraite sont incluses.

Le nombre de dirigeants du groupe (membres des comités de direction, directeurs généraux, responsables d'exploitation) était de 30 en 2022 (28 en 2021). Sur cinq ans, la rémunération moyenne a augmenté en moyenne de 2,7%.

Note 5_Autres produits et charges, résultat exceptionnel

En milliers d'euro	2022	2021	2020
Autres produits d'exploitation	148	76	11
Autres charges d'exploitation	-76	-173	-63
Total autres produits et charges d'exploitation	72	-97	-53
Produits exceptionnels	361	297	343
Charges exceptionnelles	-248	-215	-137
Résultat exceptionnel	112	82	206
Total autres produits	509	373	353
Total autres charges	-325	-388	-200
Total autres produits et charges	184	-15	153

Note 6_Résultat financier

En milliers d'euro	2022	2021	2020
Coût de l'endettement financier brut	-213	-145	-111
Produit de la trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	1 580	303	173
Coût de l'endettement financier net ⁽²⁾	1 367	158	62
Autres produits et charges financiers	131	118	-125
Total	1 498	276	-64

(1) Concerne les plus-values de cession des VMP réalisées sur l'exercice,

(2) Ce coût est négatif en raison des produits générés par notre trésorerie nette positive.

Note 7_Ecarts d'acquisition

En milliers d'euro	31/12/2022	Sorties	Acquisitions, dotations	31/12/2021
Apilog	497	-	-	497
CEE España	10	-	-	10
CEPA	-	-12 284	678	11 606
Compelma	5 026	-	-	5 026
EC2E	1 106	-	-	1 106
ECI	181	-	-	181
EMC	55	-	-	55
ISIT	215	-	-	215
Médiane Système	5 633	-	-	5 633
MtC (OTN jusqu'en 2021)	16 426	-	12 284	4 142
STIC	2 850	-	-	2 850
Stilog	2 926	-	-	2 926
Technicam	1 065	-	-	1 065
WaT	1 785	-	-	1 785
Valeurs Brutes	37 776	-12 284	12 962	37 099
Apilog	-	-	-	-
CEE España	-	-	-	-
CEPA	-	-	-	-
Compelma	2 884	-	-	2 884
EC2E	-	-	-	-
ECI	181	-	-	181
EMC	-	-	-	-
ISIT	-	-	-	-
Médiane Système	-	-	-	-
MtC (OTN jusqu'en 2021)	-	-	-	-
STIC	1 900	-	-	1 900
Stilog	-	-	-	-
Technicam	-	-	-	-
WaT	-	-	-	-
Dépréciations	4 966	-	-	4 966
Ecarts d'acquisition nets	32 810	-12 284	12 962	32 132

La variation des écarts d'acquisition est attribuable à un complément de prix d'acquisition en 2021 des titre CEPA pour 678 k€.

Note 8_Impôts sur les résultats

8.1. Détail des impôts sur les résultats

En milliers d'euro	2022	2021	2020
Impôts exigibles	237	1 988	930
Impôts différés	458	307	-948
Impôts sur les résultats	695	2 295	-18

8.2. Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euro	2022	2021	2020
Résultat avant impôt	5 145	10 175	4 538
Charge d'impôt groupe	695	2 295	-18
Taux d'imposition	13,5%	22,6%	-0,4%

8.3. Impôts différés au bilan

En milliers d'euro	2022	Variation	2021	Variation	2020
Congés à payer	45	-2	47	2	45
Participation des salariés	637	187	450	262	188
Provisions pour retraites	1 358	-335	1 693	261	1 432
Déficits reportables ⁽¹⁾	12 344	272	12 072	-874	12 945
Amortissement fonds de commerce ⁽²⁾	317	-	317	-63	380
Plus-values latentes sur OPCVM ⁽²⁾	123	-2 262	2 384	1 233	1 151
Divers ⁽³⁾	-136	370	-506	-156	-350
Solde base active /(passive) d'impôts différés	14 688	-1 769	16 457	666	15 790
Solde d'impôts différés actif	3 711	-447	4 158	-266	4 424
Solde d'impôts différés (passif)	-39	5	-44	-42	-2
Solde situation active /(passive) d'impôts différés	3 672	-442	4 114	-307	4 421
Impôts différés ne transitant pas par le résultat	15	15	-	-	-16
Variation impôts différés dans le compte de résultat	-	-458	-	-307	-

(1) Les déficits reportables concernent Apilog, ICE, ICE Groupe, ISIT, Médiane Système, Stillog IST et WaT.

(2) L'application des normes IFRS sur les fonds commerciaux n'a pas fait l'objet de retraitement des impôts différés.

(3) Dont la valeur nette de l'écart d'évaluation du logiciel VP Visual Planning de Stillog IST ramenée à 135 milliers d'euro en 2022.

Note 9_Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les fonds commerciaux et l'écart d'évaluation du logiciel Visual Planning :

En milliers d'euro	2022	2021	2020
Valeurs brutes ⁽¹⁾	1 526	1 526	1 526
Amortissements et provisions	1 074	964	854
Fonds commerciaux nets	452	562	672
Dotations aux amortissements et provisions	110	110	110

(1) Fonds commerciaux : Médiane Système (317), ECI (63) et ICE (fonds commercial C.M.I : 46) + Visual Planning (1100).

Le reste des autres immobilisations incorporelles sont des concessions, brevets et droits similaires. Les anciens frais d'établissement et frais de recherche et développement sont tous totalement amortis.

Note 10_Autres immobilisations corporelles

En milliers d'euro	31/12/2022	Autres mouve- ments ⁽¹⁾	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2021
Terrains et constructions	704	-0	-	-	704
Installations techniques, matériel et outillage	6 219	-149	-1	168	6 202
Autres immobilisations corporelles	10 843	-122	-502	1 467	10 000
Valeurs brutes	17 767	-271	-504	1 636	16 906
Terrains et constructions	548	-0	-	26	521
Installations techniques, matériel et outillage	5 209	-130	-1	288	5 052
Autres immobilisations corporelles	7 575	-120	-405	912	7 187
Amortissements	13 332	-250	-406	1 227	12 761
Immobilisations corporelles nettes	4 435	-20	-98	409	4 145

En milliers d'euro	31/12/2021	Autres mouve- ments ⁽¹⁾	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2020
Terrains et constructions	704	-0	-	-	704
Installations techniques, matériel et outillage	6 202	569	-138	450	5 320
Autres immobilisations corporelles	10 000	-31	-653	1 026	9 658
Valeurs brutes	16 906	538	-791	1 476	15 683
Terrains et constructions	521	-0	-	26	495
Installations techniques, matériel et outillage	5 052	158	-131	243	4 782
Autres immobilisations corporelles	7 187	39	-560	871	6 837
Amortissements	12 761	197	-691	1 141	12 113
Immobilisations corporelles nettes	4 145	341	-100	335	3 569

(1) Il s'agit essentiellement de mouvements de périmètre, de virements de postes à postes et des écarts de conversion.

Note 11_Actifs financiers non courants

En milliers d'euro	31/12/2022	Autres mouve- ments ⁽¹⁾	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2021
Titres non consolidés ⁽²⁾	5	-	-	-	5
Autres immobilisations financières ⁽³⁾	818	-111	-6	109	826
Valeur brute	823	-111	-6	109	832
Valeur nette	823	-111	-6	109	832

En milliers d'euro	31/12/2021	Autres mouve- ments ⁽¹⁾	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2020
Titres non consolidés ⁽²⁾	5	-	-53	-	58
Autres immobilisations financières ⁽³⁾	826	29	-28	37	789
Valeur nette	832	29	-81	37	847

(1) Il s'agit essentiellement de mouvements de périmètre, de virements de postes à postes et des écarts de conversion.

(2) Non consolidé : Cervicem, société au capital de 15 milliers d'euro (k€), participation détenue à 34%.

(3) Les autres immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts et cautionnements et fonds de garantie.

Note 12_Stocks

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Matières 1ères et marchandises	16 454	14 520	12 057
En-cours de production	4 557	4 097	3 780
Produits intermédiaires et finis	1 702	2 653	1 744
Valeurs brutes	22 714	21 270	17 581
Dépréciation	-3 093	-2 709	-2 368
Stocks et en-cours nets	19 621	18 562	15 213

Note 13_Créances clients

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	36 805	35 544	36 187
Dépréciation	-636	-626	-700
Valeur nette	36 168	34 918	35 487
Dépréciation / créances brutes	1,7%	1,8%	1,9%

Note 14_Autres actifs courants

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs débiteurs	245	37	83
Créances fiscales (TVA) et sociales	2 012	2 085	1 756
Charges constatées d'avance	1 814	2 364	1 834
Autres créances	706	458	537
Total	4 777	4 944	4 210

Note 15_Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placements	8 209	10 169	9 659
Comptes bancaires et autres disponibilités	39 339	35 350	27 363
Total (actif du bilan)	47 548	45 519	37 022
- Concours bancaires courants (au passif du bilan)	-36	-29	-32
Trésorerie	47 512	45 490	36 989
Fournisseurs d'immobilisations financières	678	1 206	143
Emprunts et dettes financières non courants	26 496	25 558	18 093
Trésorerie nette de dettes financières	20 339	18 726	18 754

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des OPCVM ainsi que des placements à court terme. Elles sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente.

Les gains latents sur OPCVM à fin 2022 s'élèvent à 123 milliers d'euro, contre 2 384 et 1 151 milliers d'euro respectivement fin 2021 et fin 2020. A compter de 2022, ils ont cessé d'être enregistrés directement en capitaux propres.

Note 16_Provisions pour retraites

L'engagement en matière de retraites correspond à l'indemnité de fin de carrière à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite. Elle est fonction des conventions collectives ou accords internes des sociétés françaises Apilog, Compelma, EC2E, ECI, ICE, ICE Groupe, ISIT, Médiane Système, MtC, STIC, Stilog IST, WaT et WaT Portage.

A l'étranger, compte tenu des réglementations spécifiques, les engagements ne sont pas comptabilisés par des provisions.

Une grande partie de ces indemnités de retraites est couverte par des fonds auprès de compagnies d'assurance.

Les hypothèses utilisées pour le calcul se déclinent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Age futur moyen de départ en retraite	65	67	67
Taux de progression des salaires	3,5%	1,5%	1,5%
Taux d'actualisation	3,33%	2,0%	2,0%
Taux de rendement attendu du fonds	-3,3%	4,9%	3,6%

Les engagements se ventilent comme suit :

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actuelle des engagements pour indemnité de fin de carrière	3 310	3 726	3 360
Valeur du fonds	1 939	2 027	1 928
Provisions pour retraites	1 371	1 699	1 432
Augmentation des engagements	495	637	767
Mouvements de périmètre et 1ère comptabilisation	-	7	98
Versement sur fonds	-	-	-
Rendement attendu du fonds	-88	99	76
Reprise de provision	823	377	492
Variation sur la période	-328	268	373

Après des années sans inflation avec des taux d'intérêt à long terme très faibles conduisant à des hypothèses de progression modérée des salaires et des taux d'actualisation également modérés, leur hausse brutale en 2022 a conduit à :

- anticiper une revalorisation plus importante des salaires, portée à 3,5% par an,
- utiliser un taux d'actualisation correspondant à celui de l'OAT de même échéance, 30 ans, qui était de 3,332% au 31 décembre 2022.

Le passage à un âge moyen de départ en retraite de 67 ans à compter de 2016 était basé sur la durée moyenne de 30 ans avant que les salariés partent effectivement en retraite.

En 2022, l'âge moyen de départ en retraite des salariés du Groupe a été de 63,9 ans. La décision a été prise d'utiliser cette durée mais l'annonce début 2023 du projet de réforme passant la retraite à 64 ans (+2 ans) ayant une incidence future, 65 ans a été utilisé.

Le taux de rendement attendu du fonds a été négatif en 2022 en raison des baisses en 2022 des marchés boursiers sur lesquels sont liés 35 à 38% des contrats (ces baisses ont été effacées dans les premières semaines de 2023).

L'augmentation du turnover des salariés a entraîné une diminution de l'ancienneté moyenne (-0.53 an en 2022) et donc de la provision.

Note 17_Emprunts et dettes financières non courants

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Par type			
Taux variable	-	-	-
Taux fixe	26 496	25 558	18 093
Par maturité			
Inférieure à 1 an	6 880	7 304	5 928
De 1 à 5 ans	19 615	18 204	12 164
Supérieure à 5 ans	-	50	-
Total	26 496	25 558	18 093
Taux d'intérêt ⁽¹⁾	0,69%	0,32%	0,45%

(1) Le taux d'intérêt effectif peut être affecté par les frais de dossier des emprunts.

Le groupe n'utilisait pas d'instruments dérivés de taux pour couvrir le risque des taux d'intérêt variables.

Note 18_Autres passifs courants

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Avances, acomptes reçus / commandes	494	256	573
Dettes fiscales (hors impôts sur les bénéfices) et sociales	17 082	17 295	15 837
Produits constatés d'avance	7 004	6 952	6 104
Autres passifs courants	1 052	1 423	1 805
Total	25 632	25 926	24 319

Note 19_Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

En milliers d'euro	2022	2021	2020
Stocks	-1 062	-3 346	758
Créances d'exploitation (dont clients)	-1 047	822	3 550
Dettes d'exploitation (dont fournisseurs)	2 546	1 488	-2 077
Autres créances et dettes	1 097	3 140	-2 273
Total	1 534	2 104	-42

Note 20_Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, nous vous indiquons les montants des honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes pris en charge dans les comptes de résultat :

En milliers d'euro	Exercices des mandats	2022	2021	2020
Comptes sociaux ICE Groupe SA et consolidés groupe		29,5	29,1	29,1
Socaudit, représentée par M. Pierre-Jean Frison, Avignon	2018-2023	14,8	14,6	14,6
SKA Serge Kubryk Audit, Paris 8ème	2020-2025	14,7	14,5	14,5
Filiales		125,8	120,5	126,4
Apilog / Audit-France, Boulogne-Billancourt	2018-2023	4,0	4,0	4,0
CEE Italiana / Dott. Lamberto Gadda, Revisore Contabile, Bergamo	2022-2024	4,5	4,5	4,5
CEE Relays / PPK Auditors Ltd, Wokingham	2022	4,7	3,8	3,1
CEPA / Strego Audit, Nantes		-	7,3	-
Compelma / SKA Serge Kubryk Audit, Paris 8ème	2022-2027	7,5	7,4	7,3
Continental de Equipos Eléctricos / KPMG auditores, Madrid	2022	6,8	6,0	5,1
EC2E / Audit-France, Boulogne-Billancourt	2020-2025	6,0	5,9	5,8
Groupe CEPA / Audit Europe Expertise - Codex, Saint Malo		-	2,2	-
ICE / Socaudit & SKA (cf. ci-dessus)	2020-2025	24,0	21,1	28,4
Médiane Système / Agemocom, Paris 15ème	2022-2027	16,0	15,8	15,5
MtC (OTN jusqu'en 2021) / Grant Thornton, Dijon ⁽¹⁾	2020-2025	15,0	9,5	9,5
ISIT / Agemocom, Paris 15ème	2021-2026	5,0	5,0	8,1
STIC / Socaudit, M. Pierre-Jean Frison, Avignon	2021-2026	5,7	2,0	9,2
Stilog IST / Audit-France, Boulogne-Billancourt	2022-2027	8,0	10,5	10,3
Technicam / LM Experts, Casablanca	2022	2,8	-	-
WaT / M. Robert Girard, Le Touvet	2018-2023	11,8	11,8	11,8
WaT Portage / M. Robert Girard, Le Touvet	2017-2022	4,0	3,8	3,8
Total		155,3	149,6	155,5

(1) Ses filiales ECI et EMC n'ont pas de commissaire aux comptes

Note 21_Engagements hors bilan

Les engagements reçus ne sont pas significatifs.

Note 22_Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun évènement important n'est intervenu depuis le début de l'exercice 2023.

4.6. Liste des sociétés consolidées

	Siège	N° Siren ou Insee	% intérêt
Sociétés consolidées par intégration globale			
Apilog SAS	Chanteloup-les-Vignes (Paris) France	347 788 135	95,34%
CEE España Continental de Equipos Eléctricos SAU	Las Rozas (Madrid) Espagne	084 033 638	100,00%
CEE Italiana SRL	Concorezzo (Milano) Italie	084 033 620	100,00%
CEE Relays LTD	Slough (London) Grande Bretagne	084 033 646	96,50%
CEPA SAS	Questembert (Vannes) France	315 695 767	100,00% ⁽¹⁾
COMPELMA SAS	Les Ulis (Paris) France	353 387 921	100,00%
Domus Effectus SCI	Parthenay (Deux-Sèvres) France	490 347 259	100,00%
EC2E Électro Câblage Engineering et Équipement SAS	L'Isle Adam (Paris) France	312 517 071	51,00%
ECI Électro-Câblage Industrie SARL	Méry sur Oise (Paris) France	494 295 645	100,00% ⁽¹⁾
EMC Electro Medias Confectii SRL	Medias (Sibiu) Roumanie	J32/947/2015	100,00% ⁽²⁾
Groupe CEPA SAS	Questembert (Vannes) France	838 269 611	100,00% ⁽¹⁾
ICE Industrielle de Contrôle et d'Équipement SAS	Alfortville (Paris) France	808 660 781	100,00%
ICE Groupe Ingénierie, Conseil et Équipement Groupe SA	Alfortville (Paris) France	542 014 782	100,00%
ISIT SAS	Plaisance du Touch (Toulouse) France	380 342 774	100,00%
MtC Maintenance travaux et Câblage (ex OTN) SAS	Macon France	340 564 798	100,00% ⁽¹⁾
Médiane Système SAS	Le Pecq (Paris) France	350 039 418	99,70%
Médiane Benelux SRL	Bruxelles Belgique	0685 796 631	99,70% ⁽³⁾
Mediane Italia SRL	Milan Italie		99,70% ⁽³⁾
STIC Sté Technique Ingénierie & Coopération SAS	Les Ulis (Paris) France	342 060 662	100,00%
STILOG INC.	Hoboken (Delaware) États-Unis	46 3620349 ⁽⁴⁾	100,00%
STILOG IST SAS	Nanterre (Paris) France	382 489 029	100,00%
Technicam Technique Câblage Maroc SARL	Mohammedia (Casablanca) Maroc	10 311	100,00% ⁽⁵⁾
WaT SAS	Les Marches (Chambéry) France	452 035 116	100,00%
WaT Portage SAS	Les Marches (Chambéry) France	833 258 585	100,00%

Sociétés consolidées par mise en équivalence

Médiane Ingénierie SAS	Labège (Toulouse) France	509 728 994	38,88% ⁽³⁾
------------------------	--------------------------	-------------	-----------------------

- (1) CEPA et Groupe CEPA ont fusionné avec OTN le 1^{er} janvier 2022, le nouvel ensemble étant rebaptisé MtC. ECI, détenue à 100% par EC2E détenue à 51,00%, est devenue une filiale à 100% de MtC à compter du 1^{er} janvier 2022.
- (2) Numéro de série au registre du commerce de Sibiu
- (3) Sociétés détenues respectivement à 100% et 39% par Médiane Système détenue à 99,70%
- (4) Employer Identification Number (EIN)
- (5) Société détenue à 34% par MtC et à 66% par ICE Groupe. Numéro au registre de commerce de Mohammedia.

4.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

I – Opinion sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de votre société ICE GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés

ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

VI – Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes conso-

lidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Ils sont responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 29 mars 2023

Les commissaires aux comptes

SOCAUDIT
Pierre-Jean FRISON

Serge Kubryk Audit
Daniel MIMOUN



Comptes sociaux
au 31 décembre 2022

5. Comptes sociaux

5.1. Comptes de résultat comparés

En milliers d'euro	2022	2021	2020
Produits d'exploitation	12 843,5	13 184,4	11 290,9
Chiffre d'affaires net (note 6)	12 770,7	13 163,7	11 200,5
Subventions d'exploitation & autres produits	11,0	0,0	0,0
Reprise de provisions et transferts de charges	61,8	20,7	90,4
Charges d'exploitation	-12 852,1	-13 184,9	-11 216,2
Autres achats et charges externes	-11 355,0	-11 800,1	-9 996,9
Impôts et taxes	-47,3	-24,8	-35,7
Charges de personnel (note 7)	-1 348,2	-1 278,5	-1 093,9
Dotations aux amortissements et provisions	-49,4	-41,0	-46,9
Autres charges	-52,3	-40,5	-42,8
Résultat d'exploitation	-8,6	-0,5	74,7
Résultat financier (note 8)	4 882,4	2 942,5	4 753,5
Résultat courant avant impôts	4 873,8	2 942,1	4 828,2
Résultat exceptionnel	-	29,8	-
Impôts sur les résultats (note 9)	38,7	-154,4	7,2
Résultat net	4 912,6	2 817,5	4 835,4

5.2. Bilans comparés

Actif (en valeurs nettes)

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif immobilisé	56 713,6	58 364,7	57 126,7
Immobilisations incorporelles (note 1)	0,0	0,0	0,2
Immobilisations corporelles (note 2)	52,0	61,5	71,0
Immobilisations financières (notes 3 et 4)	56 661,6	58 303,2	57 055,5
Actif circulant	51 249,2	42 298,8	29 493,5
Avances et acomptes versés (note 4)	-	2,1	-
Clients et comptes rattachés (note 4)	3 238,4	3 596,5	2 898,2
Autres créances (note 4)	25 221,0	22 253,9	15 312,3
Valeurs mobilières de placement	6 952,6	5 385,3	6 172,3
Disponibilités	15 837,2	11 061,0	5 110,7
Comptes de régularisation actif (note 4)	125,1	98,4	12,4
Total de l'actif	108 087,9	100 762,0	86 632,7

Passif

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres	67 910,9	63 997,2	62 101,6
Capital	11 656,3	11 614,2	11 524,0
Réserve légale	1 161,4	1 152,4	1 132,4
Autres réserves	48 667,8	46 709,8	42 800,0
Report à nouveau	1 512,9	1 703,2	1 809,8
Résultat	4 912,6	2 817,5	4 835,4
Provisions pour risques et charges (note 5)	12,2	34,0	23,4
Autres dettes (note 4)	40 164,8	36 658,8	24 507,7
Emprunts et dettes financières	35 053,2	30 832,7	19 538,6
Dettes d'exploitation	4 815,1	5 753,1	4 345,9
Dettes diverses	296,6	73,0	623,2
Comptes de régularisation passif (note 4)	-	72,0	-
Total du passif	108 087,9	100 762,0	86 632,7

5.3. Tableau des flux de trésorerie comparés

En milliers d'euro	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	4 912,6	2 817,5	4 835,4
Amortissements et provisions	-12,4	20,4	-1 492,3
Plus ou moins-values de cession	-	-29,8	70,0
Marge brute d'autofinancement	4 900,2	2 808,1	3 413,1
Variation du besoin en fonds de roulement (note 10)	-145,0	1 332,5	-434,0
Flux de trésorerie généré par l'activité (A)	4 755,2	4 140,6	2 979,0
Acquisition et cessions de filiales, augmentation de capital filiales	-73,0	-1 370,2	-540,9
Variation des autres actifs financiers	-4,7	82,1	-4,1
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-77,7	-1 288,1	-545,0
Dividendes versés	-998,8	-921,9	-962,5
Encaissements provenant d'emprunts	8 058,9	13 155,7	9 004,1
Variation des comptes courants d'associés	1 062,4	-4 652,7	-5 675,1
Remboursement d'emprunts	-6 453,2	-5 273,5	-3 621,7
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	1 669,3	2 307,6	-1 255,2
Variation de trésorerie (A+B+C)	6 346,8	5 160,1	1 178,8
Trésorerie d'ouverture (D)	16 440,2	11 280,1	10 101,2
Trésorerie de clôture (A+B+C+D+E)	22 786,9	16 440,2	11 280,1

5.4. Notes annexes

5.4.1. Périmètre et principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément au PCG 2014 et aux principes généralement admis. Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode du coût historique.

5.4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les concessions, brevets et droits similaires sont essentiellement constitués de logiciels maintenant amortis sur trois ans.

5.4.3. Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements linéaires et dégressifs comptabilisés sont calculés selon la durée d'utilisation estimée d'après les usages à :

- Mobiliers	linéaire 10 ans
- Matériels informatiques	dégressif 2/3 ans

5.4.4. Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés pour leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur rentabilité actuelle et prévisionnelle et à la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision.

5.4.5. Stocks et en-cours

Société holding, la société n'a pas de stock de matières premières, de marchandises ou d'en-cours.

5.4.6. Engagement en matière de pensions et retraites

L'engagement de la société en matière de retraites correspond à l'indemnité de départ en retraite prévue par sa convention collective.

Cet engagement fait l'objet pour ces salariés d'un calcul statistique actuariel selon la méthode « rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière ».

L'essentiel des indemnités de retraites hors charges est couvert auprès d'une compagnie d'assurance. Le solde de l'engagement continue à être géré par des provisions internes.

Note 1_Immobilisations incorporelles

En milliers d'euro	31/12/2022	Autres mouve- ments ⁽¹⁾	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2021
Concessions, brevets et droits similaires et en-cours	63,5	-	-	-	63,5
Valeurs brutes	63,5	-	-	-	63,5
Concessions, brevets et droits similaires et en-cours	63,5	-	-	-	63,5
Amortissements	63,5	-	-	-	63,5
Immobilisations incorporelles nettes	0,0	-	-	-	0,0

(1) Il s'agit essentiellement de mouvements de périmètre, de virements de postes à postes et des écarts de conversion.

Note 2_Immobilisations corporelles

En milliers d'euro	31/12/2022	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2021
Autres immobilisations corporelles	201,4	-	-	201,4
Valeurs brutes	201,4	-	-	201,4
Autres immobilisations corporelles	149,4	-	9,5	139,9
Amortissements	149,4	-	9,5	139,9
Immobilisations corporelles nettes	52,0	-	-9,5	61,5

Note 3_Immobilisations financières

En milliers d'euro	31/12/2022	Autres mouve- ments ⁽¹⁾	Cessions Reprises	Acquisitions Dotations	31/12/2021
Titres de participation ⁽²⁾	59 314,0	-	-1 646,3	-	60 960,3
Prêts	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières ⁽³⁾	301,6	-	-	4,7	296,9
Valeur brute	59 615,7	-	-1 646,3	4,7	61 257,3
Titres de participation	2 954,0	-	-	-	2 954,0
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Dépréciations	2 954,0	-	-	-	2 954,0
Valeur nette	56 661,6	-	-1 646,3	4,7	58 303,2

(1) Il s'agit essentiellement de mouvements de périmètre, de virements de postes à postes et des écarts de conversion.

(2) les titres de participation sont détaillés dans le paragraphe 5.5.

(3) Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements, fonds de garantie et mali de fusion.

Au 31 décembre 2022, les tests de dépréciation ont permis de conclure à l'absence de dépréciation complémentaire des titres de participation.

Note 4_Echéance des créances et des dettes

En milliers d'euro	31/12/2022					31/12/21
	A un an au plus	A plus d'un an	Brut	Dépré- ciation(1)	Net	Net
Créances	13 401,9	15 484,2	28 886,1	-	28 886,1	26 247,9
Prêts et dépôts	-	301,6	301,6	-	301,6	296,9
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-	2,1
Clients et comptes rattachés ⁽³⁾	3 238,4	-	3 238,4	-	3 238,4	3 596,5
Autres créances	10 038,4	15 182,6	25 221,0	-	25 221,0	22 253,9
Comptes de régularisation actif	125,1	-	125,1	-	125,1	98,4
Dettes	18 201,9	21 963,0	40 164,8		40 164,8	36 730,8
Emprunts et dettes financières ⁽²⁾	13 090,2	21 963,0	35 053,2		35 053,2	30 832,7
Dettes d'exploitation	4 815,1	-	4 815,1		4 815,1	5 753,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés ⁽³⁾	3 931,1	-	3 931,1		3 931,1	4 644,4
Dettes fiscales et sociales	884,0	-	884,0		884,0	1 108,7
Dettes diverses	296,6	-	296,6		296,6	73,0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-		-	73,0
Autres dettes	296,6	-	296,6		296,6	-
Comptes de régularisation passif	-	-	-		-	72,0

(3) Factures émises ou reçues non réglées, terme échu	0 jour (indic.)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total hs délai
Émises / date de clôture. Nbre hors délai : 1543 (0 j), 10 (1 j et +)	430,7	-	56,0	18,0	42,4	116,4
Pourcentage des ventes	3,4%	-	0,4%	0,1%	0,3%	0,9%
Reçues / date de clôture. Nbre hors délai : 43 (0 j), 17 (1 j et +)	684,0	-	64,3	18,0	57,5	139,8
Pourcentage des achats	6,0%	-	0,6%	0,2%	0,5%	1,2%

(2) Les dettes financières intègrent le *portage* de placements financiers OPCVM pour les filiales Compelma (0,675 M€) et Stillog IST (2,513 M€).

Note 5_Provisions pour risques et charges

En milliers d'euro	31/12/2022	Reprises	Dotations	31/12/2021
Provisions pour risques et charges	12,2	-61,7	39,8	34,0
Provision pour retraite	12,2	-61,7	39,8	34,0

Note 6_Chiffre d'affaires

6.1. Informations par zone géographique

	2022			2021
Chiffre d'affaires	En milliers d'euro	Poids en %	Croissance en %	En milliers d'euro
France	12 737,2	99,7%	-3,0%	13 137,7
Export	33,4	0,3%	+29%	26,0
Total	12 770,7	100%	-3,0%	13 163,7

6.2. Informations par nature

	2022			2021
Chiffre d'affaires	En milliers d'euro	Poids en %	Croissance en %	En milliers d'euro
Services	3 409,8	27%	-2,7%	3 503,9
Portage pour le compte d'autres sociétés du groupe	9 360,8	73%	-3,1%	9 659,7
Total	12 770,7	100%	-3,0%	13 163,7

Note 7_ Frais de personnel et effectifs

7.1. Effectifs ⁽¹⁾

	2022	2021
Ingénieurs et cadres	6	6
Agents de maîtrise	3	3
Employés et techniciens	2	2
Total effectif salarié	11	11

(1) En moyenne annuelle.

L'effectif salarié au 31 décembre dernier était de 11 comme en 2021.

7.2. Frais de personnel

En milliers d'euro	2022	2021
Rémunération du personnel	902,2	862,2
Charges sociales	446,0	416,3
Total frais de personnel	1 348,2	1 278,5
Valeur ajoutée	1 415,6	1 363,6
Frais de personnel par rapport à la valeur ajoutée	95,2%	93,8%

7.3. Rémunération des dirigeants

Le total des rémunérations des membres du Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2022 a été de 89 444 €.

Note 8_ Résultat financier

En milliers d'euro	2022	2021
Produits financiers	5 091,9	3 083,7
Dividendes encaissés des participations	3 606,5	2 891,0
Autres produits financiers ⁽¹⁾	1 485,5	192,7
Charges financières	-209,5	-141,2
Résultat financier	4 882,4	2 942,5

(1) Les autres produits financiers concernent les plus-values sur cession des VMP réalisées sur l'exercice pour 1,305 M€ et les intérêts sur les avances en compte courant aux filiales pour 132 k€.

Note 9_ Impôts sur les résultats

9.1. Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euro	2022		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	4 873,8	38,7	4 912,6
Résultat exceptionnel	-	-	-
Résultat comptable	4 873,8	38,7	4 912,6

9.2. Incidences des dispositions fiscales

En milliers d'euro	2022	Variation	2021
Congés à payer	45,2	-1,9	47,1
Provisions pour retraites	12,2	-21,9	34,0
Divers	24,8	-2 142,3	2 167,1
Total bases impôts différés actifs	82,1	-2 166,1	2 248,2
Allègement de la dette future d'impôt	20,5	-541,5	562,1
Solde situation active /(passive) d'impôts différés	20,5	-541,5	562,1

Note 10_ Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

En milliers d'euro	2022	2021
Variation d'exploitation	-498,4	504,6
Créances d'exploitation (dont clients)	454,1	-903,3
Dettes d'exploitation (dont fournisseurs)	-952,6	1 407,9
Variation hors exploitation	353,5	828,0
Créances hors exploitation	140,9	1 322,7
Dettes hors exploitation	311,2	-480,8
Charges et produits constatés d'avance	-98,6	-14,0
Total	-145,0	1 332,5

Note 11_ Engagements hors bilan

Les engagements donnés et reçus ne sont pas significatifs.

5.5. Liste des filiales et participations

En milliers d'euro (k€)	Capital	Capitaux propres	Quote-part détenue du capital	Valeur comptable des titres détenus		Résultat 2022	Dividendes encaissés	Observations Clôture 31/12/22	Créances sur filiales	
				Brute	Nette				Clients	Comptes courants
CEE Italiana, srl Via Verga, 11 I-20049 CONCOREZZO (Milano), ITALIE	96	1 524,6	100%	875,7	875,7	41,1	144,0		2,4	-
CEE Relays, Ltd 87C Whitby Road SLOUGH, Berkshire SL13DR, GRANDE BRETAGNE	357,0	238,5	96,5%	228,7	228,7	-1,3	-	Année : 1£=1.1727€ 31/12 : 1£=1.275€	1,4	-
COMPELMA, SAS Miniparc du Verger, 1 rue de Terre Neuve F-91940 LES ULIS	1 000	4 104,2	100%	6 100,4	3 500,0	982,8	725,0		74,4	-
Continental de Equipos Eléctricos, SAU C/Playa de Liencre E-28230 LAS ROZAS (Madrid), ESPAGNE	72,3	1 602,2	100%	42,0	42,0	395,1	380,0		3,0	-
Domus Effectus, SCI 36 av. Aristide Briand F-79201 PARTHENAY	20	-78,5	100%	20,0	20,0	6,6	-		-	164,6
EC2E Électro Câbl. Engineering et Equip., SAS 4 bd Napoléon 1er, Zac du pont des rayons F-95290 L'ISLE-ADAM	1 600	3 366,7	51%	2 517,0	2 517,0	319,4	-	Cession de sa filiale ECI au 01/01/22	56,4	-
ICE Industrielle de Contrôle et d'Équipement, SAS 11 rue marcel Sembat F-94140 ALFORTVILLE	12 000	17 581,5	100%	19 643,1	19 643,1	-2 322,2	-		-	-
ISIT, SAS 7 rue Marie-André Ampère F-31830 PLAISANCE DU TOUCH	500	360,4	100%	1 014,2	660,6	1,4	-		21,6	198,7
Médiane Système, SAS Bt Québec, 54 route de Sartrouville F-78232 LE PECQ	6 000	7 143,3	99,7%	7 825,3	7 825,3	257,8	-	Résultats de filiales M. Benelux & Italia -51.9 & -10.1 k€	-	-
MtC Maintenance, travaux & Câblage, SAS (OTN jusqu'en 2021) 360 rue Einstein F-71000 MACON	5 500	10 265,6	100%	7 710,8	7 710,8	2 373,4	400,0	Résultats de filiales ECI & EMC : -222.4 & -125.4 k€	267,0	14 749,0
STIC, SAS Miniparc du Verger, 1 rue de Terre Neuve F-91940 LES ULIS	1 000	3 218,7	100%	3 935,5	3 935,5	-38,5	1 000,0		-75,9	-493,9
Stilog IST, SAS Le Capitole, 55 av. des Champs Pierreux F-92000 NANTERRE	1 500	10 075,4	100%	6 541,3	6 541,3	2 448,4	812,5	Résultat de sa filiale Stilog Inc. : -407.4 k€	-149,8	-
Technicam, Sarl Kamal Park, imm. A, bld de Fès n°31 20800 MOHAMMEDIA, MAROC	91,9	1 484,4	66%	1 300,0	1 300,0	564,7	145,0	Détenue à 66% par ICE Groupe et 34% par MtC	-	-
WaT We are Technologies, SAS 20 rue du Gamay F-73800 LES MARCHES	1 000	1 140,2	100%	1 554,8	1 554,8	-46,8	-	Résultats de filiales - Apilog* & WaT Port. -271.4 & 2.1 k€	20,4	2 395,0

* Apilog SAS, détenue à 95.34%, est devenue une filiale de WaT à compter du 01/10/2022.

Participation détenue à 34%, Cervicem, société au capital de 15 milliers d'euro, n'est pas détaillée.

Elle ne présenterait qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif de donner une image fidèle de la situation financière du groupe.

5.6. Résultats financiers sur cinq ans

En euro	2022	2021	2020	2019	2018
Capital en fin d'exercice					
Capital social	11 656 250	11 614 160	11 524 000	11 324 000	11 324 000
Nombre des actions ordinaires existantes	1 165 625	1 161 416	1 152 400	1 132 400	1 132 400
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 771 000	13 164 000	11 200 000	11 267 000	10 647 000
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	4 881 000	2 970 000	3 359 000	3 024 000	2 102 000
Impôts sur les bénéfices	-39 000	154 000	-7 000	35 000	-32 000
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	4 913 000	2 818 000	4 835 000	2 771 000	1 949 000
Résultat distribué	1 072 375	998 818	921 920	962 540	951 216
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation mais avant amortissements et provisions	4,22	2,42	2,92	2,64	1,88
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	4,21	2,43	4,20	2,45	1,72
Dividende attribué à chaque action	0,92	0,86	0,80	0,85	0,84
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	11	11	11	11	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	902 000	862 000	747 000	800 000	886 000
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	467 000	371 000	379 000	325 000	355 000

5.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

I – Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société ICE GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 56 359 998 euros sont évalués à leur coût de revient et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites en note « Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issus des plans stratégiques établis pour chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

VI – Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude

significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 mars 2023

Les commissaires aux comptes

SOCAUDIT
Pierre-Jean FRISON

Serge Kubryk Audit
Daniel MIMOUN

6. Informations sociales, sociétales et environnementales du groupe

6.1. Informations sociales

6.1.1. Les valeurs du groupe

Les entreprises du groupe se sont construites sur des principes éthiques forts : Respect, Esprit d'équipe, Courage, Honnêteté, Transparence.

Ces valeurs sont portées au quotidien par les équipes des différentes sociétés dans leurs relations internes et leurs contacts externes, clients, fournisseurs, institutions.

6.1.2. La politique des relations humaines

La politique des Relations Humaines du groupe vise à soutenir sa croissance et à accompagner ses transformations dans un esprit de confédération d'entreprises.

Les femmes et les hommes contribuent à bâtir le projet humain et social des entreprises du groupe grâce à leurs talents individuels et à la force du collectif.

Les dernières années ont révélé combien il était important d'attirer des talents, de les intégrer au sein des équipes, dans un contexte où le télétravail était encore très fortement pratiqué. Les équipes ont dans leur ensemble fait preuve d'adaptabilité afin de permettre aux nouveaux arrivés de se sentir accueillis et accompagnés, dans un souci constant de respect de la diversité et de l'inclusion.

L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants est d'autant plus important dans un contexte de plus fortes sollicitations et de volatilité.

La généralisation du télétravail dans les métiers où cela était possible a également contribué à modifier les pratiques de management basé sur la confiance, l'autonomie, la responsabilisation.

Le retour à une situation plus normalisée après la crise sanitaire a également mis en évidence la préoccupation constante de veiller à la santé et à la sécurité des membres du personnel et de promouvoir les échanges avec les salariés et les représentants du personnel dans le cadre d'un dialogue constructif et de qualité.

6.1.3. Emploi

a) Effectifs

- Répartition par zone géographique

Présent en France, Angleterre, Espagne, Italie, Belgique, Roumanie, Maroc et Etats Unis, le groupe employait au terme de l'année 2022, 977 personnes, hors salariés en alternance :

Exercice	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Afrique du Nord	Total
2022	823	79	13	62	977
2021	835	66	14	67	982
2020	823	56	11	-	890

- Répartition par nature de contrats

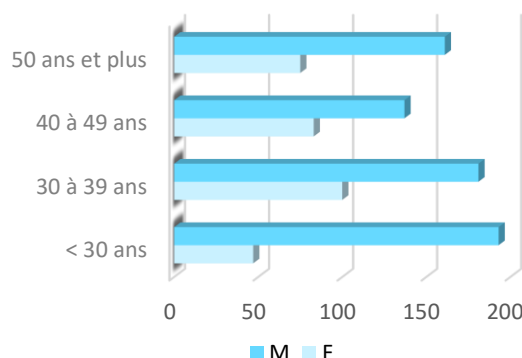
Le Groupe privilégie le recours au contrat à durée indéterminée. La quasi-totalité de l'effectif était ainsi employée sous contrat à durée indéterminée.

Exercice	CDI	CDI de chantier	CDD	Total
2022	946	9	22	977
2021	934	13	35	982
2020	861	18	11	890

- Répartition par tranches d'âge

Le groupe veille à permettre aux jeunes générations de s'intégrer dans la vie professionnelle. Ainsi, 5,8% de l'effectif était âgé de moins de 25 ans, employés dans leur quasi-totalité en contrat à durée indéterminée.

Il s'appuie également sur l'expertise des générations plus âgées. Les salariés âgés de 55 ans et plus représentaient ainsi 14,2% de l'effectif total.



L'âge moyen était de 39 ans :

Exercice	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Afrique du Nord	Total
2022	39 ans	42 ans	32 ans	40 ans	39 ans
2021	40 ans	42 ans	33 ans	39 ans	40 ans
2020	39 ans	41 ans	33 ans	-	39 ans

- Répartition par sexe

En lien avec le caractère technique des métiers du groupe et les choix de formation initiale des femmes et des hommes, les salariés de sexe masculin occupaient une part importante de l'effectif. Toutefois, la proportion des femmes a encore augmenté en 2022 par rapport aux années précédentes, à 31,2%, contre 30,2% en 2021 et 24,6% en 2020.

En France, la part des femmes dans l'effectif total représentait 24,9% en 2022.

	Hommes	Femmes	Total
France	618	205	823
Europe hors France	43	36	79
Amérique du Nord	8	5	13
Afrique du Nord	3	59	62
Total 2022	672	305	977
Total 2021	685	297	982
Total 2020	671	219	890

La proportion de femmes atteignait 42,8 % dans le secteur Energie et Industrie.

- Répartition par catégories professionnelles

Les spécialités à haut niveau d'expertise technique des entreprises du groupe (énergie, ingénierie technique et logicielle, automatismes, contrôle-commande et systèmes embarqués...), conduisent à une forte proportion d'ingénieurs. L'effectif total comprenait ainsi une part de 57% d'Ingénieurs / cadres, ce qui représente une grande stabilité de l'emploi des cadres.

L'arrivée de nouvelles sociétés dans le secteur de l'énergie et industrie a toutefois augmenté le nombre d'ouvriers par rapport aux précédentes années. Cette tendance s'est encore confirmée en 2022 :

Exercice	IC	ETAM	Ouvrier	Total
2022	557	200	220	977
2021	543	217	222	982
2020	500	228	162	890

b) Les recrutements

La politique de recrutements du groupe privilégie le recours à des emplois à durée indéterminée et ne réserve qu'une place marginale aux emplois en contrat à durée déterminée.

Dans un contexte général de tension sur l'emploi, le recrutement s'est maintenu à un haut niveau. Les équipes de recrutement ont été renforcées afin d'accompagner l'évolution du groupe et le souhaite de renforcer les équipes et les activités. Ainsi 250 personnes (+14% sur 2021 et +37% sur 2019, avant Covid) ont rejoint le Groupe en 2022, hors contrats en alternance :

Exercice	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Afrique du Nord	Total
2022	192	30	4	24	250
2021	169	17	6	28	220
2020	115	6	1	-	122

Ces recrutements ont été réalisés très majoritairement en contrats à durée indéterminée :

Exercice	CDI	CDI de chantier	CDD	Total
2022	219	0	31	250
2021	166	3	51	220
2020	94	3	25	122

Et se sont adressés à 56% à des profils ingénieurs / cadres :

Exercice	IC	ETAM	Ouvrier	Total
2022	140	45	65	250
2021	134	32	54	220
2020	81	27	14	122

Le secteur de l'ingénierie a de nouveau concentré l'essentiel des embauches (145 sur 250), soit 58%.

En lien avec les compétences technologiques recherchées, c'est la tranche d'âge inférieure à 30 ans qui a concentré l'essentiel des recrutements :

	2020	2021	2022
< 30 ans	55	107	110
30 à 39 ans	39	54	63
40 à 49 ans	20	37	52
50 ans et plus	8	22	25
Total	122	220	250

La part des femmes dans les recrutements a progressé passant de 25% à 31% ces deux dernières années, puis à 38,4% en 2022, ce qui démontre la capacité des entreprises du groupe à attirer les femmes dans des métiers techniques, que ce soit dans des métiers de conception ou de production.

c) Les départs

252 salariés ont quitté le groupe en 2022, dont 207 départs de salariés en CDI, ce qui représente une forte augmentation après une année 2021 qui avait connu une baisse.

	2020	2021	2022
Nombre total de départs de CDI	155	135	207
Dont nombre de licenciements	10	10	12
Dont nombre de démissions	84	91	121
Dont nombre de départs retraite	11	13	13

Compte tenu des caractéristiques de son marché de l'emploi, c'est le secteur de l'ingénierie qui a concentré la plus grande part des départs (59% des départs de salariés employés en CDI). Les ingénieurs et cadres ont représenté la plus grande part des départs :

Départs de salariés en CDI par catégories

	IC	ETAM	Ouvrier	Total
2022	120	51	36	207
2021	80	36	19	135
2020	111	33	11	155

32% des départs ont concerné des salariés âgés de moins de 30 ans. La part des plus jeunes dans le turn-over a diminué en 2022 :

	2020		2021		2022	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
< 30 ans	62	40%	54	40%	66	32%
30 à 39 ans	42	27%	36	27%	64	31%
40 à 49 ans	23	15%	18	13%	33	16%
50 ans et plus	28	18%	27	20%	44	21%
Total	155		135		207	

59% des départs de salariés en CDI se produisent dans une tranche d'ancienneté inférieure à 5 ans, ce qui représente une certaine stabilité par rapport à 2021.

La part des femmes dans les départs est de 26,6% en 2022, en augmentation après une diminution en 2021 (17,8% en 2021 et 20,6% en 2020).

6.1.4. Rémunérations

La politique de rémunération des entreprises du Groupe s'appuie sur la conviction qu'il n'y a pas de performance économique sans un environnement social de qualité. Elle vise ainsi à attirer et fidéliser les talents, à leur proposer des parcours de carrière motivants, et à encourager la performance et l'engagement de ses salariés, individuellement et collectivement.

Les entreprises du groupe veillent à proposer à leurs salariés un dispositif de rémunération compétitif et équitable, en adéquation avec les pratiques observées pour chaque métier sur le marché et adapté aux spécificités locales des pays dans lesquels elles exercent leurs activités. Celui-ci comporte selon les situations, rémunération fixe, primes, rémunération variable, et avantages sociaux.

Chaque société s'assure de l'équité des rémunérations à équivalence de poste et de performance.

Milliers d'euro	2020	2021	2022
Salaires et traitements	37 264	40 005	43 346
Charges sociales	15 471	16 405	17 337

Extrait comptes de résultat consolidé

En France, des accords de participation et d'intéressement permettent d'associer les membres du personnel aux résultats. Les montants distribuables au titre de l'exercice 2022 ont représenté 637.313 euro.

En matière de protection sociale, la politique du groupe a pour objectif d'assurer aux membres du personnel et à leur famille l'accès à un système de santé de qualité et à les protéger par un soutien financier dans les moments difficiles. Elle se traduit par des dispositifs incluant une couverture frais de santé, une assurance décès et invalidité.

6.1.5. Organisation du temps de travail

Les entreprises du groupe s'efforcent de créer des conditions de travail facilitant la collaboration, l'agilité collective et la créativité.

L'organisation du travail est définie dans chaque société du groupe en fonction du contexte local et de l'activité et dans le respect des obligations légales et contractuelles. Dans les sociétés comportant une représentation syndicale, l'organisation du temps de travail a fait l'objet d'accords collectifs.

Cette organisation intègre la flexibilité des horaires de travail (horaires individualisés, aménagement d'horaires, temps partiel...). Dans ce cadre, 35 personnes exerçaient leur activité à temps réduit, pour la quasi-totalité à leur demande.

En France, les sociétés relèvent de différentes conventions collectives (métallurgie, bureaux d'études techniques, commerce de gros, portage salarial). Les statuts horaires pratiqués dans les entreprises du groupe résultent des accords signés dans les branches ou au sein des entreprises : il s'agit notamment de forfaits sans référence horaire pour les cadres dirigeants, de forfaits annuels en jours, de forfaits en heures, de la mise en œuvre des modalités 1, 2 ou 3 de la branche bureaux d'études techniques, d'horaires base 35 heures (hebdomadaires, en moyenne, avec modulation, avec attribution de JRTT), et d'horaires base 39 heures hebdomadaires.

En France, 6.070 heures supplémentaires ont été réalisées en 2022 (11.213 l'année précédente).

Certaines sociétés du groupe ont pu poursuivre la pratique du télétravail, lorsque les activités le permettent. La crise sanitaire a permis d'expérimenter le travail à domicile et de pérenniser certaines pratiques nouvelles..

6.1.6. Formation

La politique de formation a pour objectifs principaux de transmettre les savoirs et savoir-faire du groupe, de maintenir à un haut niveau les compétences des équipes afin de répondre aux attentes de nos clients et rester un partenaire reconnu par eux.

Les sociétés du groupe mettent en place des formations pour favoriser l'évolution et les parcours professionnels et garantir l'intégration des salariés.

Ces formations sont construites en cohérence avec l'évolution des besoins de compétences et les attentes des membres du personnel qui peuvent être exprimées lors de différents entretiens, ainsi qu'avec l'évolution des organisations et des obligations légales et réglementaires.

L'offre de formation concerne différents domaines d'expertise. Elle intègre des formations aux règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et environnementales, des formations techniques sur les métiers du Groupe, des formations tournées vers le service client et des sessions dédiées au management. Les actions de formation comportent un dispositif d'évaluation qui permet d'en mesurer l'efficacité.

8.197 heures de formation ont été recensées en 2022 dans les sociétés du groupe. D'autres actions de formation, non répertoriées et réalisées en interne permettent d'accompagner la progression des salariés dans la maîtrise de leurs postes de travail et leur évolution.

6.1.7. Santé et sécurité

La politique générale des entreprises du groupe vise à anticiper et prévenir les risques liés au travail, y compris les risques psychosociaux et à assurer la qualité des conditions d'hygiène, de sécurité, de santé et de vie au travail.

Différentes actions (sensibilisation, prévention, formations adaptées à l'environnement des différentes activités) sont menées pour prévenir les risques professionnels (gestes et postures, règles de sécurité, risque incendie, conduite préventive...).

La politique sécurité s'appuie sur l'encadrement, chargé de mettre en œuvre les mesures de prévention des risques et de prendre les mesures nécessaires pour éviter les situations à risque. Elle repose également sur les salariés, acteurs de leur propre sécurité.

Les nombreuses actions menées au sein des différentes sociétés lors de la crise sanitaire ont modifié durablement les comportements et ont permis de limiter le nombre de salariés touchés par la maladie et les impacts sociaux sur leurs familles.

Les actions engagées au sein des entreprises et l'implication des salariés ont permis d'aboutir à un nombre d'accidents de travail limité : 12 accidents du travail ont ainsi été identifiés en 2022, dont 7 ont entraîné un arrêt de travail. 4 accidents de trajet ont également été déclarés, dont 2 ont entraîné un arrêt de travail supérieur à la journée. Ces accidents sont analysés afin de prendre les mesures correctives nécessaires et s'assurer que ces accidents ne peuvent constituer une fatalité.

6.1.8. Qualité de vie au travail

Les entreprises du groupe sont attentives à pouvoir offrir un environnement de travail de qualité avec des locaux modernes, adaptés et accessibles, notamment en transport en commun et un climat social serein.

Différentes mesures concourent à l'équilibre vie personnelle - vie professionnelle :

- une réelle flexibilité dans l'organisation du travail (horaires variables...);
- des aménagements des temps de travail (temps partiel choisi, forfait jours réduit, aménagement du travail sur 4 ou 4.5 jours,...);
- de bonnes pratiques sur l'organisation des réunions;
- la mise en œuvre du droit à la déconnexion...

Par ailleurs des mesures spécifiques peuvent être prises pour la parentalité (télétravail pour salariée en maternité, réservations de berceaux en crèche...)

La crise sanitaire a également eu pour effet de mettre en œuvre des organisations en télétravail, lorsque les activités le permettent. Cette pratique est appelée à perdurer dans des conditions qui seront redéfinies dans un contexte normalisé, et avec pour objectif de conserver le même niveau de qualité du travail, tout en améliorant la qualité de vie, notamment lorsque les temps de déplacements sont importants. Il reste nécessaire de veiller à la préservation de l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle, par le respect notamment du droit à la déconnexion.

6.1.9. Relations sociales

Les entreprises du groupe veillent à maintenir et à développer un dialogue social permanent entre les directions, les salariés et leurs représentants (là où ils sont constitués), dans le respect des droits syndicaux et avec une attitude de neutralité à l'égard des différentes organisations syndicales.

6.1.10. Égalité de traitement

Les entreprises du groupe veillent à garantir des environnements de travail où chacun puisse se développer, quels que soient son origine sociale, culturelle, sa religion, son genre, son orientation sexuelle, son âge ou son éventuel handicap.

Elles s'appuient uniquement sur des critères professionnels qu'il s'agisse de recrutement, ou d'évolution de carrière.

- Répartition par sexe

Le Groupe veille à ce que ses métiers soient accessibles aux femmes comme aux hommes, au niveau du recrutement et de l'évolution professionnelle.

Cependant, la nature très technique des métiers du groupe s'est historiquement traduite par une faible part des femmes dans les effectifs des sociétés du groupe et une sous-représentation des hommes dans certains métiers.

La part des femmes dans l'effectif total a continué de progresser, passant de 24,6% en 2020 à 30,2% puis à 31,2% en 2022. Elle a légèrement augmenté dans chaque catégorie :

Exercice	IC	ETAM	Ouvrier	Total
2020	96 19,2%	60 26,3%	63 63,6%	219 24,6%
2021	108 19,9%	65 29,9%	124 55,8%	297 30,2%
2022	112 20,1%	64 32,0%	129 58,7%	305 31,2%

On constate également cette progression dans les métiers de la conception, où les femmes représentent 43,3% de l'effectif/métiers du groupe : elle a progressé en passant de 11% à 12,5%.

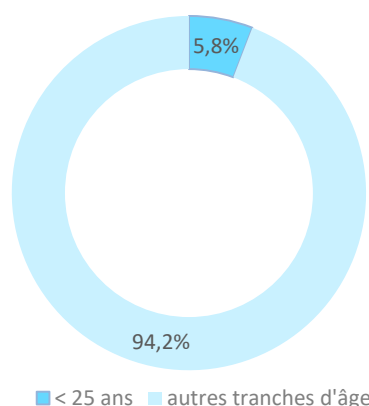
Les métiers de la production (atelier) sont ensuite les plus représentatifs (25,4%), pour une part de femmes de 52,1%.

- Répartition par tranches d'âge et catégories professionnelles

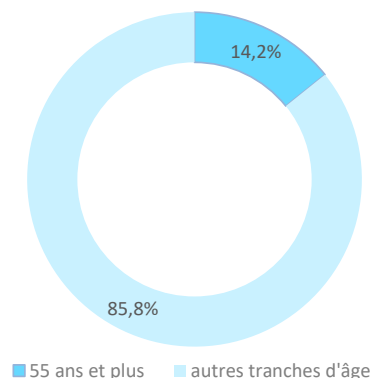
En France, la réglementation impose aux entreprises de plus de 50 salariés de calculer un index sur l'égalité professionnelle. 5 sociétés sont concernées. Pour deux d'entre elles, la répartition des effectifs par catégorie professionnelle et tranche d'âge ne permet pas de calculer l'index. Pour les trois autres, les résultats obtenus sont compris entre 84 et 89 points sur 100.

La volonté de proscrire toute discrimination guide également la politique des entreprises du groupe en matière de diversités inter-générationnelles. Celles-ci veillent à insérer les jeunes dans le monde du travail et à permettre aux plus âgés de continuer à exercer leurs activités et à évoluer.

Ainsi les jeunes de moins de 25 ans employés par les sociétés du groupe représentaient 5,8% de l'effectif total, mais ont surtout représenté 14% des embauches en 2022 :



Les salariés âgés de 55 ans et plus représentaient 14,2% de l'effectif total et 5,2% des embauches.



La politique du groupe vise également à permettre aux personnes en situation de handicap de conserver leur poste de travail en l'aménageant si nécessaire et de développer leurs compétences. L'inclusion des personnes en situation de handicap est également une source de développement des autres collaborateurs et d'ouverture sur l'appréciation des différences.

En France, les sociétés employant au moins 20 salariés ont pour obligation de participer au développement de l'emploi des personnes handicapées.

Les sociétés concernées s'acquittent de leur obligation en employant en interne des personnes en situation de handicap, en confiant de l'activité au secteur protégé, ou éventuellement en versant une contribution à l'AGEFIPH.

43 salariés ont déclaré leur statut de personnes reconnues en situation de handicap au sein des sociétés françaises du groupe, ce qui représente 5% de l'effectif en France.

6.1.11. Informations relatives aux plans de réduction des effectifs

Le Groupe n'a engagé aucun plan de réduction d'effectifs en 2022. Un licenciement économique individuel a toutefois été prononcé dans une des filiales du groupe.

Lors des opérations de croissance externe, le groupe veille à maintenir les équipes en place.

6.2. Informations sociétales

Les sociétés du Groupe cherchent à renforcer leur politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). A ce titre plusieurs sociétés se sont engagés dans un processus d'évaluation ECOVADIS leur permettant de mesurer leurs actions et de poursuivre leurs progrès dans ces domaines. Une des sociétés est ainsi reconnue Platinium depuis 2021, alors qu'une autre a obtenu un statut Or en 2022, et les deux dernières, nouvellement lancées dans l'aventure, un statut Bronze, avec l'ambition de s'améliorer en 2023.

6.2.1. Prévention des atteintes aux Droits humains et aux libertés fondamentales

Le groupe promeut le respect de l'ensemble des Droits Humains et Libertés Fondamentales internationalement reconnus. Il se réfère en particulier à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme, et aux Conventions fondamentales de l'Organisation International du Travail :

- Conventions n° 138 et 182 de l'Organisation Internationale du Travail sur l'abolition du travail des enfants.
- Convention n° 29 de l'Organisation Internationale du Travail sur le travail forcé.
- La Convention n°87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical.
- La Convention n°98 sur le droit d'organisation et de négociation collective.
- La Convention n°105 sur l'abolition du travail forcé.
- La Convention n°100 sur l'égalité de rémunération.
- La Convention n°111 concernant la discrimination (emploi et profession).

6.2.2. Impact territorial, économique et social

Principalement implanté dans l'immense territoire économique de la région parisienne, le Groupe ICE n'est pas un acteur économique significatif dans cette zone. A ce titre, il ne contribue pas à l'emploi au niveau local.

L'activité des entreprises du groupe n'a pas d'effet significatif sur les populations locales.

6.2.3. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société

Le groupe a défini dans une charte les principes selon lesquels le mécénat s'exerce.

Il attache une grande importance au dialogue avec les différents interlocuteurs concernés par son activité (salariés, actionnaires, partenaires professionnels ou commerciaux, fournisseurs...).

6.2.4. Sous-traitance et fournisseurs

Le groupe travaille avec de nombreux fournisseurs pour couvrir ses besoins en matières premières, sous-traitance, emballages et équipements de production.

Il développe une relation équilibrée et pérenne avec les sous-traitants et fournisseurs dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux.

Il demande à ces derniers de respecter les exigences sociales (concernant la liberté du travail, la discrimination, le harcèlement, le travail des enfants, les rémunérations, le temps de travail, la liberté syndicale, l'hygiène et la sécurité...), environnementales (réduction des impacts environnementaux, utilisation de technologies respectueuses de l'environnement, réduction des déchets, respect des réglementations et normes) et de la lutte anti-corruption.

6.2.5. Loyauté des pratiques

Le Groupe veille à agir en toutes circonstances dans le respect de ses principes éthiques et à se conformer aux lois et règlements en vigueur dans tous les pays où il est présent. La Charte Éthique proscriit toute forme de corruption et définit les exigences relatives à l'application des Lois, au respect des droits fondamentaux, au respect du droit de la concurrence, à la lutte contre la corruption, à la neutralité politique etc.... Le groupe a ainsi notamment établi un code de conduite définissant et illustrant les différents types de comportement à proscrire comme étant susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence et mis en place un dispositif d'alerte interne. Ce dispositif d'alerte interne permet aux salariés de s'exprimer en toute confidentialité sur l'existence de conduites ou de situation qui seraient contraires au code de conduite du groupe...

6.3. Conséquences environnementales de l'activité du groupe en 2022

Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, les conséquences environnementales de l'activité de ICE Groupe en 2022 sont présentées ci-dessous.

6.3.1. Politique générale en matière environnementale

ICE Groupe s'attache à réaliser son activité dans le respect de l'environnement et incite l'ensemble de ses entités à avoir une démarche environnementale proactive. La direction de ICE Groupe a la charge de coordonner l'ensemble des actions environnementales. Le rôle de chargé de RSE Groupe est exercé par le secrétaire général, en lien avec des correspondants RSE au sein de chaque filiale.

La nature décentralisée conférant une grande autonomie opérationnelle aux sociétés du Groupe explique que de nombreuses bonnes pratiques et actions de sensibilisation sont menées à l'échelle de la filiale, à l'initiative de sa direction.

Parmi les 21 sociétés composant le Groupe, ICE et Médiane Système (représentant 38% des effectifs totaux au 31 décembre 2022) sont certifiées ISO 14001. Leurs directions s'engagent à mettre en place les ressources et à effectuer les évolutions de l'organisation jugées nécessaires au responsable qualité et environnement et aux pilotes des processus, afin qu'ils atteignent leurs objectifs.

A la fin 2022, plusieurs sociétés du Groupe avaient reçu le label EcoVadis – une évaluation basée sur des preuves de la responsabilité sociétale des entreprises et dont le spectre couvre la dimension environnementale. C'est ainsi le cas de EC2E, ICE, Médiane Système et MtC, ces sociétés représentant plus de la moitié de l'effectif du Groupe.

6.3.2. Usage des biens et services produits par l'entreprise

Les technologies et produits développés par ICE Groupe le placent au cœur de la transition énergétique et des outils numériques promouvant un monde plus propre et plus sûr. ICE Groupe a notamment un lien fort avec le secteur électrique français, un des plus faibles émetteurs de CO₂ par kWh et euro de PIB des pays de l'OCDE.

Ainsi, les systèmes de contrôle commande numérique développés et intégrés par ICE pour RTE permettent d'exploiter une production massive d'énergie décarbonée d'origine nucléaire ou renouvelable (« Smart grids »). Exerçant des missions de service public, ce client historique est garant d'un haut niveau de qualité de desserte de l'électricité sur tous les territoires pour l'ensemble des citoyens et mène une politique volontariste répondant aux objectifs du Plan Climat de juillet 2017.

Le Groupe est également très impliqué dans le secteur ferroviaire français, un mode de transport particulièrement efficient d'un point de vue environnemental. Les protections pour caténaires ferroviaires vendues par ICE concourent par exemple à la fiabilité de fonctionnement du réseau TGV. De même, Médiane Système contribue grâce à sa forte expertise logicielle à l'élaboration de systèmes de signalisation permettant aux opérateurs ferroviaires de garantir les normes les plus élevées en matière de sécurité et de fluidité des déplacements, grâce à des solutions urbaines et grandes lignes qui répondent aux besoins spécifiques de leur environnement d'exploitation.

A l'international également, CEE España a mené en 2022 des études électriques dans le cadre de production d'hydrogène par électrolyse chez deux clients.

6.3.3. Nos indicateurs d'impact environnemental en 2022

Indicateur	2022	2021	2020	Unité
Utilisation des sols				
Supercficie totale (construits utilisés)	39 287	39 919	39 251	m ²
Electricité				
Consommation annuelle	1 509 439	1 530 719	1 529 699	kWh
Gaz naturel				
Consommation annuelle	1 416 958	2 098 106	1 700 173	kWh
Déchets				
% de salariés pratiquant le tri sélectif	81%	81%	82%	
Quantité totale de déchets valorisés	62 253	56 238	59 864	kg
Quantité totale de D3E ou DID enlevés par un prestataire	7 396	3 101	7 232	kg
Papier				
Quantité totale de papier consommé	5 410	11 247	17 237	kg
Part de papier recyclé	19%	33%	15%	
Eau				
Consommation annuelle	8 346	8 045	7 964	m ³
Déplacements professionnels				
Nb de véhicules dans la flotte (utilitaires + voitures)	115	126	127	
Moyenne des émissions de CO ₂ de la flotte de véhicules de société	117	116	110	g CO ₂ / km
Kilométrage parcouru par les véhicules de société	2 263 756	2 433 169	2 222 687	km
Soit, par personne (salarié + intérim)	2 408	2 680	2 612	km

Périmètre : France et Europe. N'inclut pas les salariés en contrat de portage.

Les déchets sont essentiellement produits dans le cadre de l'activité des sociétés de la branche Energie et Industrie du Groupe. Ils correspondent typiquement à des matières telles que du bois ou du métal et à des composants tels que des câbles ou des écrans. Sauf exception, ils sont régulièrement relevés et valorisés par des prestataires spécialisés.

La consommation de gaz naturel a chuté d'un tiers en 2022 sous l'effet des températures plus favorables qu'en 2021, mais aussi grâce aux nombreuses actions menées : consignes de bloquer le chauffage à 19 degrés dans de nombreux sites, construction d'îlots pour améliorer l'isolation thermique de l'usine de Mâcon, rénovation du site de CEE Italiana avec substitution du chauffage au gaz par l'électricité.

6.3.4. Rejets dans l'air et gaz à effet de serre

Les activités réalisées sur les sites du Groupe ne sont à l'origine d'aucun rejet significatif de polluants dans l'atmosphère.

Etant donné l'activité des sociétés du Groupe, la plupart des entreprises d'ingénierie faiblement consommatrices de matières ou d'énergie, la première source d'émissions directes de gaz à effet de serre provient selon notre analyse des déplacements réalisés par les salariés dans le cadre de leur trajet quotidien domicile-travail. Dans ces conditions, nous nous sommes attachés à quantifier ces émissions, afin d'être en mesure d'agir en cas d'anomalies constatées.

6.3.5. Collecte des données relatives aux déplacements des salariés

Les résultats présentés correspondant à une démarche de « meilleur effort » et comportent une part jugée raisonnable d'approximations et d'extrapolations. Une hypothèse forte est que le taux moyen d'émissions de CO2 de 123 grammes par kilomètre réalisé par salarié dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail (extrait de l'enquête 2019 et comparable à celui des véhicules neufs vendus en France en 2013) n'a pas varié depuis.

Emissions de CO2 liées aux déplacements (tonnes)	2022	2021	2020
Trajets domicile-travail			
Voitures personnelles (dont assistance tech.)	537,8	563,5	517,6
Deux roues motorisés	10,0	10,5	9,7
Autres trajets professionnels			
Voitures personnelles	144,8	155,1	135,1
Véhicules de société	259,3	276,7	242,6
Total	951,9	1 005,8	905,0
Soit, par personne	1,05	1,13	1,13

Périmètre : personnel France, hors salariés en contrat de portage

Après avoir rebondi en 2021 dans un contexte de reprise des interventions sur site, le kilométrage parcouru par les salariés dans le cadre de leurs déplacements professionnels a diminué en 2022 essentiellement en raison de la poursuite du travail à distance et de la réduction de la proportion des prestations d'assistance technique chez Médiane Système. Les émissions de CO2 liées aux déplacements, estimées à 1,05 tonne par salarié en 2022, sont donc ressorties en baisse de -7% par rapport à l'année précédente.

A noter que la valeur des émissions de CO2 liées aux trajets professionnels réalisés avec les voitures des salariés a été modifiée pour l'année 2021 de 134,2 tonnes à 155,1 tonnes en raison de corrections apportées par des filiales.

6.3.6. Mesures prises relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire

ICE Groupe ne transforme et ne commercialise pas de denrées alimentaires. Par ailleurs, seule une des 26 implantations géographiques du Groupe, représentant 7% de l'effectif consolidé à fin 2022, dispose d'un restaurant d'entreprise (sans préparations réalisées en interne).

A ce titre, compte tenu du faible enjeu que constitue le gaspillage alimentaire pour le Groupe, il n'y a pas de plan d'action spécifique engagé sur ce sujet, au-delà des mesures de vigilance et de bon sens que le Groupe exerce sur l'ensemble de ses consommations et déchets.

Correspondance avec la liste des indicateurs Grenelle II (Article R. 225-105-1 du Code de commerce)

Pour être retenus, les indicateurs ont dû à la fois être pertinents pour les métiers de ICE Groupe et calculables de façon fiable. Ont été considérées comme non pertinentes dans le cadre du présent rapport :

- les mesures prises pour préserver la biodiversité ;
- les mesures d'adaptation aux conséquences du changement climatique ;
- les nuisances sonores et lumineuses.

7. Assemblée générale 2023

7.1. Ordre du jour

- ✓ Rapport de gestion du Directoire pour l'exercice 2022,
- ✓ Rapport du Conseil de surveillance pour l'exercice 2022,
- ✓ Rapports des Commissaires sur les comptes consolidés et sociaux de cet exercice et sur les conventions visées par l'article L 225-86 du Code de commerce,
- ✓ Approbation desdits comptes et conventions,
- ✓ Affectation des résultats,
- ✓ Fixation des jetons de présence du Conseil de surveillance,
- ✓ Autorisation donnée au Directoire de faire procéder à l'attribution gratuite à un mandataire social d'actions à émettre,
- ✓ Modification des statuts lié à la création de mandats de censeurs,
- ✓ Nomination de M. Didier Bantegnies en qualité de censeur.

7.2. Résolutions présentées par le directoire

7.2.1. Résolutions relevant de l'assemblée ordinaire

RÉSOLUTIONS 1, 2, 3 ET 4 : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS, AFFECTATION DU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 2022, FIXATION DU DIVIDENDE

Exposé des motifs

Bénéficiant cette année d'une amélioration du bénéfice social, de perspectives de moyen-long terme favorables et compte tenu du retour d'une hausse générale des prix significative, nous vous proposons une augmentation des attributions aux actionnaires par un dividende unitaire de 0,92 euro, à rapprocher de 0,86 euro l'exercice précédent, soit +6,98%. Sur les cinq dernières années, l'augmentation moyenne annuelle du dividende unitaire serait ainsi équivalente à celle de l'indice général des prix INSEE (hors tabac), +2,33% et +2,19%. Le montant global affecté aux 1.165.625 actions existantes serait donc de 1.072.375 euro, représentant 21,8% du bénéfice social.

Il est rappelé que, pour tous les actionnaires personnes physiques résidant en France, les distributions de dividendes sont soumises depuis 2018 au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30%, se répartissant entre un prélèvement fiscal forfaitaire de 12,8% (pouvant être supprimé si le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 50.000 euro pour un célibataire, divorcé ou veuf et 75.000 euro pour un couple) et des prélèvements sociaux de 17,2%. Par ailleurs, il leur est toujours possible d'opter pour l'imposition au barème progressif, ce qui permet de continuer à profiter de l'abattement de 40%.

Comme le prévoit la Loi, nous vous rappelons que les distributions effectuées au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

En euro	Brut	Retenue ⁽¹⁾	Net ⁽²⁾
2019	962 540,00	-288 762,00	673 778,00
2020	921 920,00	-276 576,00	645 344,00
2021	998 817,76	-299 645,33	699 172,43

(1) Prélèvements à la source, social 17,2% & fiscal 12,8%

Montants théoriques appliqués aux résidents français et hors PEA.

Nous vous proposons donc que le bénéfice social de 4.912.551,65 euro et le report à nouveau antérieur de 1.512.937,02 euro, soit au total 6.425.488,67 euro, soient répartis de la façon suivante :

- Dividendes	1.072.375,00
- Réserve légale	4.209,00
- Réserves facultatives	4.000.000,00
- Report à nouveau	<u>1 348 904,67</u>
Total	6.425.488,67

Première résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022 et quitus

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2022, approuve ces rapports dans leur intégralité, ainsi que les comptes consolidés de l'exercice 2022 tels qu'ils ont été arrêtés par le Directoire et présentés à l'assemblée générale.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2022 et quitus

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice 2022, approuve ces rapports dans leur intégralité, ainsi que les comptes sociaux de l'exercice 2022 faisant ressortir un bénéfice net de 4.912.551,65 euro, contre 2.817.536,33 euro au 31 décembre 2021.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Troisième résolution

Conventions réglementées

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225.86 du code de commerce.

Quatrième résolution

Affectation des résultats et fixation du dividende

L'assemblée générale décide d'affecter les bénéfices distribuables à savoir :

- bénéfice de l'exercice 2022	4.912.551,65
- report à nouveau antérieur	<u>1.512.937,02</u>
soit un total de :	6.425.488,67

de la façon suivante :

- dividendes	1.072.375,00
- réserve légale	4.209,00
- réserves facultatives	4.000.000,00
- report à nouveau	<u>1 348 904,67</u>
soit un total de :	6.425.488,67

Le dividende ressort donc à 0,92 euro pour chacune des 1.165.625 actions de 10 euro de nominal.

Il est précisé que, pour tous les actionnaires personnes physiques résidant en France, les distributions de dividendes sont soumises depuis 2018 au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30%, se répartissant entre un prélèvement fiscal forfaitaire de 12,8% (pouvant être supprimé si le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 50.000 euro pour un célibataire, divorcé ou veuf et 75.000 euro pour un couple) et des prélèvements sociaux de 17,2%. Par ailleurs, il leur est toujours possible d'opter pour l'imposition au barème progressif, ce qui permet de continuer à profiter de l'abattement de 40%.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée générale.

Conformément à l'article 243 bis de la loi 2006-1719 du 30 décembre 2005, il est rappelé que le montant du dividende distribué au titre des actions a été :

En euro	Brut	Retenue ⁽¹⁾	Net ⁽²⁾
2019	962 540,00	-288 762,00	673 778,00
2020	921 920,00	-276 576,00	645 344,00
2021	998 817,76	-299 645,33	699 172,43

(1) Prélèvements à la source, social 17,2% & fiscal 12,8%

Montants théoriques appliqués aux résidents français et hors PEA.

RÉSOLUTION 5 : FIXATION DES JETONS DE PRÉSENCE

Exposé des motifs

Jetons de présence

Intégrant la part de son président, la rémunération globale versée au Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2022 a été de 89.444 euro.

Comme les dividendes, les jetons de présence avaient été légèrement augmentés l'année dernière par rapport à leur niveau avant la diminution de l'année précé-

dente. Cette année, à l'instar des dividendes, il vous est proposé une augmentation des jetons de présence du Conseil de surveillance d'un point supérieure à la hausse générale des prix.

Cela correspondrait globalement à des jetons de 46.320 euro.

Cinquième résolution

Fixation du montant des jetons de présence

L'assemblée générale décide de fixer globalement le montant des jetons de présence du conseil de surveillance à 46.320 euro pour l'exercice en cours.

7.2.2. Résolutions relevant de l'assemblée extraordinaire

RÉSOLUTIONS 6, 7 ET 8 : RENOUVELLEMENT D'UNE ATTRIBUTION CONDITIONNELLE D' ACTIONS DE PERFORMANCE ET NOMINATION D'UN CENSEUR AVEC MODIFICATION DES STATUTS

Exposé des motifs

Attribution d'actions de performance (ACAs)

Les assemblées générales extraordinaires (AGE) du 27 avril 2018 et 26 avril 2019 avaient autorisé le Directoire, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la société à émettre au profit du président du directoire. Ayant pour but d'encourager la réalisation des objectifs de long terme du Groupe et la création de valeur qui doit en découler pour les actionnaires, ces deux attributions permettaient d'atteindre un plafond maximum de $40.000 \times 2 = 80.000$ actions de performance (soit 6,6% du nouveau nombre d'actions). Au terme de ces deux autorisations, chacune comprenant deux tranches de 20.000 actions, 37.418 actions ont été ou devraient être définitivement attribuées. Nous vous proposons que l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2023 décide d'attribuer le solde non attribué, soit 42.582 actions de

performance, de nouveau au président du directoire, Monsieur Pierre Fustier, selon des règles et critères de performance inchangés par rapport à ceux adoptés lors des AG de 2018 et 2019.

Il appartiendra ensuite au Directoire d'utiliser cette autorisation de l'Assemblée dans le délai imparti.

Nomination d'un censeur avec modification des statuts

Nommé par l'assemblée générale, au côté du Conseil de surveillance et participant à ses réunions avec voix consultative, M. Didier Bantegnies exercerait auprès de la Société une mission générale et permanente de surveillance et de conseil.

Cette fonction de censeur étant nouvelle dans notre société, elle fait préalablement l'objet d'un ajout correspondant dans nos statuts. A cette fin, une résolution est prévue dans la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale.

Sixième résolution

Autorisation donnée au Directoire de faire procéder à l'attribution gratuite à un mandataire social d'actions à émettre, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes :

- autorise le Directoire à procéder, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-197-1 et suivants du Code de commerce, en une ou plusieurs fois, au profit du président du Directoire, à une attribution gratuite d'actions à émettre de la Société ;
- fixe à 38 mois (juin 2026) à compter de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente autorisation ;
- décide que le nombre d'actions ainsi attribuées gratuitement, éventuellement par tranches, ne pourra représenter plus de 42.582 actions du capital social constaté au jour de la ou de chaque décision d'attribution par le directoire ;
- décide que l'attribution desdites actions à son bénéficiaire deviendra définitive sous réserve de la satisfaction des conditions de performance et critères fixés par le Directoire, au terme d'une période d'acquisition d'un an et étant précisé que le bénéficiaire devra conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans, à compter de leur attribution et que ces actions ne pourront être cédées par l'intéressé avant la cessation de ses fonctions ;
- prend acte que la présente autorisation emporte de plein droit, au profit du bénéficiaire d'actions attribuées gratuitement, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription et à la partie des réserves qui, le cas échéant, servira en cas d'émission d'actions nouvelles ;
- délègue tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de délégation dans les limites légales, pour mettre en œuvre la présente autorisation.

Septième résolution

Modification des statuts – Instauration de censeurs

Après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de surveillance, l'assemblée générale, statuant sous la forme d'une assemblée générale extraordinaire, Constatant qu'un exemplaire du rapport établi par le directoire et des nouveaux statuts instaurant la possibilité de censeurs a été adressé à chacun des actionnaires qui ont pu ainsi en prendre connaissance,

Approuve le nouveau texte des statuts qui régiront désormais la société avec effet de ce jour.

Huitième résolution

Nomination de M. Didier Bantegnies en qualité de censeur

Statuant sous la forme d'une assemblée générale ordinaire, l'assemblée générale nomme censeur M. Didier Bantegnies. Le mandat de M. Didier Bantegnies d'une durée de quatre ans expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Neuvième résolution

Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prévus par la loi.

7.3. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur

1) les conventions réglementées

2) l'autorisation d'attribution d'actions gratuites à émettre

(1) A l'assemblée générale de la société ICE Groupe,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions avec la SCI Alfortville Brie Comte Robert (ABCR) :

- ✓ La société ICE GROUPE a versé à la société ABCR un loyer de 390 393 euros HT au titre de l'exercice dans le cadre du bail

commercial pour la location d'un ensemble immobilier sis 10/12, rue du marché et 9/11 et 13, rue Marcel Sembat à Alfortville (94). La taxe foncière afférente à ces locaux, facturée par la société ABCR, s'est élevée à 42 986 euros.

- ✓ La société ICE GROUPE a versé à la société ABCR un loyer de 358 811 euros HT au titre de l'exercice dans le cadre du bail commercial pour la location d'un ensemble immobilier sis 24, rue Petit de Beauverger à Brie Comte Robert (77). La taxe foncière afférente à ces locaux, facturée par la société ABCR, s'est élevée à 28 281 euros.
- ✓ La société ABCR a également facturé 7 548 euros de taxe sur les bureaux à ICE GROUPE.

(2) A l'assemblée générale de la société ICE Groupe,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites à émettre au profit des mandataires sociaux de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 42.582 actions.

Votre directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites à émettre.

Il appartient au directoire d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du directoire s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du directoire portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Fait à Paris, le 29 mars 2023

Les commissaires aux comptes

SOCAUDIT

Pierre-Jean FRISON

Serge Kubryk Audit

Daniel MIMOUN

7.4. Affectation du résultat

En euro	2022	2021	2020
Origines	6 425 488,67	4 520 770,78	6 645 154,45
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	1 512 937,02	1 703 234,45	1 809 766,23
Résultat de l'exercice	4 912 551,65	2 817 536,33	4 835 388,22
Affectations	6 425 488,67	4 520 770,78	6 645 154,45
Réserve légale	4 209,00	9 016,00	20 000,00
Réserves facultatives	4 000 000,00	2 000 000,00	4 000 000,00
Dividendes de 5% sur capital (11 656 250 € en 2022)	582 812,50	580 708,00	576 200,00
Complément de dividendes	489 562,50	418 109,76	345 720,00
Report à nouveau	1 348 904,67	1 512 937,02	1 703 234,45

8. Annexes

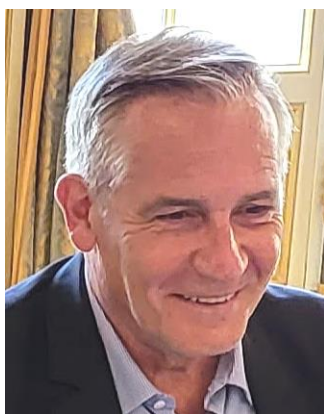
8.1. Ruban bleu 2022



COMPELMA installée aux Ulis (près de Paris) avec STIC est ruban bleu **2022** pour sa croissance et ses résultats.

Sous la direction de Monsieur Jean-Luc BARREAU, **COMPELMA** a obtenu en 2022 une croissance de +15% de ses ventes, faisant suite à son rebond de +31% en 2021.

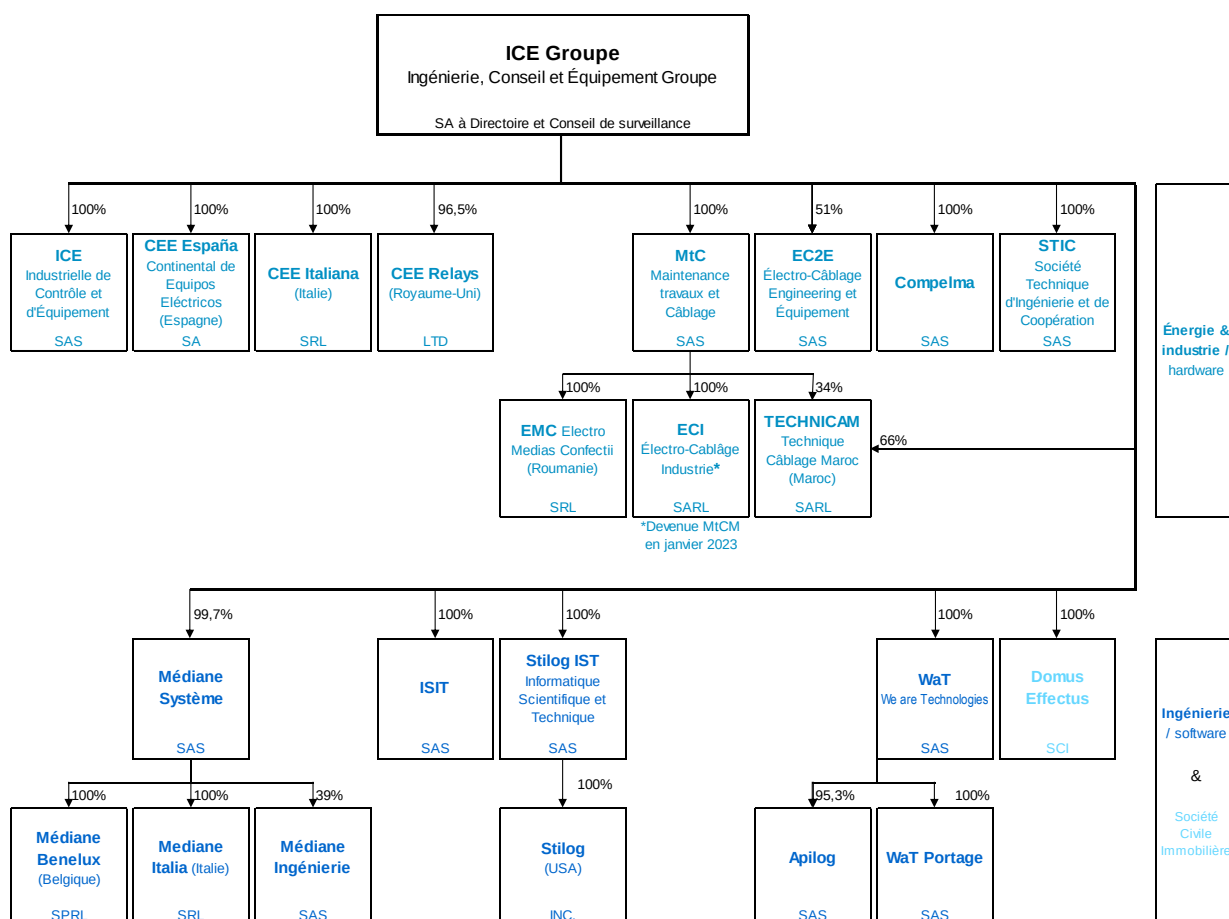
Son résultat net a augmenté de +33% (après +90% en 2021), représentant 17% de son chiffre d'affaires en 2022.
La valeur ajoutée et le résultat net par personne atteignaient 210.000 € et 94.000 €.



Historique des rubans bleus

Année (au titre)	Société	Dirigeant
2022	Compelma	Jean-Luc BARREAU
2021	CEPA	Philippe MALINVAUD
2020	STIC	Guy LE MARC
2019	STILOG & STIC	François BERTHELOT & Christophe POIRMEUR - Guy LE MARC
2018	CEE Italiana	Alberto MOSCONI & Luca BELLOTTI
2017	STILOG IST & STILOG inc.	François BERTHELOT & Christophe POIRMEUR
2016	OTN	Régis et Bruce HUBERT
2015	CEE España	Juan NUÑEZ (statut platinum)
2014	3 CEE : España - Italiana - Relays	Juan NUÑEZ - Alberto MOSCONI - Brian USHER
2013	CEE España & Médiane Système	Juan NUÑEZ - François BERTAULD & Patrick SOMMACAL
2012	EC2E	Didier MARTINEAU
2010	Médial Concept - CEE Italiana	Olivier CHALAND & Stéphane LAQUERRE - Alberto MOSCONI
2009	ICE (TFI & DP) - CEE España	Didier BANTEGNIES & Gérard COURTIAL - Juan NUÑEZ
2008	CEE España	Juan NUÑEZ
2007	CEE Italiana	Alberto MOSCONI
2006	CEE Relays	Brian USHER
2003	CEE España & Médiane Système	Juan NUÑEZ - Manuel DE OLIVEIRA & François BERTAULD

8.2. Organigramme financier au 31-12-2022



8.3. Table de concordance du rapport de gestion

Afin de prendre connaissance des éléments du rapport de gestion, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations prévues par les articles L. 225-100 et suivants, L. 232-1 et R. 225-102 et suivants du Code de commerce.

Rubriques du Rapport de Gestion 2022	Pages
Situation et activité du Groupe en 2022, commentaires sur l'exercice	
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe (incluant notamment les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et le montant des revenus) éligibles à l'abattement	51-58, 107-109
Faits marquants, événements récents, perspectives	59
Recherche et développement	33
Comptes sociaux	
Chiffres d'affaires	84-91
Bilan et compte de résultat de ICE Groupe	85-86
Dettes fournisseurs et clients	85, 90
Résultats financiers sur 5 ans	95
Filiales et participations	94
Facteurs de risques	
Risques liés à l'activité	34
Risques juridiques	37
Risques industriels et environnementaux	38
Risques financiers	39
Assurance	41
Gouvernement d'entreprise	
Principes de gouvernance de l'entreprise	43
Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire	44-45
Rémunération des mandataires sociaux	46
Informations sociales, sociétales et environnementales	
Informations relatives aux questions de personnels et conséquences sociales	98-102
Informations relatives aux engagements sociétaux	103
Informations relatives aux conséquences environnementales de l'activité de la société	104-105
Informations concernant le capital social	
Personnes physiques ou personnes morales exerçant un contrôle sur la société	49
Attribution d'actions de performance ACAs	49-50



ICE Groupe est une confédération d'entreprises des secteurs de l'électromécanique, l'électronique et l'informatique. La force de notre groupe : des entreprises à taille humaine favorisant la responsabilité et la motivation des équipes ainsi que la relation directe avec les clients.

Pour répondre aux préoccupations environnementales et faciliter sa conservation et son classement, ce rapport annuel n'est plus imprimé mais diffusé par voie électronique. Il est notamment disponible sur le site Internet www.icegroupe.com. Les personnes qui souhaiteraient encore disposer d'une version « papier » peuvent en faire la demande auprès de ICE Groupe.

Copyright ICE Groupe 2023 - Tous droits réservés



11 rue Marcel Sembat
94146 Alfortville cedex
FRANCE

Tél : +33 (0)1 41 79 76 00 - Fax : +33 (0)1 41 79 76 01
contact@icegroupe.com - www.icegroupe.com